MONNAIES ANTIQUES

Genève, le 18 novembre 1993

TRADART

AIMEZ QU'ON VOUS CONSEILLE

MONNAIES ANTIQUES

Genève, le 18 novembre 1993

TRADART

AIMEZ QU'ON VOUS CONSEILLE

AGRIPPINA MIR MATER GERMANICI CAESARIS AVGVSTI

MONNAIES ANTIQUES

GRECQUES, ROMAINES et BYZANTINES
PROVENANT DES COLLECTIONS
DE DIVERS AMATEURS

TRADART
AIMEZ QU'ON VOUS CONSEILLE

Une fois de plus,
des collaborateurs fidèles et
des professionnels vigilants ont rendu
possible la confection de cet ouvrage et
l'organisation de cette vente aux enchères.

Nous remercions chaleureusement
Mesdames Patricia Moret et Nathalie Vernaz
pour leur assistance enthousiaste et leur patience.

Nous remercions tout spécialement Monsieur Michel Dürr,
assisté de Madame Monique Dubey et Monsieur Emmanuel Perrier
pour leur collaboration à la recherche scientifique,
Monsieur Bernard Daubersy pour les prises de vues, ainsi que
Madame Danielle Sparenberg pour la qualité de l'impression.

Nous remercions vivement Madame Sonia Lambert
pour son soutien de tous les instants et sa
disponibilité à faire aboutir ce travail.

MMB

Cher amis,

Toutes les époques font méditer. Celle que nous vivons n'est certainement ni pire ni meilleure que toutes les précédentes, mais dispose comme aucune autre avant elle, d'un champ considérable de savoirs et de preuves.

Pourtant ces monnaies nous étonnent. La fraîcheur de leurs thèmes, l'actualité parfois si troublante de leurs messages, l'universalité de leur dimension esthétique, nous ramènent à ce que l'homme possède en propre: l'intelligence des sentiments.

Le respect et l'admiration saluent les prouesses techniques de ces artistes, fondeurs et graveurs, qui faisaient sans savoir tout en maîtrisant bien. Personne ne s'est jamais trompé, hier comme aujourd'hui, en préservant avec scrupule de pareilles oeuvres d'art. Chacun qui les contemple pourra s'y reconnaître et dans la perfection et dans l'humilité. Aussi peut-on comprendre le soin mis jusqu'ici à les faire traverser les épreuves du temps. Depuis toujours, elles ont rehaussé cassettes et médailliers. Depuis plus récemment, elles font l'honneur des musées ou des collections particulières sur lesquelles historiens de l'art et numismates travaillent avec passion comme une marque d'estime envers l'humanité.

Un autre de leurs agréments et ce n'est pas le moindre, leur vient sans doute de leur attrait, apprécié pour être universel. Comme toutes valeurs antiques, leurs cours évoluent sereinement par les lois d'un marché régulier où la comparaison d'un exemplaire à l'autre, repose sur des bases objectives. Une distribution au plus offrant comme l'est la vente publique permet à chacun de fixer son prix et de s'ajuster, consciemment, à hauteur du marché. Cette facilité d'accès a du reste toujours été de mise. Il n'en fallait pas moins pour que l'intelligence des sentiments s'associe avec élégance à la protection du patrimoine, préoccupation légitime et de toutes les époques.

Que nous nous retrouvions là, autour des mêmes principes, nous sert d'encouragement et je vous en remercie.

Genève, quai des Bergues, le 11 août 1993

Michel-Max Bendenoun

MONNAIES GRECQUES

CELTES

ESPAGNE

CASTULO, 179-150.
Quadrans, AE, 4,70 g, ↗.

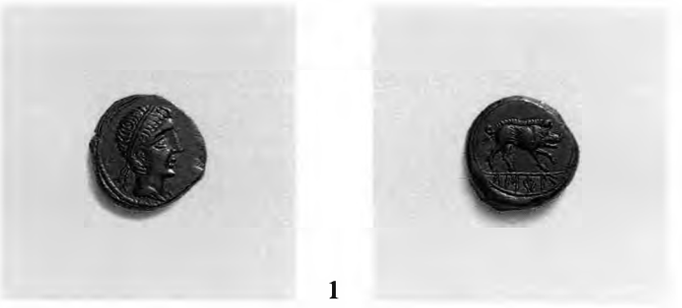

1

Av. Tête diadémée de jeune homme à droite dans un cercle perlé. *Rv.* Sanglier debout à droite sur une ligne de terre; en exergue, inscription ibérique; le tout dans un cercle linéaire.

M. Praz Garcia-Bellido, Las monedas de Castulo con escritura indigena, Barcelone 1982, 1025; A. Vives, La Moneda Hispanica, Madrid 1926, 68, 10.

Patine marron-vert foncé; superbe exemplaire.

CASTULO, 179-150.
Quadrans, AE, 2,64 g, ↙.

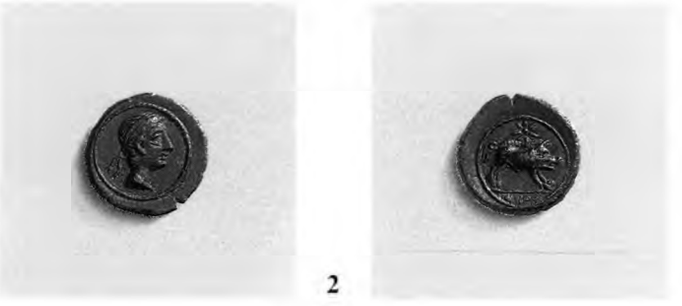

2

Voir agrandissement couleur p. 59

Av. Tête diadémée de jeune homme à droite dans un cercle perlé. *Rv.* Sanglier debout à droite sur une ligne de terre; au-dessus, une étoile; à l'exergue, inscription ibérique; le tout dans un cercle linéaire.

F. Alvarez-Burgos, Las monedas hispanicas desde sus origenes hasta el siglo V, vol. I, Madrid, 1987, 566; X et F. Calicó, Catalogo de Monedas Antiguas de Hispania, 1979, 369; Praz Garcia-Bellido, op. cit., 1031; Vives, op. cit., 69.

Patine vert foncé; flan large; superbe exemplaire.

GAULE

HAEDUI (?).
Fraction de statère, AR, 0,92 g, ↗.

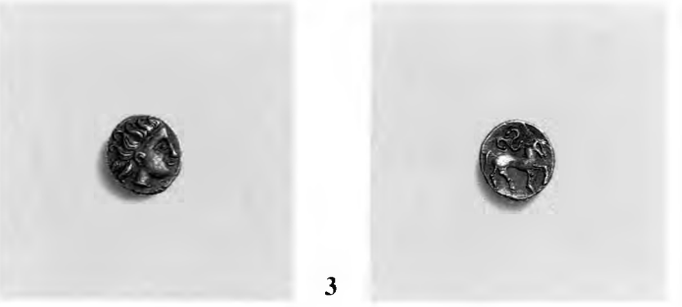

3

Av. Tête à droite, les cheveux relevés et bouclés aux extrémités. *Rv.* Cheval marchant à droite; au-dessus, triscèle.

LT - cf. 4858 (cercle, roue et lyre au revers); Forrer II - cf. pl. 7, 8 (cercle au-dessus du cheval); SLM - .

Rare; très finement patiné; bien centré; superbe exemplaire.

VALLEE DU RHIN

GERMANI, vers 100 av. JC.
Statère, El, 7,00 g, ↑.

4

Av. Motif hélicoïdal dans une couronne de feuilles terminée par deux anneaux ou torque. *Rv.* Huit petits anneaux disposés en triangle, ceux de la base comportant un globule central, les autres un second petit anneau central; le tout dans un cercle en zigzag.

LT 9439; Forrer I, fig. 399; SLM 1097-1098.

Rare; bien centré; d'une excellente conservation; superbe exemplaire.

Cette monnaie représente probablement, au pourtour de l'avers, un torque, collier rigide en or que les Celtes plaçaient au cou des statues de leurs divinités. Le torque était aussi porté par les chefs lors des combats et cette particularité frappa vivement leurs adversaires. Gellius, écrivain romain du 2ème siècle après JC., raconte que le tribun Manlius reçut le surnom de Torquatus pour avoir placé autour de son cou le torque d'or dont il avait dépouillé un chef gaulois (cf. Gellius IX, 13, 3). La légende voulait que ces monnaies proviennent de la condensation de l'arc-en-ciel. Le terme allemand "Regenbogenschüsselchen" (coupelle d'arc-en-ciel) illustre cette légende. Des monnaies comme celles-ci furent en effet découvertes dans les champs après les averses.

ITALIE

ETRURIE

POPULONIA, 212-209.
25 asses, AU, 1,38 g, ↑.

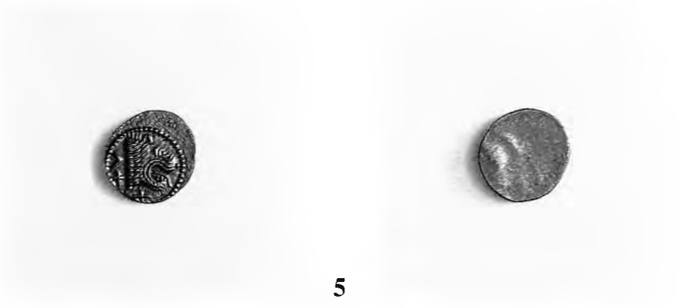

Voir agrandissement couleur p. 28

5

Av. Tête de lion à droite, la gueule ouverte; dans le champ gauche, X-XV (indication de la valeur); le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Surface plane.

BMC Italy - ; SNG ANS 2; SNG Lloyd 10; SNG Lockett 42; I. Vecchi, The Coinage of the Rasna, a Study in Etruscan Numismatics, RSN 67, 1988, 67, 47, 28 = Santamaria, listino 1962, 2 = MM 44, 1 (cet exemplaire); Jenkins 475 (même coin d'avers).

Rare; superbe exemplaire.

Seulement 38 exemplaires cités par Vecchi. Le monnayage, comme beaucoup d'autres aspects de la culture étrusque, nous demeure quelque peu énigmatique. Nous ne disposons pas d'une chronologie claire des monnaies étrusques. Il y avait plusieurs systèmes monétaires basés sur des étalons différents ainsi que plusieurs centres de frappe. La tête de lion de cette monnaie est d'un style curieusement archaïsant pour cette période et le revers est étrangement lisse.

CALABRE

ORRA, vers 150 av. JC.
Quincunx, AE, 4,88 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 59

6

Av. Buste lauré et drapé d'Aphrodite à droite, tenant un sceptre sur l'épaule gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ORRA Eros debout à droite sur une ligne de terre jouant de la lyre; dans le champ gauche, cinq globules (cinq onces); le tout dans un cercle linéaire.

BMC Italy 158, 6; SNG ANS 820; SNG Copenhagen 760; Sambon 107, 10.

Rare; patine vert foncé; superbe.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle 1990, 34.

Hérodote rapporte que la première ville fondée par les Crétois en Calabre était Uria. Les monnaies en bronze qui portent la légende OR ou ORRA sont attribuées à cette cité, étant donné qu'on les trouva sur le territoire de l'ancienne Uria. Cependant, nous ne savons pas pourquoi le nom d'Orra n'est mentionné par aucun des anciens géographes tels que Strabon ou Pline qui ne pouvaient ignorer le nom d'une ville frappant monnaie vers 150 av. JC. (cf. L. Sambon, Monnaies de l'Italie méridionale, Naples 1863, p. 105-106).

TARENTE, 380-334.
Diobole, AR, 1,05 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 28

7

Av. Tête casquée d'Athéna à droite, le timbre du casque orné d'une Scylla. *Rv.* Héraclès à demi agenouillé à droite combattant le lion de Némée; au-dessus, arc.

BMC Italy 205, 344; SNG ANS 1423; Vlasto 1330.

Beau style; finement patiné; superbe exemplaire.

TARENTE, 235-228.
Nomos, AR, 6,49 g, ↙.

8

Av. ΔAIMAXOΣ Cavalier nu au galop à droite tenant dans la main droite un flambeau; dans le champ gauche, monogramme ⋈. *Rv.* TA-PAΣ Taras chevauchant un dauphin à gauche, tenant dans la main droite un canthare et dans la main gauche un trident; dans le champ droit, monogramme ⍋.

BMC Italy - ; SNG ANS 1244 (même coin d'avers); Vlasto 938 (même coin d'avers).

Très finement patiné; superbe.

TARENTE, 235-228.
Nomos, AR, 6,57 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 29

9

Av. KAΛΛIKPA/THΣ Cavalier au galop à droite, la tête de face, vêtu d'une courte tunique et d'un manteau flottant, levant la main droite; au-dessus, Niké volant à droite et le couronnant; dans le champ gauche, monogramme ⍑. *Rv.* TA[PAΣ] Taras chevauchant un dauphin à gauche, tenant sur la main droite Niké le couronnant et dans la main gauche un trident; dans le champ droit, monogramme ⋹.

BMC Italy 197, 277; SNG ANS - cf. 1260-1262 (monogramme légèrement différent); Vlasto 966 (cet exemplaire); Gulbenkian I, 49 (même coin d'avers).

Finement patiné; superbe.

Exemplaire provenant des collections Burnbury, Sotheby, Wilkinson & Hodges, Londres 1896, 101; "Of a Late Collector", Sotheby, Wilkinson & Hodges, Londres 1904, 29; H. Osborne O'Hagan, Sotheby, Wilkinson & Hodges, Londres 1908, 31; Sir H. Weber, 683 et M.P. Vlasto, Oscar E. Ravel, Descriptive catalogue of the collection of Tarentine coins compiled by M.P. Vlasto, Londres 1947, 966.

LUCANIE

HERACLEE, vers 300 av. JC.
Drachme, AR, 3,90 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 29

10

Av. Tête casquée d'Athéna de trois quarts de face à droite, le casque orné d'une Scylla; dans le champ gauche, monogramme ⊠ ; dans le champ droit, E. *Rv.* HPAKΛEIΩN Chouette debout à droite sur une branche d'olivier, la tête de face; dans le champ droit, ΦIΛΩ.

BMC Italy - ; SNG ANS - cf. 81 (inscription au revers HPA); SNG Lockett - cf. 356 (inscription au revers HPA); Hess-Leu 45, 13 = Leu 20,10 = TNA 2,15 (cet exemplaire).

Très rare; finement patiné; superbe.

Il existe une récurrence de mêmes lettres sur les monnaies d'Héraclée, Métaponte et Tarente. Ces lettres se rapportent-elles aux mêmes magistrats qui auraient eu des responsabilités sur plusieurs cités ? C'est possible. Si c'était le cas, ces lettres communes indiqueraient qu'il y avait peut-être une organisation du monnayage à un niveau fédéral entre ces cités voisines. (cf. A. Johnston, The Coinage of Metapontum, ANS NNM 164, 1990, p. 53-54). Ceci pourrait aussi expliquer le choix commun du type de la chouette liée à Athéna γλαυκ-ωπις (aux yeux de chouettes) à Héraclée et Métaponte (cf. lot n° 14).

METAPONTE, 530-470.
Tiers de statère, AR, 2,65 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 29

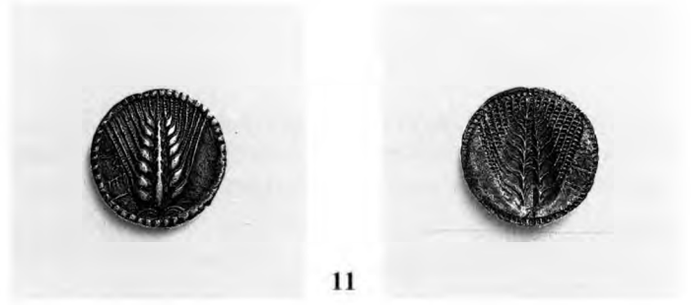

11

Av. MET Epi de blé dans un cercle perlé. *Rv.* MET (rétrograde) Epi de blé incus.

Traité I, 2067, pl. LXVI, 6; BMC Italy 240, 31; SNG ANS 175 (mêmes coins); S.P. Noe, The Coinage of Metapontum, part 1 and 2, with Additions and Corrections by A. Johnston, ANS NNM 32 et 47, réimpression New York, 1984, 29 (mêmes coins).

Rare; finement patiné; superbe.

METAPONTE, vers 350 av. JC.
Nomos, AR, 7,88 g, ↖.

12

Av. Tête de Déméter à gauche, couronnée d'épis de blé, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille. *Rv.* [M]ET[A] Epi de blé avec sa feuille dans le champ droit; dans le champ gauche, caducée et AY.

BMC Italy 253, 118; SNG ANS 399; A. Johnston, The Coinage of Metapontum, Part 3, ANS NNM 164, 1990, A1.6 (mêmes coins); Antikenmuseum Basel 154; Gulbenkian I, 79 (mêmes coins); Jameson 311 (mêmes coins).

Très beau.

METAPONTE, vers 330 av. JC.
Nomos, AR, 7,72 g, ↙.

Voir agrandissement couleur p. 87

13

Av. Tête casquée et barbue de Leucippos à droite; dans le champ gauche, tête de lion; dans le champs droit, monogramme Α. *Rv.* META Epis de blé avec sa feuille dans le champ gauche; dans le champ gauche, massue et [A]MI.

BMC Italy 248, 76-78; SNG ANS 432 ss; SNG Copenhagen 1208; Johnston, op. cit., B 2; Boston 116.

Très finement patiné; bien centré; superbe.

METAPONTE, 330-320.
Drachme, AR, 3,21 g, ↙.

Voir agrandissement couleur p. 29

14

Av. Chouette debout à droite sur une branche d'olivier; dans le champ gauche, ΣΙ. *Rv.* META Epi de blé avec sa feuille dans le champ droit; au-dessus de la feuille, caducée.

BMC Italy 257, 147; SNG ANS 519; SNG Lloyd 396; Johnston, op. cit., F1; Jameson 327; MM 68,53 (cet exemplaire).

Rare; patiné; très bel exemplaire.

METAPONTE, vers 280 av. JC.
AE, 3,56 g, ↙.

15

Av. Aigle debout à gauche, les ailes déployées; dans le champ gauche, couronne; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* META Epi de blé et foudre ailé; le tout dans un cercle linéaire.

BMC Italy 262, 190; SNG ANS 603; A. Johnston, The Bronze Coinage of Metapontum, Essays Kraay-Mørkholm, Louvain-la-Neuve, 1989, 126, 39, pl. XXXV, 39; Antikenmuseum Basel 156; Grose 1041; Laffaille 11 (cet exemplaire).

Rare; patine ocre; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronzes, Bâle, 1990, 55.

Il est tentant d'associer cette frappe à Pyrrhus en raison de l'aigle et du foudre, mais aussi à cause de la couronne, emblème de la victoire (cf. A. Johnston, op. cit., p. 127).

THURIUM, vers 420 av. JC.
Nomos, AR, 7,93 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 29

16

Av. Tête casquée d'Athéna à droite, parée d'un collier, le casque ceint d'une couronne d'olivier. *Rv.* ΘΟΥΡΙΩΝ Taureau debout à droite sur une ligne de terre, la tête baissée; entre les pattes, Δ; en exergue, poisson à gauche.

BMC Italy 288, 10; SNG ANS 889 (mêmes coins); SNG Lloyd 462; MM 68,64 (cet exemplaire).

Très beau style classique; finement patiné; très bel exemplaire.

THURIUM, 400-350.
Nomos, AR, 7,21 g, ↑.

17

Av. Tête casquée d'Athéna à droite, le timbre du casque orné d'une Scylla tenant une pagaie dans la main droite et étendant la main gauche. *Rv.* ΘΟΥΡΙΩΝ Taureau prêt à charger à droite, sur une ligne de terre; en exergue, poisson à droite.

BMC Italy 292, 57; SNG ANS 1011 (mêmes coins); SNG Copenhagen 1436; Boston 140; Gulbenkian I, 95; TNA 1,11 (cet exemplaire).

Patiné; très beau.

THURIUM, 400-350.
Triobole, AR, 1,23 g, ↙.

Voir agrandissement couleur p. 28

18

Av. Tête casquée d'Athéna à droite, le timbre du casque orné d'une Scylla. *Rv.* ΘΟΥΡΙΩΝ Taureau prêt à charger à droite sur une ligne de terre; en exergue, poisson à droite.

BMC Italy 296, 100; SNG ANS 1139; SNG Copenhagen 1478; SNG Tübingen 486; Sambon 171, 19.

Beau style classique; très finement patiné; superbe.

VELIA (HYELE), 400 -360.
Nomos, AR, 7,67 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 87

19

Av. Tête diadémée de femme à droite, les cheveux relevés sur la nuque, parée d'un collier. *Rv.* ΥΕΛΗΤΕΩΝ Lion debout à droite sur une ligne de terre; au-dessus, chouette volant à gauche.

BMC Italy 305, 6; SNG ANS 1231; SNG Münich 838; G.L. Mangieri, Velia e la sua monetazione, Lugano, 1986, 25; R.T. Williams, The silver Coinage of Velia, RNS Special Publication, London 1992, 217; Gulbenkian I, 103 (même coin d'avers).

Très rare; beau style orientalisant; très finement patiné; superbe.

Seulement 23 exemplaires de ce type cités par Williams. L'inscription ΥΕΛΗΤΕΩΝ se rapporte au nouveau nom attribué par les Phocéens en 540 av. JC. à Vélia. Le lion du revers est un motif orientalisant importé en Italie du Sud par Phocée. Il se retrouve aussi à Marseille, autre colonie phocéenne.

VELIA (HYELE), 365/350-40.
Nomos, AR, 7,61 g, ←.

Voir agrandissement couleur p. 29

20

Av. Tête casquée d'Athéna à gauche, le timbre du casque orné d'un griffon; derrière la nuque T. *Rv.* ΥΕΛΗΤΩΝ Lion marchant à droite sur une ligne de terre; au-dessus, chouette volant à droite; au-dessous T.

BMC Italy 309, 47; SNG ANS 1285 (même coin d'avers); SNG Copenhagen 1339; Mangieri, op. cit., Lugano 1986, 76; Williams, op. cit., 231-233 (même coin d'avers).

Très finement patiné; bien centré; superbe.

Seulement 15 exemplaires de ce coin d'avers cités par Williams.

La fortune, ainsi consacre et les hommes et les lieux, pour faire rêver ceux que le sort délaisse.

La Lydie, au généreux Pactole, charriait dans ses replis des nodules d'électrum aux reflets de soleil. Les paillettes se fixaient dans la toison des peaux tendues en plein courant que les orpailleurs brûlaient pour en faire des lingots.

Gygès, maître du pays après le meurtre de Candaule les offrait en présents au temple d'Apollon pour adoucir la noirceur du destin promis aux descendants.

Crésus fut celui que l'oracle avait, en son temps, désigné. On lui doit le monnayage d'or pur et pour l'éternité, à côté des légendes dont sa richesse le nimbe, le motif souverain du lion et du taureau qui fait les créséides.

lot n° 119

La première monnaie d'or

Tout animal est un monde, celui d'Egine le porte.

C'est la tortue vivante, de la terre et des eaux. On dit que les côtes de l'île en étaient fréquentées. La ville se reconnut dans cette vie paisible à durée légendaire, elle qui souffrit tant du glaive des conquérants et du poids des tributs à payer d'argent frais.

Nombre de cités antiques laisseront ainsi l'empreinte marquer le métal noble de symboles lourds de sens aux vertus héraldiques. Ces poinçons archaïques sont autant de mémoires que le collectionneur ravive aux seuls traits du motif.

lot n° 80

La tortue d'Egine

BRUTTIUM

LES BRETTIENS, 216-203.
Drachme, AR, 4,60 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 87

21

Av. Buste diadémé de Niké ailé à droite, les cheveux retenus en chignon et paré d'un pendant d'oreille; derrière la nuque, massue; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΡΕΤΤΙΩΝ Figure masculine nue et cornue debout de face, le manteau sur le bras droit, se couronnant de la main droite et tenant dans la main gauche une lance; dans le champ droit, brûle-parfum et B; le tout dans un cercle perlé.

BMC Italy - cf. 321, 19 (bucrane à l'avers; Γ au revers); SNG Lloyd 1546 (mêmes coins); SNG Fitzwilliam 707 (même coin d'avers); E.A. Arslan, Monetazione aurea ed argentea dei Brettii, Glaux 4, 1989, AR 54-77' (mêmes coins); F. Scheu, Silver and gold coins of the Brettians, NC 1962, S 28, pl. 5, 9 (mêmes coins); Hess-Leu, 7 avril 1960, 55 (cet exemplaire).

Joli style; finement patiné; bien centré; superbe.

Seulement 12 exemplaires, dont cette monnaie, cités par Arslan, op. cit. Il est très probable que des monnaies de ce type aient circulé lors de la présence d'Hannibal dans la région (cf. F. Scheu, op. cit., p. 44).

CROTONE, 420-376.
Nomos, AR, 7,96 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 29

22

Av. Aigle à gauche, les ailes déployées, sur une branche d'olivier à gauche; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* KPO Trépied, posé sur une base, surmonté d'une cortine munie de trois anneaux et de laquelle pend à droite une bandelette; dans le champ droit Δ.

BMC Italy - cf. 352, 81 (sans bandelette) SNG ANS 363; SNG Copenhagen - cf. 1796 (sans bandelette); P. Attianese, Kroton. Ex Nummis Historia. Dalle monete la storia, il culto, il mito di Crotone, Settingiano (CZ) 1992, 123.

Rare; finement patiné; bien centré; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant d'"une exceptionnelle collection de monnaies grecques antiques réunie par un éminent amateur", Jean Vinchon, Monte-Carlo, 1985, 57.

Avec le trépied, attribut d'Apollon, la symbolique de Crotone se réfère à Delphes : la naissance de la cité aurait été prédite par l'oracle (cf. Attianese, op. cit., p. 17). La bandelette qui est attachée à la cortine signifie que l'objet était consacré au culte d'Apollon. Voir également le revers du lot n°106 sur lequel Apollon tient des bandelettes et du lot n°135 sur lequel Apollon est assis sur l'omphallos décoré de bandelettes.

CROTONE, 420-376.
Nomos, AR, 7,22 g, ➔.

23

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, ses longs cheveux tombant sur la nuque. *Rv.* KPO Trépied, surmonté d'une cortine munie d'anneaux; dans le champ gauche, branche de laurier ornée d'une bandelette.

BMC Italy 354, 98; SNG ANS 397; SNG Lloyd 623 (mêmes coins); Attianese, op. cit., 145 (mêmes coins); Gulbenkian I, 134; MM 68,78 (cet exemplaire).

Patiné; presque superbe.

LOKROI EPIZEPHYRIOI, début 3ème siècle av. JC.
AE, 15,16 g, ↓.

24

Av. Tête laurée de Perséphone à droite; dans le champ gauche, flambeau. *Rv.* ΛOKPΩN Aigle debout à gauche sur un foudre; dans le champ gauche, Ⱥ ; dans le champ droit, palme ornée de rubans.

BMC Italy 367, 33; SNG ANS 560-561; SNG Copenhagen 1881; SNG Lloyd 654.

Rare; patine vert foncé; très beau/superbe.

RHEGION, vers 450 av. JC.
Litra, AR, 0,77 g, ➔.

Voir agrandissement couleur p. 28

25

Av. Masque de lion de face dans un cercle perlé. *Rv.* RECI Au-dessous, symbole non identifié; le tout dans une couronne de laurier.

BMC Italy - cf. 375, 21-22 (à l'avers, feuille de lierre dans le champ droit); SNG ANS 651; SNG Copenhagen 1932; SNG Lockett 654 (cet exemplaire); H. Herzfelder, Les monnaies d'argent de Rhegion, Paris 1957, 89 B, pl. IV, Bβ.

Rare; très beau style; finement patiné; bien centré; d'une excellente conservation; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant des collections Sir Hermann Weber M. D., L. Forrer, Greek Coins, vol. I, Londres 1922, 1118 et Richard Cyrill Lockett, Glendining & Co, Londres, 25 octobre 1955, 536.

Selon Herzfelder, le type du lion de face représente un mufle de lion "vivant" et non pas une dépouille sans yeux. Il serait un attribut d'Apollon, dieu suprême de la cité qui joua un rôle important dans sa fondation vers 720 av. JC., par les Chalcidiens (cf. H. Herzfelder, op. cit., p. 17). La couronne de laurier du revers se rapporte également au culte d'Apollon.

RHEGION, vers 200-89.
Tétras, AE, 3,22 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 59

26

Av. Bustes accolés des Dioscures à droite, drapés et coiffés du pilos; au-dessus de chaque tête, une étoile; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IIII/ PHΓINΩN Hermès nu debout de face, la tête à gauche, coiffé du pétase et portant la chlamyde sur le bras gauche, tenant dans la main droite un rameau et dans la main gauche un caducée.

BMC Italy 384, 108; SNG ANS 768; SNG Münich 1703; A. Sambon, Recherches sur les anciennes monnaies de l'Italie méridionale, Naples, 1863, 220, 64; S. Boutin, Catalogue des monnaies grecques antiques de l'ancienne collection Pozzi, Monnaies frappées en Europe, Maastricht, 1979, 848; Laffaille 30 (cet exemplaire).

Rare; joli style; patine vert foncé; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 105.

Selon Pierre Strauss, les quatre petits traits du revers sont probablement des marques de valeur et indiquent une fraction de la litra.

TERINA, vers 430 av. JC.
Statère, AR, 7,71 g, ←.

Voir agrandissement couleur p. 29

27

Av. Tête de la nymphe Terina à gauche, les cheveux ondulés et relevés, retenus par un bandeau, parée d'un collier avec pendentif; le tout dans une couronne de feuilles de laurier. *Rv.* [TEPI]NAIΩN Niké assise à gauche sur une hydrie renversée, tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche un caducée.

BMC Italy 386, 5; SNG ANS 801 (mêmes coins); SNG Fitzwilliam 857; R.R. Holloway - G.K. Jenkins, Terina, Bellinzona 1983, 12 (mêmes coins); H.v. Fritze et H. Gaebler, Terina, Nomisma I, 1907, 15 ss, pl. II, H + θ (mêmes coins); K. Regling, Terina, Berliner Winkelmannsprogramm 66, 1906, 9 (mêmes coins); Antikenmuseum Basel 237; Gulbenkian I, 149; Hess-Leu 31, 87 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer pl. 95, 273 (même coin d'avers).

Rare; excellent style du haut classique, charmant; finement patiné; presque superbe/très beau.

SICILE

AGRIGENTE, 425-406.
Hémidrachme, AR, 2,18 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 29

28

Av. Aigle volant à droite tenant un lièvre dans ses serres; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* [A]-K-P-A Crabe; au-dessous, poisson à gauche.

BMC Sicily 13, 70; SNG ANS - cf. 1011 (même coin d'avers; au revers, poisson à droite); SNG Lockett 716 (cet exemplaire); Rizzo pl. 1 - cf. 18 (aigle à gauche).

Rare; très beau style; finement patiné; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Richard Cyrill Lockett, Glendining & Co, Londres, 25 octobre 1955, 597.

AGRIGENTE, 425-406.
Once, AE, 3,90 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 58

29

Av. AK-PA Aigle debout à gauche sur un poisson, la tête retournée; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* Crabe; dans le champ droit, globule; au-dessous, poisson.

BMC Sicily 17, 113; SNG ANS - cf. 1060 (globule en bas); SNG Copenhagen 84; SNG Munich 151; CNS I - cf. 192, 85 (avec mouche à l'avers, globule en haut au revers); Laffaille 38 (cet exemplaire).

Rare; très beau style; patine brun-vert foncé; presque superbe/très beau.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 124.

AGRIGENTE, 340-300.
AE, 4,12 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 59

30

Av. AKPAΓANTI Tête laurée et barbue de Zeus à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Aigle volant à gauche tenant dans ses serres un lièvre; dans le champ droit, ΦI.

BMC Sicily - cf. 19, 128 (inscription de revers Δ); SNG ANS - cf. 1113 (inscription de revers Δ); SNG Copenhagen 97; CNS I, 207, 116; Antikenmuseum Basel - cf. 270 (pas d'inscription au revers); Hunterian I, 162, 73; Laffaille 40 = Auctiones 10, 60 (cet exemplaire).

Rare; très beau style; belle patine verte; presque superbe.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 127.

CATANE, vers 415 av. JC.
Drachme, AR, 4,04 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 29

31

Av. KATANAIΩN Quadrige galopant à droite sur une ligne de terre conduit par un aurige debout, tenant dans la main droite le kentron et dans la main gauche les rênes, couronné par Niké volant à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* AMENANOΣ Tête juvénile et cornue du dieu-fleuve Aménanos à gauche, la chevelure retenue par un bandeau; dans le champ gauche, poisson et écrevisse; dans le champ droit, poisson.

BMC Sicily 49, 41; SNG ANS 1263; S. Mirone, Le monete dell' antica Catana, RIN 1917-1918, 73; Rizzo pl. XIV, 8; Antikenmuseum Basel 335 (même coin d'avers); Kraay-Hirmer pl. 13, 39.

Très rare; excellent style classique; très beau/TB.

Cette monnaie est probablement une oeuvre non signée du très célèbre maître graveur Euainetos qui inaugure un nouveau type avec ces drachmes (cf. S. Mirone, p. 70 et 82).

CATANE, vers 415 av. JC.
Once, AE, 0,60 g, →.

Voir agrandissement couleur p. 59

32

Av. AM-E[NANOΣ] Tête du dieu-fleuve avec une petite corne à gauche; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* K-A à l'intérieur d'un foudre ailé; dans le champ gauche, globule.

BMC Sicily 50, 51-52; SNG ANS - ; SNG Copenhagen - ; CNS III, 92, 2.

Très rare; beau style; belle patine marron; superbe exemplaire.

Seulement 7 exemplaires cités par Calciati, CNS.

ENTELLA, 370-350.
Au nom des Campaniens.
Hémilitron, AE, 8,77 g, ↙.

Voir agrandissement couleur p. 59

33

Av. ENTEΛ[Λ]A Tête de Déméter à droite, couronnée d'épis, ses longs cheveux tombant sur la nuque, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille. *Rv.* K-AMΠ-A-NΩ-N Pégase volant à gauche; au-dessous, à gauche, casque corinthien.

BMC Sicily 60, 4; SNG ANS, - ; CNS I, 318, 4; S. Garraffo, Storia e monetazione di Entella nel quarto secolo a.C., AIIN 25 (1978), 30, 6a, pl. I, 8 (même coin d'avers); Antikenmuseum Basel 277.

Très rare; très beau style; belle patine verte; superbe.

Seulement 3 exemplaires cités par Calciati, CNS.

HIMERE, 515-483.
Drachme lourde, AR, 5,83 g, ↗.

34

Voir agrandissement couleur p. 87

Av. Coq debout à droite; dans le champ gauche, VV; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Poule debout à droite dans un carré linéaire; le tout dans un carré incus.

Traité I - cf. 2372, pl. LXXX, 12 (inscription différente au revers); BMC Sicily - cf. 77, 18 (inscription différente à l'avers); C.M. Kraay, The archaic Coinage of Himera, Naples 1984, 153a = Glendining 25 avril 1939, 20 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer pl. 20, 64 (variante).

Très rare; variante unique de cette combinaison de coins; finement patiné; très bel exemplaire.

MESSINE, 430-410.
Tétradrachme, AR, 17,15 g, ↓.

35

Av. ΜΕΣΣΑ-ΝΑ Bige de mules à droite, conduit par un aurige debout tenant les rênes des deux mains; en exergue, deux dauphins face à face; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΜΕΣ-Σ-A-N-IO-N Lièvre bondissant à droite; au-dessous, dauphin à droite; le tout dans un cercle perlé.

BMC Sicily 103, 39; SNG ANS - cf. 362-364 (inscriptions au revers différentes) et 358 (à l'avers, Niké au-dessus); SNG Lloyd 1097; Rizzo pl. XXVI, 3; Kraay-Hirmer pl. 18, 56.

Très beau style; patiné; bien centré; petite cassure de coin au revers; très bel exemplaire.

MESSINE, 430-410.
Tétradrachme, AR, 17,19 g, ↘.

36

Av. Bige de mules à gauche conduit par la nymphe Messana debout tenant les rênes des deux mains; au-dessus, Niké volant à droite et couronnant l'aurige; en exergue, deux dauphins face à face; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΜΕΣΣ-AN-ION Lièvre bondissant à droite; au-dessous, tête cornue de Pan à droite; le tout dans un cercle perlé.

BMC Sicily 104, 49; SNG ANS 369 et 371 (même coin d'avers); SNG Lloyd 1100 (même coin de revers); Rizzo pl. XXVI, 13 (mêmes coins); Hirsch XXXIV, 163 (cet exemplaire).

Très beau style; finement patiné; très beau.

SELINONTE, 500-480.
Didrachme, AR, 8,85 g, ↑.

37

Av. Feuille de persil. *Rv.* Carré incus divisé en douze compartiments triangulaires.

Traité I - cf 2342, pl. LXXIX, 5 (avec globules); BMC Sicily 138, 1; SNG ANS - cf. 672-673 (motif de la feuille différent), et 674 (carré incus divisé en huit compartiments); C. Arnold-Biucchi, L. Beer-Tobey, N. M. Waggoner, A Greek archaic silver Hoard from Selinus, ANS MN 33, 1988, 28-34; C. Arnold-Biucchi, The Beginning of the Coinage in the West : Archaic Selinus. Florilegium U. Westermark, - cf. 16, 2 (motif de la feuille différent); Kraay-Hirmer pl. 66, 185.

Superbe exemplaire.

SYRACUSE, 482-480.
Tétradrachme, AR, 17,07 g, ↓.

38

Av. Quadrige à droite, sur une ligne de terre, conduit par un aurige debout tenant les rênes; Niké à droite couronnant les chevaux. *Rv.* ΣY-RAK-O-Σ-ION Tête de la nymphe Aréthuse à droite, coiffée d'un diadème de perles, au pourtour, quatres dauphins.

Traité - cf. 2262, pl. LXXV, 2 (subdivision différentes de l'inscription); BMC Sicily - cf. 149, 26 (subdivision différente de l'inscription); SNG ANS 15 (mêmes coins); E. Boehringer, Die Münzen von Syrakus, Berlin/Leipzig, 1929, 62; Gulbenkian I, 251.

Beau style archaïque; bien centré; superbe.

SYRACUSE, vers 420 av. JC.
Trias, AE, 2,74 g, ↓.

39

Av. Tête de nymphe à droite, parée d'un collier; derrière la nuque, quatre X (trois hors de flan). *Rv.* Hippocampe ailé à droite; au-dessous, poulpe; dans le champ trois globules (= trois onces).

CNS II, 62, 30; Antikenmuseum Basel 454; C. Boehringer, Zur Finanzpolitik und Münzprägung des Dionysos von Syrakus, Essays Thompson, Wetteren 1979, pl. 39, 23.

Rare; joli style, charmant; patine vert foncé; superbe.

Seulement 7 exemplaires cités par Calciati, CNS.

SYRACUSE.
Agathoclès, 1er règne, 317-310.
50 litrae, El, 3,55 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 29

40

Av. Tête laurée d'Apollon à gauche, ses cheveux longs tombant sur la nuque; dans le champ droit, protomé de cheval à droite. *Rv.* ΣΥΡΑΚ-ΟΣΙΟΝ Trépied dont les extrémités sont en forme de patte de lion, posé sur une base, surmonté d'une cortine munie de trois anneaux; le tout dans un cercle linéaire.

BMC Sicily 183, 253; SNG ANS 631 (même coin d'avers); Antikenmuseum Basel 509 (même coin d'avers); de Luynes 1268; G.K. Jenkins, Electrum Coinage of Syracuse, Essays Robinson, Oxford 1968, 157, O 18 (même coin d'avers); Kraay-Hirmer pl. 47, 131 (même coin d'avers).

Très beau style; superbe.

Seulement 6 exemplaires de ce coin d'avers cités par Jenkins.

SYRACUSE.
Agathoclès, 3ème règne, 295-289.
AE, 6,95 g, ←.

Voir agrandissement couleur p. 59

41

Av. ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ Tête d'Héraclès à droite, le front ceint d'un bandeau. *Rv.* Lion marchant à droite sur une ligne de terre; au-dessus, massue; en exergue, F.

BMC Sicily - cf. 196, 389 ss (cercle perlé); SNG ANS - cf. 737 (torche en exergue); SNG Copenhagen - cf. 769 (torche en exergue); CNS II - cf. 291, 151 (autres symboles à l'exergue); Laffaille 82 (cet exemplaire).

Rare variante; patine brun-vert; superbe.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 236.

Le type d'Héraclès sans la dépouille du lion de Némée est caractéristique de l'Héraclès-Melqart carthaginois (cf. A. Burnett, The Enna hoard and the silver coinage of the Syracusan democracy, RSN 62, 1983, 114 ss).

SYRACUSE.
Hicetas, 288-279.
AE, 9,34 g, ↑.

42

Av. ΔΙΟΣ ΕΛΛΑΝΙΟΥ Tête imberbe et laurée de Zeus Hellanios à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΣΥΡΑΚ-ΟΣΙΩΝ Aigle debout sur un foudre à gauche les ailes déployées; dans le champ gauche, étoile; le tout dans un cercle linéaire.

BMC Sicily - cf. 204, 473 (pas de symbole au revers); SNG ANS 810; SNG Copenhagen 785; CNS II 302, 156; Strauss 245.

Patine verte; superbe.

SYRACUSE, 215-212.
12 litrae, AR, 9,82 g, ↘.

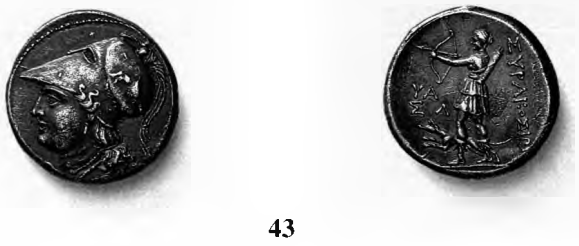

Voir agrandissement couleur p. 87

43

Av. Tête casquée d'Athéna à gauche, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ Artémis debout à gauche sur une ligne de terre tirant à l'arc; à ses pieds, un chien courant à gauche; dans le champ gauche, YA/ΣΛ.

BMC Sicily 223, 652; SNG ANS - cf. 1041 (YA-Σ); A. Burnett, The Enna hoard and the silver coinage of the Syracusan democracy, RSN 62, 1983, 101; Jameson 892; MM 54, 137 (cet exemplaire).

Patiné; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant d'une "Hochbedeutende Sammlung Griechischer Münzen aus altem Besitz", Hirsch XXXII, Munich 1912, 398.

LES MAMERTINS.
Messine, 220-200.
Demi once, AE, 1,05 g, →.

Voir agrandissement couleur p. 59

44

Av. Buste d'Artémis à droite, avec arc et carquois, coiffé d'une stephané, paré d'un collier et d'un pendant d'oreille; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* MAMEPTINOYM Omphalos.

BMC Sicily 113, 51; SNG ANS - ; CNS I, 105, 33; M. Sarström, A Study in the Coinage of the Mamertines, Lund 1940, 266 ; Grose 2431, pl. 81, 12.

Très rare subdivision; joli style; excellente patine vert clair; superbe exemplaire.
Le meilleur exemplaire connu.

Seulement 2 exemplaires cités par Calciati, CNS. Les Mamertins étaient des mercenaires samnites, originaires d'Italie, installés à Messine. Leur pouvoir, en tant qu'état indépendant, se maintint pendant 24 ans jusqu'à l'arrivée des Romains en Sicile en 264 av. JC. Le type de revers avec l'omphalos se réfère à Apollon qui avait un culte à Messine (cf. M. Sarström, p. 1-11).

MER NOIRE

CHERSONESE TAURIQUE

PANTICAPEE, 500-480.
Hémidrachme, AR, 2,94 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 28

45

Av. Masque de lionne de face. *Rv.* Carré incus irrégulier.

Traité I, 669, p. XVII, 9; BMC Tauric Chersonese - ; SNG Copenhagen - cf. 17 (diobole); Hunterian I, 423, 1, pl. XXVIII, 10; K. Dittrich, Ancient coins from Olbia and Panticapaeum, London s.d., (1959), - cf. 153, 14 (diobole); D.B. Shelow, Coinage of the Bosporus, VI-II Centuries BC, BAR Suppl. series 46, 1978, - cf. pl. 1, 1 (drachme); A.N. Zograph, Ancient Coinage, BAR Suppl. Series 33, 1977, pl. 39, 9.

Très rare; patiné; superbe.

SARMATIE

OLBIA, 50-40.
Koson, † vers 29 av. JC.
Statère, AU, 8,57 g, ↑.

46

Av. ΚΟΣΩΝ Koson entre deux licteurs marchant à gauche sur une ligne de terre; dans le champ gauche, monogramme ᛕ ; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Aigle debout à gauche, les ailes déployées, tenant dans la serre droite une couronne et dans la serre gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

BMC Thrace 208, 1; SNG Lockett 1087; RPC 1701; M. Bahrfeldt, Über die Goldmünzen des Dakerkönigs ΚΟΣΩΝ, Berliner Münzblätter 1912, 386 ss; Grose 4547, pl. 171, 6; O. Iliescu, Sur les monnaies d'or à la légende ΚΟΣΩΝ, QT 1990, 185.

Superbe exemplaire.

Cette monnaie combine, en les imitant, les types de deux deniers de la République romaine : celui de Q. Pomponius Rufus, avec l'aigle au revers, et celui de M. Junius Brutus avec au revers, le consul L. Junius Brutus, son aïeul, entre deux licteurs (cf. Crawford 398/1 et 433/1). Il s'agit d'une émission locale attribuée à un roi dace ayant régné jusqu'en 29 av. JC et dont le nom était Koson ou Kotison (cf. Iliescu, op. cit. p. 188 et 208).

Qu'en saurions-nous, sans elle, de ces beaux jeux d'amour qui nous ont fait durer et en garder des traces ? Une ménade, un silène, si près de nous, toujours, exceptée la tenue et qui, même parfois, pourrait bien nous surprendre...

On les a vu obscènes à l'époque archaïque, ils se sont adoucis, Dionysos et ses cultes une fois assimilés. Il n'est pas repoussé, le genou est à terre, le romantisme, déjà, pour longtemps inventé.

Chaque ville, chaque couronne, chaque vainqueur avait comme un besoin d'afficher sa puissance ou son identité. La profusion des thèmes illustre tout à coup l'importance des échanges, pour faire de qui choisit quelqu'un d'embarrassé.

lot n° 53

Thasos et sa monnaie

5

18

7

25

58

124

45

99

90

123

88

108

100

109

127

127

144

144

55

Témoignages de cités grecques

Témoignages de cités grecques

GRECE DU NORD

THRACE

ABDERE, 411/410-386/385.
Statère, AR, 12,06 g, ↙.

47

Av. Griffon à gauche, la patte droite relevée. *Rv.* Ε-Π[Ι]/ΗΡ/ΟΚΛΕ-ΤΟ autour d'une cithare à six cordes; le tout dans un carré incus.

Traité IV - ; BMC Thrace - ; J.M.F. May, The Coinage of Abdera (540-345 B.C.), RNS Special Publication 3, London 1966, - cf. 297 (probablement même coin d'avers).

Type de revers d'une grande rareté; patiné; très beau.

ABDERE, 386-350.
Tétradrachme, AR, 10,04 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 29

48

Av. ΑΒΔΗ-[ΡΙ]/ΤΕ[ΩΝ] Griffon, les ailes pointues, couché à gauche sur une ligne de terre, la patte avant droite levée. *Rv.* ΕΠΙ ΔΗ-ΜΗΤΡΙΟΥ Tête laurée d'Apollon à droite.

Traité IV, 1400, pl. CCCXXXVII, 15; BMC Thrace 73, 66; May, op. cit., 533 (même coin d'avers) et 534 (même coin de revers); Grose - cf. 4031 (griffon à droite); MM 54, 151 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer pl. 138, 428 (variante).

Très rare variante; finement patiné; superbe.

Le type d'Abdère était le griffon. C'était aussi celui de Teos, cité ionienne, qui, en 544 av. JC., fonda la colonie d'Abdère. Celle-ci adopta le type avec une seule variante: le griffon d'Abdère est tourné à gauche (généralement), tandis que celui de Teos l'est à droite (cf. J.M.F May p. 49). La légende dit que le griffon était le gardien du trésor d'Apollon dont la tête est représentée au revers de cette monnaie.

ROYAUME DE THRACE

LYSIMAQUE, 306-281.
Colophon, 299/298 - 297/296.
Tétradrachme, AR, 17,17 g, ↑.

49

Av. Tête d'Héraclès à droite, coiffée de la peau du lion de Némée; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ/ ΒΑΣΙΛΕΩΣ Zeus aétophore, à demi nu, assis à gauche, s'appuyant de la main gauche sur un sceptre; dans le champ gauche, croissant de lune sous un protomé de lion à gauche; sous le trône, pentagramme.

SNG Copenhagen - ; L. Müller, Die Münzen des thrakischen Königs Lysimachus, Copenhagen, 1858, 19; M. Thompson, The Mint of Lysimachus, Essays in Greek Coinage presented to Stanley Robinson, Oxford, 1968, 123; M. Thompson, The Armenak hoard, ANS MN 31, 1986, - cf. 865 (torche à la place du croissant).

Finement patiné; très bel exemplaire.

LYSIMAQUE, 306-281.
Pergame, 287-282.
Tétradrachme, AR, 16,72 g, ↑.

50

Av. Tête d'Alexandre le Grand déifié à droite portant le bandeau royal et la corne d'Ammon dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ-ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ Athéna casquée assise à gauche tenant sur la main droite Niké couronnant le nom royal et s'appuyant du bras droit sur un bouclier décoré d'une tête de lion; dans le champ gauche, pilier hermaïque.

Müller, op. cit., 85; M. Thompson, op. cit., - cf. 216 (M et pentagramme à gauche); Tkalec 1986, 89 (cet exemplaire).

Patiné; très beau.

LYSIMAQUE, 306-281.
Lysimacheia.
AE, 4,36 g, ↑.

51

Av. Tête d'Athéna à droite, coiffée d'un casque attique, dans un cercle perlé. *Rv.* [Β]ΑΣΙΛΕΩΣ/[Λ]ΥΣΙΜΑΧΟΥ Lion bondissant à droite; au-dessous, Μ entre un caducée à gauche et un fer de lance à droite.

SNG Copenhagen 1154; S. Boutin, Catalogue des monnaies grecques antiques de l'ancienne collection Pozzi, Monnaies frappées en Europe, Maastricht, 1979, 2661; Müller, op. cit., 76; Laffaille 103 (cet exemplaire).

Belle patine verte; très beau.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 296.

ILES DE THRACE

SAMOTHRACE, 490-475.
Hémidrachme, AR, 2,30 g, ↓.

52

Voir agrandissement couleur p. 87

Av. Sphinx assis à gauche, la patte avant droite levée, dans un cercle perlé. *Rv.* Tête de lion à gauche, la gueule ouverte, dans un carré perlé; le tout dans un carré incus.

Traité II, 1962, pl. CLIV, 16; BMC Islands of Thrace - ; SNG Berry 505; SNG Copenhagen 991; W. Schwabacher, Ein Fund archaischer Münzen von Samothrake, Transactions of the International Numismatic Congress 1936, London 1938, 111, 9; Svoronos pl. 17, 22.

Très rare; très beau style; finement patiné; presque superbe/TB.

Samothrace était un haut lieu de la spiritualité antique et du mystérieux culte des Cabires. Protégée des dieux, cette île était un havre de paix où, entre autres, Persée, le dernier roi macédonien, vaincu par Rome, chercha refuge. Il y avait à Samothrace un temple célèbre dont l'entrée était décorée par les statues des deux Cabires jumeaux, Alcon et Eurymédon, que l'on identifie parfois aux Dioscures. Alcon et Eurymédon faisaient également partie du cortège de Dionysos au culte duquel est associé le sphinx représenté sur l'avers de cette monnaie. Le sphinx est un animal fantastique souvent représenté avec une tête et un torse de femme, le corps d'un lion et des ailes. (Voir également le sphinx du lot n° 111)

THASOS, 463-411.
Statère, AR, 8,56 g, ↑.

53

Voir agrandissement couleur p. 27

Av. Satyre à demi agenouillé à droite, enlevant une ménade vêtue d'un long chiton; dans le champ droit, A. *Rv.* Carré incus quadriparti.

Traité IV, 1127, pl. CCCXXII, 2; BMC Islands of Thrace 218, 29; SNG Berry 508; Svoronos pl. X, 27-28; G. Le Rider, "Les monnaies thasiennes", Guide de Thasos, Paris 1968, pl. 1, 6; Gulbenkian II, 464 (même coins d'avers); Kraay-Hirmer pl. 141, 437.

Très beau style classique; finement patiné; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant des collections «'H.A.' incluant la partie grecque 'Philadelphe'», Tradart, Genève 1991, 74 et H. de Nanteuil, Jules Floranges et Louis Ciani, Paris 1925, 726.

THASOS, 463-411.
Drachme, AR, 3,63 g, ↗.

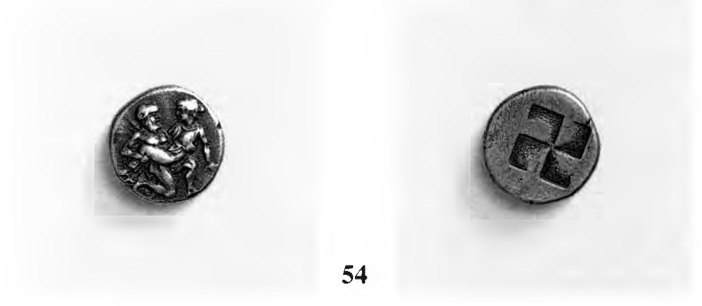

54

Voir agrandissement couleur p. 87

Av. Satyre à demi agenouillé à droite, enlevant une ménade vêtue d'un long chiton. *Rv.* Carré incus quadriparti.

Traité IV, 1132, pl. CCCXXII, 7; BMC Islands of Thrace 219, 35; Le Rider, op. cit., pl. I, 8; Svoronos pl. X, 31; H. Bloesch, Griechische Münzen in Winterthur, Münzkabinett der Stadt Winterthur, Winterthur, 1987, 1295.

Finement patiné; très beau.

THASOS, 411-350.
Trihémiobole, AR, 0,84 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 28

55

Av. Silène à demi agenouillé à droite, la tête de face, tenant dans la main droite un canthare. *Rv.* ΘΑΣ/ΙΩΝ Cratère à volutes.

Traité IV, 1151, pl. CCCXXIII, 11; BMC Islands of Thrace 221, 58; SNG Copenhagen 1031; Svoronos - .

Finement patiné; très beau.

THASOS, après 146 av. JC.
Tétradrachme, AR, 16,91 g, ↑.

56

Av. Tête de Dionysos à droite, le front ceint d'un bandeau et couronné de feuilles de lierre. *Rv.* ΗΡΑΚΛΕΟΥΣ/ΣΩ–ΤΗΡΟΣ/ΘΑΣΙΩΝ Héraclès nu debout à gauche, s'appuyant de la main droite sur une massue et portant sur son bras gauche la peau du lion de Némée; dans le champ gauche, M.

BMC Island of Thrace 222, 72; SNG Copenhagen 1040; Le Rider, op. cit., 51.

Presque superbe.

MACEDOINE

NEAPOLIS, vers 480 av. JC.
Statère, AR, 9,63 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 87

57

Av. Masque de Gorgone de face tirant la langue. *Rv.* Carré incus quadriparti.

Traité I, 1740, pl. LV, 14; BMC Macedonia, 84, 2 ss; SNG ANS 404; SNG Berry 39; Svoronos pl. IX, 32 ss; Kraay-Hirmer pl. 140, 433; Jenkins 101.

Patiné; très bel exemplaire.

Les Gorgones étaient trois monstres (Sthéno, Euryalé et Méduse) engendrés par deux divinités marines. Leurs cheveux étaient des serpents; elles avaient de grosses défenses pareilles à celles des sangliers, des mains de bronze et des ailes d'or. Leur regard était si pénétrant qu'il transformait en pierre quiconque le croisait. Méduse est considérée comme la Gorgone par excellence, celle que Persée réussit à tuer en lui tranchant la gorge et dont Athéna plaça la tête sur son bouclier ou au centre de son égide. La Gorgone est une figure apotropaïque (qui chasse les démons) et c'est probablement en tant que telle qu'elle est placée à l'avers des monnaies de Néapolis.

LIGUE CHALCIDIENNE, 432-348
Olynthos, vers 400-390.
Tétrobole, AR, 2,46 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 28

58

Av. Tête laurée d'Apollon à droite dans un cercle perlé. *Rv.* Χ-Α-Λ/ΚΙΔ/ΕΩΝ autour d'une cithare à sept cordes; le tout dans un carré incus.

Traité IV, 944, pl. CCCXIII, 11; BMC Macedonia 68, 17; SNG ANS 515 (même coin de revers); SNG Copenhagen 243; D.M. Robinson-P.S. Clement, Excavations at Olynthos, IX. The Chalcidic Mint and the Excavation Coins Found in 1928-1934, Baltimore 1939, P 8; Boston 579.

Beau style; finement patiné; superbe exemplaire.

LIGUE CHALCIDIENNE, 432-348.
Olynthos, 380-360 .
Tétradrachme, AR, 14,41 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 43

59

Av. Tête laurée d'Apollon à droite. *Rv.* ΧΑΛ/ΚΙΔ/ΕΩΝ / ΕΠΙ ΑΡΙΣΤΩΝΟΣ Cithare à six cordes.

Traité IV, 942; BMC Macedonia 68, 10; Robinson-Clement, op. cit., 134; AMNG III/2, 85, 8, pl. XVII, 12; Boston 582; Gulbenkian II, 422 (même coin d'avers).

Beau style classique; très finement patiné; superbe.

ROYAUME DE MACEDOINE

PHILIPPE II, 359-336.
Pella, 342-337.
Tétradrachme, AR, 14,48 g, ↖.

60

Av. Tête laurée et barbue de Zeus à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* ΦΙΛΙΠ-ΠΟΥ Cavalier nu à droite sur une ligne de terre, tenant dans la main droite une palme et dans la main gauche les rênes; sous le ventre du cheval, foudre; le tout dans un cercle linéaire.

SNG Copenhagen 549; Müller 11; G. Le Rider, Le monnayage d'argent et d'or de Philippe II, Paris 1977, 292 (mêmes coins); Boston 649; Jenkins 278-279.

Beau style; finement patiné; très bel exemplaire.

Avec la tête de Zeus, Philippe II inaugura un type nouveau dans le monnayage macédonien, les monnaies de ses prédécesseurs ne montrant que l'aigle de Zeus. C'est peut-être à l'occasion d'un changement d'étalon (du persique au thraco-macédonien) que Philippe adopta ce type nouveau. Passionné de courses de chevaux, il est possible qu'il ait eu un culte particulier pour Zeus, dieu protecteur des Olympia de Dion et des concours d'Olympie en Elide. Cette passion, et la victoire de son cheval à Olympie en 348 av. JC., expliqueraient aussi le choix du type de revers qui montre un jeune cavalier vainqueur (cf. Le Rider, op. cit., pp 363-367).

PHILIPPE II, 359-336.
Amphipolis, 323-316.
Tétradrachme, AR, 14,36 g, →.

61

Av. Tête laurée et barbue de Zeus à droite. *Rv.* ΦΙΛΙΠ-ΠΟΥ Cavalier nu à droite sur une ligne de terre, tenant dans la main droite une palme et dans la main gauche les rênes; sous le ventre du cheval, bouclier; sous sa patte avant levée, Π; le tout dans un cercle perlé.

SNG Copenhagen - cf. 558 (rameau sous le cheval); Müller 236; Le Rider, op. cit., pl. 46, 6.

Très finement patiné; superbe.

ALEXANDRE III LE GRAND, 336-323.
Amphipolis, 330-320.
Statère, AU, 8,61 g, →.

Voir agrandissement couleur p. 29

62

Av. Tête d'Athéna casquée à droite, le timbre du casque décoré d'un serpent. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ Niké debout à gauche, tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche une stylis; dans le champ gauche, foudre.

SNG Copenhagen 625; Price 164; M. Thompson, Alexander's Drachm Mints I : Sardes and Miletus, ANS NS 16, New York, 1983, 70, 1-2, pl. 32, 1-2 (pour une datation du vivant d'Alexandre); O.H. Zervos - M.J. Price, The earliest coins of Alexander the Great, NC 1982, pl. 45, 2.

Bien centré; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection «'H.A.' incluant la partie grecque 'Philadelphe'», Tradart, Genève, 1991, 92.

La Niké a été placée au revers de cette monnaie autant pour rappeler la victoire de Salamine sur les Perses en 480 av. JC. que pour présager des victoires à venir (cf. M.J. Price, op. cit., p. 30).

ALEXANDRE III LE GRAND, 336-323.
Sardes, 323-319.
Statère, AU, 8,51 g, ↑.

63

Av. Tête d'Athéna casquée à droite. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ Niké debout à gauche, tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche une stylis; dans le champ gauche, torche; dans le champ droit, A.

Müller 30; Price 2633; Thompson, op. cit., 29, 299.

Superbe/très beau.

ALEXANDRE III LE GRAND, 336-323.
Magnésie, 323-319.
Drachme, AR, 3,93 g, ↗.

64

Av. Tête imberbe d'Héraclès à droite, coiffée de la peau du lion de Némée dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ Zeus aétophore, à demi nu, assis à gauche, s'appuyant de la main gauche sur un sceptre; dans le champ gauche, thyrse; le tout dans un cercle perlé.

Müller 662; Price 1945; M. Thompson et A.R. Bellinger, Greek Coins in the Yale Collection IV, A Hoard of Alexander Drachms, Yale Classical Studies XIV, 1955, 51.

Beau style; finement patiné; superbe.

ALEXANDRE III LE GRAND, 336-323.
Milet, 294-287.
Tétradrachme, AR, 16,96 g, ↑.

65

Av. Tête imberbe d'Héraclès à droite, coiffée de la peau du lion de Némée. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ Zeus aétophore, à demi nu, assis à gauche, s'appuyant de la main gauche sur un sceptre; dans le champ gauche, monogramme Ϻ.

SNG Ashmolean 2794; SNG Copenhagen 750; Müller 1055; Price 2150; B. Deppert-Lippitz, Die Münzprägung Milets vom vierten bis ersten Jahrhundert v. Chr., Typos V, 1984, 66, 6, pl. 33, 1.

Finement patiné; flan large; superbe.

DEMETRIOS POLIORCETES, 306-283.
Pella, 289-288.
Tétradrachme, AR, 17,04 g, ↖.

66

Av. Tête diadémée et portant une corne de taureau de Demetrios Poliorcètes à droite dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙ–ΛΕΩΣ/ ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ Poséidon nu, debout à gauche, le pied droit sur un rocher, posant la main droite sur le genou et tenant dans la main gauche un trident; dans le champ gauche, monogramme ⋟ ; dans le champ droit, monogramme ⊬ ; le tout dans un cercle perlé.

SNG Copenhagen 1179; E.T. Newell, The Coinages of Demetrius Poliorcetes, London 1927, 90, pl. VIII, 10; TNA 2.94 (cet exemplaire).

Très beau.

ANTIGONE DOSON, 229-221.
Tétradrachme, AR, 17,10 g, ↖.

67

Av. Tête de Poséidon couronnée d'algues marines à droite dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ/ΑΝΤΙΓΟΝΟΥ Apollon assis à gauche sur une proue de navire, tenant dans la main droite un arc et s'appuyant de la main gauche sur la proue; au-dessous, monogramme ⍓.

SNG Berry 361; SNG Copenhagen 1204; AMNG III/2, - cf. 187, 4 (trident et IE); Kraay-Hirmer pl. 174, 575-576 (variante); Jenkins 540-541.

Finement patiné; très beau.

OCCUPATION ROMAINE, 168-148.
Amphipolis, 158-148.
Tétradrachme, AR, 17,21 g, ←.

68

Av. Buste diadémé d'Artémis à droite avec arc et carquois au centre d'un bouclier macédonien. *Rv.* ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ / ΠΡΟΤΗΣ Massue; au-dessus, monogramme ⋈ ; au-dessous, monogramme ⊢Ρ ; le tout dans une couronne de chêne; dans le champ extérieur gauche, foudre.

BMC Macedonia 7, 5; SNG Copenhagen - cf. 1310-1315 (autres monogrammes); AMNG III/1, 55, 164; C. Boehringer, Zur Chronologie mittelhellenistischer Münzserien 220-160 v. Chr., AMUGS V, 1972, - cf. p. 113 et pl. 9,7 (autres monogrammes); Spink 20.209 (cet exemplaire).

Finement patiné; superbe exemplaire.

OCCUPATION ROMAINE, 168-148.
Amphipolis, 158-148.
Tétradrachme, AR, 16,95 g, ↑.

69

Av. Buste diadémé d'Artémis à droite avec arc et carquois au centre d'un bouclier macédonien. *Rv.* ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ / ΠΡΟΤΗΣ Massue; au-dessus, monogramme ⍑ ; au-dessous, monogramme ⊬ et E; le tout dans une couronne de chêne; dans le champ extérieur gauche, foudre.

BMC Macedonia - cf. 8, 6-8 (autres monogrammes); SNG Copenhagen - cf. 1310-1315 (autres monogrammes); AMNG III/1, 57, 175; Boston 731.

Finement patiné, avec un reste de patine de trouvaille; superbe.

PROVINCE ROMAINE.
Aesillas Quaestor.
Amphipolis. 93-92.
Tétradrachme, AR, 16,85 g, ↑.

70

Av. M[AKEΔONΩN] Tête d'Alexandre le Grand à droite, ses longs cheveux tombant sur la nuque. *Rv.* AESILLAS Massue; dans le champ gauche, un coffret rond; dans le champs droit, Q et une chaise questoriale; le tout dans une couronne de laurier.

BMC Macedonia 20, 85; AMNG III/1, 217; Hunterian I, 355, 1, pl. XXIV, 13; Pozzi 1004.

Finement patiné; superbe.

ROYAUME DE PAEONIE

PATRAOS, 340-315.
Tétradrachme, AR, 12,58 g, ↘.

71

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, les cheveux courts. *Rv.* ΠATPAOY Cavalier à droite terrassant un ennemi tombé qui se protège avec son bouclier; dans le champ gauche, ⋈ .

Traité IV, 1261, pl. CCCXXVIII, 15; BMC Macedonia 2, 6; SNG Copenhagen 1388-1390 (inscription disposée différemment); AMNG III/2, 202, 5, pl. XXXVII, 18; Sotheby, Catalogue of The Paeonian Hoard, 16 avril 1969, 245 (mêmes coins).

Finement patiné; très bel exemplaire.

La représentation du revers, avec le cavalier, fait allusion aux troupes paéonniennes qui, sous le commandement d'Ariston (probablement un frère de Patraos), contribua à la victoire d'Alexandre le Grand à Gaugamèles (cf. AMNG/2).

GRECE CENTRALE

THESSALIE

PHARSALE, vers 400 av. JC.
Drachme, AR, 6,02 g, →.

Voir agrandissement couleur p. 29

72

Av. Tête d'Athéna casquée à droite. *Rv.* Φ-A-P-Σ Cavalier au galop à droite sur une ligne de terre, vêtu d'une tunique courte, coiffé du pétase, la chlamyde au vent, et portant un long bâton à bout recourbé sur l'épaule droite; en exergue, TH.

Traité IV - cf. 482 (TH derrière la nuque); BMC Thessaly - cf. 43, 7 (TH derrière la nuque); SNG Copenhagen - cf. 220 (TH/ΠΓ derrière la nuque); Gulbenkian II - cf. 481 (ΠΓ derrière la nuque) .

Beau style; finement patiné; légère éraflure au revers; superbe.

PHARSALE, vers 370 av. JC.
Hémidrachme, AR, 2,91 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 87

73

Av. Tête d'Athéna casquée à droite. *Rv.* Φ-A-PΣ-A (rétrograde) Tête de cheval à droite.

Traité IV, 484, pl. CCLXXXVIII, 23; BMC Thessaly 43, 8; SNG Copenhagen - cf. 223 (inscription au revers, Φ-A-P-Σ); Boston - cf. 922 (inscription au revers, Φ-AP).

Finement patiné; très bel exemplaire.

TRIKKA, 480-400.
Hémidrachme, AR, 2,71 g, ↗.

74

Av. Le héros Thessalos debout à droite, saisissant un protomé de taureau par les cornes, la kausia au vent; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* TP/IKKA[I]/ON Protomé de cheval à droite.

Traité IV - cf. 541 (subdivision différente de l'inscription); BMC Thessaly - cf. 51, 6 (subdivision différente de l'inscription); SNG Copenhagen - cf. 262 (au revers, E et fleur, subdivision différente de l'inscription); Boston 933.

Rare; patiné; TB/très beau.

Artémis, soeur jumelle d'Apollon, sitôt sortie du ventre de Léto, aida sa mère à délivrer son frère. De là lui vient sans doute la crainte qu'elle inspirait chez toutes les parturientes, par le pouvoir qu'on lui prêtait de les faire mourir en couches.

Vierge solitaire et farouche, la chasse dans les sous-bois résume son univers. L'arc et la flèche qui tue sans souffrance étaient pour les mortels une façon d'ériger la mort au rang des perfections.

Figure divine imposant le respect où se mêlait la crainte, elle se vit magnifier par l'époque classique dans de multiples frappes propres à faire de la peur un début de sagesse.

Artémis

lot n° 107

Abandonnée de tout, même du courroux d'Héra, terre flottante, l'île aux Cailles verra naître Apollon, entouré par les cygnes. Il en fera Délos, centre d'un monde qui choisit la mesure en canon de morale.

Mais c'est à Delphes surtout que l'esprit religieux lui rendait les hommages d'un culte fastueux pour le renom duquel une certaine Pythie concourrait largement.

Dieu de la poésie, l'art d'accorder les sons lui était imparti. Echangeant pour des boeufs la cithare d'Hermès, il en sut aussitôt tirer de subtiles arpèges. De même avec la flûte qu'il parvint à troquer contre une verge d'or chez le même inventeur.

Depuis lors, la paix de l'âme que les mélodies procurent complète les soins du corps inspirés d'Asclépios dont il reste le père.
Sa beauté et sa grâce nourrirent pendant des siècles la quête des formes pures que ces monnaies nous offrent.

Apollon

lot n° 59

ILLYRIE

DAMASTION, 380-360.
Tétradrachme, AR, 13,67 g, →.

75

Av. Tête laurée d'Apollon à gauche, les cheveux courts. *Rv.* ΔAMA-ΣTINΩN Trépied dont les extrémités sont en forme de pattes de lion, surmonté d'une cortine munie de trois anneaux.

Traité IV - cf. 397 (les cheveux longs, inscription inversée); BMC Illyria - cf. 85, 2 (les cheveux longs et flottants); SNG Copenhagen - cf. 555 (inscription inversée); J.M.F. May, The Coinage of Damastion and the lesser Coinages of the Illyro-Paeonian Region, London 1939, 45 (mêmes coins).

Très finement patiné; superbe.

Le seul témoignage de l'antiquité que nous ayons sur Damastion est un petit passage dans l'oeuvre de Strabon, où il est dit que cette cité possédait des mines d'argent.

EUBEE

HISTIAIA, 196-146.
Tétrobole, AR, 1,88 g, ↑.

76

Av. Tête de la nymphe Histiaia à droite couronnée de vigne, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille. *Rv.* IΣTI-AIEΩN La nymphe assise à droite sur une proue de navire s'appuyant de la main droite sur le navire et tenant dans la main gauche une stylis.

BMC Central Greece 133, 99-100; SNG Copenhagen 518; W.P. Wallace, The Meeting-Point of the Histiaian and Macedonian Tetrobols, NC 1962, pl. IV, 33.

Très beau.

ATTIQUE

ATHENES, vers 450 av. JC.
Tétradrachme, AR, 16,95 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 87

77

Av. Tête d'Athéna casquée à droite, le timbre du casque décoré d'un fleuron et de trois feuilles d'olivier. *Rv.* AΘE Chouette debout à droite, la tête de face; dans le champ gauche, rameau d'olivier et croissant; le tout dans un carré incus.

Traité I, 1145, pl. XXXV, 14; BMC Attica 6, 41-45; SNG Berry 647; C.G. Starr, Athenian Coinage 480-449 B.C., Oxford, 1970, 190; J. Svoronos, Corpus of the Ancient Coins of Athens, reprint Chicago 1975, pl. 10; C.G. Starr, New Specimens of Athenian Coinage, 480-449 B.C.,NC 1982, pl. 37, 29.

Beau style; finement patiné; très bel exemplaire.

ATHENES, vers 420-415.
Drachme, AR, 4,23 g, ↖.

78

Av. Tête d'Athéna casquée à droite, le timbre du casque décoré d'un fleuron et de trois feuilles d'olivier. *Rv.* AΘE Chouette debout à droite, la tête de face; dans le champ gauche, rameau d'olivier; le tout dans un carré incus.

Traité III, 4; BMC Attica 9, 74 ss, pl. IV, 5 et 6; SNG Copenhagen 41-43; Svoronos, op. cit., pl. 13, 25; Jenkins 160.

Flan large; très beau.

ATHENES, 160-159.
Tétradrachme, AR, 16,65 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 87

79

Av. Tête d'Athéna casquée à droite, le timbre du casque à panache décoré de fleurons. *Rv.* A-ΘE/AXA/IOΣ-HΛI/AΠO/ΛOΔ Chouette debout à droite sur une amphore couchée, la tête de face; dans le champ gauche, corne d'abondance et épi de blé; sur l'amphore K; en exergue, ΣΦ; le tout dans un cercle perlé.

BMC Attica - cf. 42, 349-351 (autre magistrat); SNG Copenhagen - cf. 221 (autre magistrat); M. Thompson, The New Style Silver Coinage of Athens, ANS NS 10, 1961, 426h.

Finement patiné; superbe.

ILES D'EGINE

EGINE, vers 560 av. JC.
Statère, AR, 12,26 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 15

80

Av. Tortue marine avec sept globules sur la carapace. *Rv.* Carré creux irrégulier.

Traité I - ; BMC Aegina - ; S.R. Milbank, The Coinage of Aegina, ANS NNM 24, 1925, pl. 1, 1-2; R. R. Holloway, An Archaic Hoard from Crete and the Early Aeginetan Coinage, ANS MN 17, 1971, pl. 8, 9 (mêmes coins); Leu 28,112 (cet exemplaire).

Très rare; patiné; bien centré; superbe.

EGINE, 432-404.
Statère, AR, 12,47 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 87

81

Av. Tortue terrestre, la carapace divisée en treize écailles. *Rv.* Carré incus divisé en cinq parties.

Traité III, 116, pl. CXCIV, 18; BMC Aegina 137, 146 ss, pl. XXIV ss; SNG Delepierre 1813 ss; S.R. Milbank, op. cit., pl. II, 12; Leu. 30.125 (cet exemplaire).

Finement patiné; bien centré; très bel exemplaire.

PELOPONNESE

CORINTHIE

CORINTHE, 386-307.
Statère, AR, 8,50 g, ←.

Voir agrandissement couleur p. 87

82

Av. Pégase volant à gauche; au-dessous, ♀ . *Rv.* Tête d'Athéna à gauche, coiffée d'un casque corinthien; dans le champ gauche, Γ; dans le champ droit, thyrse.

Traité III, 564, pl. CCXII, 25; BMC Corinth 30, 279; SNG Delepierre 1886; O.E. Ravel, Les poulains de Corinthe, Londres 1948, 1028 (même coin d'avers) et 1026 b (même coin de revers).

Finement patiné; superbe.

CORINTHE, 300-280.
Drachme, AR, 1,90 g, ↗.

83

Av. Pégase volant à gauche; au-dessous, ♀ . *Rv.* Tête d'Aphrodite à gauche, les cheveux retenus en chignon par un filet sur lequel est inscrite la lettre Δ; dans le champ droit, monogramme ♀ .

BMC Corinth 51, 416, pl. XIII, 17; SNG Copenhagen 142 (mêmes coins); MM 68,251 (cet exemplaire).

Finement patiné; très beau.

ACHAIE

LIGUE ACHEENNE.
Elis, vers 190 av. JC.
Triobole, AR, 2,34 g, ↘.

84

Av. ΚΑΛΛΙΠΠ[ΟΣ] Tête barbue et laurée de Zeus Amarios à droite. *Rv.* Monogramme central ☧; au-dessus, Φ; au-dessous, foudre; dans le champ gauche, monogramme ⊟ ; dans le champ droit, monogramme ⋉ ; le tout dans une couronne de laurier.

BMC Peloponnesus 7, 73; SNG Delepierre 1994; H. Chantraine, Der Beginn der jüngeren achaïschen Bundesprägung, Chiron 2, 1972, 182; M.G. Clerk, Catalogue of the Coins of the Achean League, London 1895, 275; M. Thompson, The Agrinion Hoard, ANS NNM 159, 1968,-; Grose 6570, pl. 224, 23 (même coin d'avers).

Finement patiné; superbe.

ASIE

ROYAUME DU BOSPHORE

RHESCUPORIS I, 14-42.
34 ap. JC.
Statère, AU, 7,89 g, ↖.

85

Av. Tête nue d'Auguste à droite dans un cercle linéaire. *Rv.* Tête nue de Tibère à droite; dans le champ gauche, monogramme ; en-dessous ΑΛΤ (année 331); le tout dans un cercle linéaire.

BMC Kings of Bosphorus 50, 4, pl. XI, 3; SNG Copenhagen - cf. 22 (autre date).

Flan large; superbe.

PAPHLAGONIE

SINOPE, 400-370.
Drachme, AR, 5,97 g, ↓.

86

Av. Tête de la nymphe Sinopé à gauche, les cheveux retenus par un sakkos, et parée d'un pendant d'oreille; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΣΙΝΩ Aigle en vol à gauche tenant dans ses serres un dauphin; dans le champ droit, ΜΟΙ.

Traité II, 2945; BMC Paphlagonia - cf. 95, 7 (autre magistrat); SNG Copenhagen - cf. 275 (autre magistrat); SNG von Aulock - cf. 208 (autre magistrat); E.S.G. Robinson, A Find of Coins of Sinope, NC 1920, 24, pl. I, 22 (mêmes coins); E.S.G. Robinson, Sinope, NC 1930, - cf. 13 (autre magistrat); Rec. Gén. 199*, 21.

Rare; joli style; finement patiné; très beau.

Sinope, bâtie sur l'éperon le plus septentrional de la côte d'Asie Mineure, devint colonie milésienne en 630 av. JC. Elle était l'une des principales cités sur les routes du commerce avec les Assyriens, les Araméens et les Perses. En ce qui concerne le type d'avers de cette monnaie, la légende raconte que la ville devait son origine à la nymphe Sinopé qu'Apollon enleva en Béotie pour l'emporter sur les rives du Pont-Euxin (cf. Traité I, p. 395).

SINOPE, 333-306.
Drachme, AR, 4,92 g, ↘.

87

Av. Tête de la nymphe Sinopé à gauche, les cheveux retenus par un sakkos, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΣΙΝΩ Aigle en vol à gauche tenant dans ses serres un dauphin; dans le champ droit, ΑΓΡΕΩΣ.

Traité II, 2949, pl. CLXXXIV, 18; BMC Paphlagonia 96, 11, pl. XXII, 3; SNG Copenhagen - cf. 284-285 (autre magistrat); SNG von Aulock - cf. 211 (Aphlaston à l'avers); Robinson, op. cit., 14 B; Rec. Gén. 200, 22.

Finement patiné; superbe.

BITHYNIE

HERACLEE PONTIQUE, 415-364.
Trihémiobole, AR, 1,25 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 28

88

Av. Tête barbue d'Héraclès à gauche, coiffée de la peau du lion de Némée. *Rv.* HRAK/ΛEIA Massue; le tout dans un cercle incus.

Traité II, 2903, pl. CLXXXII, 25; BMC Bithynia 139, 7, pl. XXIX, 12; SNG von Aulock 355; Rec. Gén. 347, 12, pl. LV, 13; Boston 1370.

Finement patiné; très bel exemplaire.

Héraclès était le dieu éponyme d'Héraclée Pontique. Comme nous le montre les types d'avers et de revers de cette monnaie, il était aussi le patron de la cité, fondée vers 558 av. JC. par les Mégariens auxquels s'étaient joints des Béotiens (cf. Rec. Gén. p. 343).

ROYAUME DE BITHYNIE

PRUSIAS II, 185-149.
Tétradrachme, AR, 16,91 g, ↑.

89

Av. Tête de Prusias II à droite coiffée d'un diadème ailé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΠΡΟΥΣΙΟΥ Zeus debout de trois quarts de face à gauche, à demi nu, tenant dans la main droite une couronne et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; dans le champ gauche, aigle sur un foudre et monogramme ⋈ .

BMC Bithynia - cf. 210, 2 (autre monogramme); SNG von Aulock 253; Rec. Gén. 221; Gulbenkian 956.

Finement patiné; flan large; superbe.

MYSIE

CYZIQUE, 500-450.
Hecté, El, 2,65 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 28

90

Av. Sanglier debout à gauche sur un thon. *Rv.* Carré incus quadriparti.

Traité II, 2778, pl. CLXXVII, 15; BMC Mysia 31, 90; SNG von Aulock 7285 (cet exemplaire); H. v. Fritze, Die Elektronprägung von Kyzikos, Nomisma VII, 1912, 90; A. Greenwell, Electrum Coinage of Cyzicus, NC 1887, 135, pl. V, 31; Boston 1465.

Bien centré; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Hans von Aulock.

GERME, 2ème siècle ap. JC.
AE, 2,59 g, ↓.

91

Av. IEPOC-ΔHMOC Buste lauré du Démos à droite. *Rv.* ΓEPMH-NΩN Héraclès nu debout à gauche, tenant de la main droite une massue et de la main gauche la peau du lion de Némée.

BMC Mysia 65, 5, pl. XVI, 2 (même coin d'avers); SNG von Aulock - cf. 7203 (au revers, jeune homme debout).

Belle patine verte; superbe.

PERGAME, 133-50 av. JC.
AE, 3,38 g, ↑.

92

Av. Tête d'Athéna à droite, coiffée d'un casque étoilé. *Rv.* AΘH-NA[Σ]/ NIKHΦOPOY Foudre surmonté d'une chouette de face.

BMC Mysia 132, 187, pl. XXVII, 13; SNG Copenhagen - ; SNG von Aulock - cf. 1375 (Π-Δ); H. v. Fritze, Die Münzen von Pergamon, Berlin 1910, pl. I, 27; Strauss 440.

Patine marron; superbe.

TROADE

ABYDOS, 360-340.
Tétrobole, AR, 2,61 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 87

93

Av. Tête laurée d 'Apollon à droite, ses cheveux longs tombant sur la nuque. *Rv.* ABY/ΥΛΛΙΠΠΟΣ Aigle debout à gauche; dans le champ droit, abeille.

Traité II, 2463, pl. CLXVIII, 20 (même coin d'avers); BMC Troas 3, 23, pl. I, 13; SNG von Aulock - ; SNG Copenhagen - cf. 16 (aigle à droite); Boston 1621 (même coin d'avers); Gulbenkian II, 598 (même coin d'avers).

Finement patiné; superbe exemplaire.

ABYDOS, 300-250.
AE, 7,54 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 59

94

Av. Tête de Cybèle tourelée à droite, parée d'un collier, la chevelure retenue en chignon bas. *Rv.* ABY Aigle debout à droite sur un foudre, la tête retournée; dans le champ droit, tête de bélier à droite.

BMC Troas 4, 37; SNG von Aulock - .

Rare; belle patine verte; flan large; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 444.

Ancienne colonie de Milet, Abydos était située sur le côté oriental en face des deux villes occidentales de Sestos et Madytos. C'est à cet endroit que l'Hellespont est le plus étroit. A ce sujet, on raconte qu'il y avait à Abydos un jeune homme, Léandre, qui était l'amant d'une prêtresse d'Aphrodite, nommée Héro et vivant à Sestos. Chaque nuit, il traversait le détroit à la nage, guidé par une lampe qu'Héro allumait sur la tour de sa maison. Une nuit d'orage, la lampe s'éteignit et Léandre ne put trouver la rive dans les ténèbres. Le lendemain, la mer rejeta son corps au pied de la tour. Héro, de chagrin, se jeta dans le vide.

KEBREN, vers 350 av. JC.
AE, 7,73 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 59

95

Av. Tête de bélier à droite, au-dessous, grain de blé. *Rv.* K-E Tête laurée d'Apollon à droite.

Traité II - cf. 2342-2343 (aigle comme symbole); BMC Troas - cf. 45, 31 (aigle comme symbole); SNG von Aulock - cf. 7623 (épis comme symbole); SNG Copenhagen - cf. 266-267 (aigle comme symbole).

Très rare variante; belle patine vert foncé; très beau.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 455.

ILES DE TROADE

TENEDOS, vers 180 av. JC.
Tétradrachme, AR, 16,72 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 86

96

Av. Tête janiforme d'homme barbu à gauche et de femme diadémée à droite. *Rv.* ΤΕΝΕΔΙΩΝ Bipenne; dans le champ gauche, monogramme ⍓ et grappe de raisin; dans le champ droit, les deux chapeaux des Dioscures; le tout dans une couronne de laurier.

BMC Troas 94, 29, pl XVII, 13 (même coin d'avers); SNG von Aulok - cf. 1590 (chouette); Head 551, fig. 288 (même coin d'avers); Grose - cf. 7872 (pilei posés sur cista mystica); Jenkins 673-674.

Rare; finement patiné; superbe.

Il existe une légende liée à l'origine de Ténédos et se rapportant aux types d'avers et de revers de cette monnaie. Cycnos, fils de Poséidon et roi de Colonae, épousa Procléia avec qui il eut deux enfants dont un fils nommé Ténès. Comme son épouse vint à mourir, il épousa en secondes noces Philonomé qui s'éprit de son beau-fils Ténès. Cycnos, découvrant cet amour, fit enfermer son épouse et son fils dans un coffre jeté à la mer. Le coffre échoua sur les rives de l'île qui depuis s'appelle Ténédos. Pris de remord, Cycnos s'embarqua à son tour dans l'intention de les retrouver. Lorsqu'il amarra son navire à un arbre de l'île, Ténès trancha de sa bipenne la corde qui retenait le bateau. Ainsi la tête janiforme de l'avers pourrait représenter Ténès et Philonomé, tandis que la bipenne du revers, celle qui servit à trancher la corde. D'autres interprétations, moins romanesques, de ces motifs existent. Il s'agirait pour l'avers soit de Zeus et Héra, soit de Dionysos et Ariane. En effet, la bipenne du revers est aussi bien l'attribut de Zeus sur les monnaies de Carie, que celui de Dionysos à Pagasae en Thessalie (cf. Traité I, pp 372 à 374).

EOLIDE

CYME, vers 160 av. JC.
Tétradrachme, AR, 16,78 g, ↑.

97

Av. Tête de l'amazone Cymé à droite, la chevelure ceinte d'un bandeau et retenue sur la nuque en chignon bas. *Rv.* ΚΥΜΑΙΩΝ / ΟΛΥΜΠΙΟΣ Cheval bridé debout à droite, la patte avant gauche levée; entre les pattes du cheval, vase à une anse; le tout dans une couronne de laurier.

BMC Troas 112, 80; J.H. Oakley, The Autonomous Wreathed Tetradrachms of Kyme, Aeolis, ANS MN 27, 1982, 50 a (même coin de revers); Boston 1651.

Finement patiné; très bel exemplaire.

La cité de Cymé fut, suivant la mythologie, fondée par l'amazone Cymé dont la tête paraît sur l'avers de cette monnaie (cf. Traité I p. 331). Les Amazones, dont fait partie la légendaire fondatrice de la ville, sont un peuple de femmes descendant du dieu de la guerre Arès et de la nymphe Harmonie. Elles ne vivent qu'entre femmes, ne tolérant la présence des hommes qu'à titre de serviteurs. Leur passion principale est la guerre.

CYME, vers 160 av. JC.
Tétradrachme, AR, 16,67 g, ↑.

98

Av. Tête de l'amazone Cymé à droite, la chevelure ceinte d'un bandeau et retenue sur la nuque en chignon bas. *Rv.* ΚΥΜΑΙΩΝ / ΟΛΥΜΠΙΟΣ Cheval bridé debout à droite, la patte avant gauche levée; entre les pattes du cheval, vase à une anse; le tout dans une couronne de laurier.

BMC Troas 112, 80; Oakley, op. cit., 52 i (même coin d'avers).

Finement patiné; superbe.

IONIE

ATELIER INDETERMINE, 650-550.
Hecté, El, 2,25 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 28

99

Av. Décor floral stylisé avec un globule central et quatre pétales rainurés. *Rv.* Carré creux irrégulier.

L. Weidauer, Probleme der frühen Elektronprägung, Typos I, 1975, - ; Rosen - cf. 273 (hémi-hecté).

Très rare; superbe.

ATELIER INDETERMINE, vers 510 av. JC.
Obole (?), AR, 0,81 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 28

100

Av. Tête bouclée et barbue à gauche. *Rv.* Carré incus quadriparti.

Traité - ; BMC Ionia - ; SNG von Aulock - ; SNG Berry - cf. 1044 (hémiobole); Rosen - ; MM 52, 180 (cet exemplaire).

Très rare; très beau style ionien archaïque; finement patiné; superbe exemplaire.

CLAZOMENE, vers 500-480.
Drachme, AR, 6,70 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 87

101

Av. Protomé de sanglier ailé à droite, les pattes repliées. *Rv.* Carré incus quadriparti.

Traité I, 485, pl. XII, 14; BMC Ionia 18, 6, pl. VI, 1; SNG von Aulock 1981; Boston 1847; Gulbenkian II 733; Kraay-Hirmer pl. 180, 607; Jenkins 24.

Rare; très beau style ionien archaïque; finement patiné; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection R. Jameson I, Feuardent Frères, Paris 1913, 1491.

Concernant le type d'avers, Aélien raconte qu'au temps de la fondation de Clazomène un monstre, à l'aspect d'un sanglier ailé, vivait sur le territoire de la ville et terrorisait la région (cf. Aélien, De natura animalium, XII, 38, cité dans le Traité I, p. 306).

COLOPHON, 330-285.
AE, 16 mm, 5,21 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 59

102

Av. Tête d'Apollon à droite diadémée et portant une corne, ses longs cheveux tombant sur la nuque. *Rv.* K/O-Λ-O-Φ-Ω/Π-P Lyre dans un carré.

BMC Ionia - ; SNG von Aulock - ; SNG Copenhagen - ; J. Milne, Kolophon and its coinage, ANS NNM 96, 1941, - .

Rare; beau style; très belle patine verte émaillée; flan large; très bel exemplaire.

EPHESE, 258-202.
Didrachme, AR, 6,44 g, ↑.

103

Av. Buste drapé et diadémé d'Artémis à droite avec arc et carquois. *Rv.* ΔIAITOΣ Protomé de cerf agenouillé à droite, la tête retournée; dans le champ gauche, E; dans le champ droit, abeille et Φ.

BMC Ionia 59, 97; SNG von Aulock 1844 (cet exemplaire); B.V. Head, On the chronological Sequence of the Coins of Ephesus, Londres/Paris 1880, 51; Leu 13, 225 = TNA 2, 138 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer pl. 179, 601.

Rare; finement patiné; superbe.

Exemplaire provenant des collections Henry Platt Hall, Glendining & Co, Londres 1950, 132 et Hans von Aulock.

HERACLEE DU LATMUM, vers 160 av. JC.
Tétradrachme, AR, 16,65 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 87

104

Av. Tête d'Athéna à droite, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille, coiffée d'un casque à triple panache, à paragnathides levées, le timbre orné d'un fleuron à l'arrière, d'un pégase à droite au sommet et de cinq protomés de chevaux attelés au-dessus de la visière. *Rv.* HPAKΛEΩTΩN Massue d'Héraclès couchée; au-dessous, Niké marchant à gauche; dans le champ gauche, monogramme ⋊ ; dans le champ droit, monogramme Ⓔ ; le tout dans une couronne de chêne.

BMC Ionia - cf. 151, 1-2 (autres monogrammes); SNG von Aulock - cf. 1978 (autres monogrammes); SNG Copenhagen - cf. 781 (autres monogrammes).

Rare variante; très joli style; finement patiné; flan large; superbe.

Héraclée était située près de Milet, au pied du mont Latmos, célèbre à cause du mythe d'Endymion. Endymion, fils de Zeus et de la nymphe Calycée, était d'une grande beauté et inspira à Séléné, la lune, un violent amour. Il aurait eu de cette dernière cinquante filles. C'est dans une caverne du mont Latmos, près de la ville, qu'il tomba, victime de Zeus ou de Sénélé elle-même, dans un sommeil sans rêve, dont il ne s'est jamais réveillé, gardant ainsi une jeunesse éternelle. La cité qui à l'origine s'appelait Latmum, fut refondée, peut-être par Mausole, et reçu son nouveau nom. Elle ne frappa ses propres monnaies qu'à partir de l'époque hellénistique.

HERACLEE DU LATMUM, vers 160 av. JC.
Tétradrachme, AR, 16,78 g, ↑.

105

Av. Tête d'Athéna à droite, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille, coiffée d'un casque à triple panache, à paragnathides levées, le timbre orné d'un fleuron à l'arrière, d'un pégase à droite au sommet et de cinq protomés de chevaux attelés au-dessus de la visière. *Rv.* HPAKΛEΩTΩN Massue d'Héraclès couchée; au-dessous, Niké marchant à gauche; dans le champ gauche, monogramme ⍋ ; dans le champ droit, monogramme ⍭ ; le tout dans une couronne de chêne.

BMC Ionia 151, 1, pl. XVII, 1; SNG von Aulock 1978; SNG Copenhagen 781.

Presque Superbe.

Elle devient si courante, si pratique, cette monnaie de métal que le troc, tout à coup, apparaît bien barbare et par trop encombrant.

Très vite, il faut du change, les valeurs sont plurielles. Mais les minuscules piécettes d'électrum ou d'argent que l'on frappe en grand nombre pour faire l'acquisition des choses du quotidien sont un peu malcommodes, on les perd fréquemment.

Le bronze va simplifier la vie et conquérir vivement sa noblesse fiduciaire. Les plus beaux motifs pourront être repris et frappés largement pour servir tous publics, en tous lieux, pour longtemps.

Le velours des médailliers s'est toujours bien marié à ces reflets multiples et l'on comprend pourquoi certains amateurs d'art en font des collections.

Un buste d'éphèbe

lot n° 136

29. L'aigle, le crabe et le poisson

Les attraits du bronze

MAGNESIE, vers 160 av. JC.
Tétradrachme, AR, 16,78 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 87

106

Av. Buste diadémé et drapé d'Artémis à droite avec arc et carquois. *Rv.* ΜΑΓΝΗΤΩΝ/ΠΑΥΣΑΝΙΑΣ/ΠΑΥΣΑΝΙΟΥ Apollon nu debout à gauche sur un méandre tenant dans la main droite des bandelettes et s'appuyant du bras gauche contre un trépied sur lequel repose un carquois; le tout dans une couronne de laurier.

BMC Ionia - cf. 162, 36 (autre magistrat); SNG von Aulock 7922; SNG Lockett 2830; SNG Copenhagen 844; N.F. Jones, The Autonomous Wreathed Tetradrachms of Magnesia -on- Maeander, ANS MN 24, 1979, pp 104-105; Jameson 1504; Gulbenkian II, 990; Kraay-Hirmer pl. 181, 610 variante.

Finement patiné; flan large; superbe.

Exemplaire provenant de la collection «'H.A.' incluant la partie grecque 'Philadelphe'», Tradart, Genève, 1991, 154.

Magnésie, fut fondée à l'origine par les Magnètes, tribue venue de Thessalie; elle fut détruite par les Cimmériens, puis reconstruite par des colons venus de Milet. Lorsque Thémistocle, le grand homme d'état athénien, vainqueur de Salamine, fut frappé d'ostracisme et poursuivi par les émissaires d'Athènes et de Sparte pour trahison, il trouva refuge auprès d'Artaxerxès, fils de Xerxès. Magnésie fit partie des trois villes données par le Grand Roi à Thémistocle, qui y régna de 465 à 460. Magnésie, par la suite, devint célèbre pour son temple d'Artémis Leucophyrène, oeuvre de l'architecte grec Hermogènes (vers 200 av. JC.), un des plus beaux en Asie Mineure et dont on peut encore voir les ruines.

MAGNESIE, vers 160 av. JC.
Tétradrachme, AR, 16,83 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 41

107

Av. Buste diadémé et drapé d'Artémis à droite avec arc et carquois. *Rv.* ΜΑΓΝΗΤΩΝ/ΠΑΥΣΑΝΙΑΣ/ΠΑΥΣΑΝΙΟΥ Apollon nu debout à gauche sur un méandre tenant dans la main droite des bandelettes et s'appuyant du bras gauche contre un trépied sur lequel repose un carquois; le tout dans une couronne de laurier.

BMC Ionia - cf. 162, 36 (autre magistrat); SNG von Aulock 7922; SNG Lockett 2830; SNG Copenhagen 844; N.F. Jones, The Autonomous Wreathed Tetradrachms of Magnesia -on- Maeander, ANS MN 24, 1979, 104-105; Jameson 1504; Gulbenkian II, 990; Kraay-Hirmer pl. 181, 610 variante.

Très joli style; très finement patiné; flan large; superbe exemplaire.

PHOCEE, 477-388.
Hecté, El, 2,52 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 28

108

Av. Masque de lionne de face; dans le champ gauche, petit phoque. *Rv.* Carré incus quadriparti.

Traité II, 2096, pl. CLVIII, 8; BMC Ionia - ; SNG von Aulock 7948; SNG Copenhagen - ; F. Bodenstedt, Die Elektronmünzen von Phokaia und Mytilene, Tübingen 1981, 53, pl. 46, 53 b (cet exemplaire illustré); Leu 25,149 (cet exemplaire).

Très rare; très bel exemplaire.

Seulement 6 exemplaires de ce type cités par Bodenstedt dont 2 de ces coins. Phocée, ancienne cité fondée au 9ème siècle av. JC., prit de l'importance après la destruction de Smyrne par les Lydiens. Des douze villes ioniennes, elle était la plus au nord. Son port était de la plus grande importance et les marchandises produites à l'intérieur des terres transitaient y pour trouver des débouchés par-delà les mers. Les marins phocéens qui avaient la suprématie sur les mers, fondèrent de nombreuses colonies dont notamment Ampurias (Emporion) en Espagne et Marseille (Massalia) en Gaule. Les Phocéens furent parmi les premiers, après Milet, à frapper des monnaies, invention alors toute récente. (Head, pp 587-588; Bodenstedt op. cit., pp 23-25; Traité I, p. 94).

PHOCEE, vers 387-326.
Hecté, El, 2,54 g, ↑.

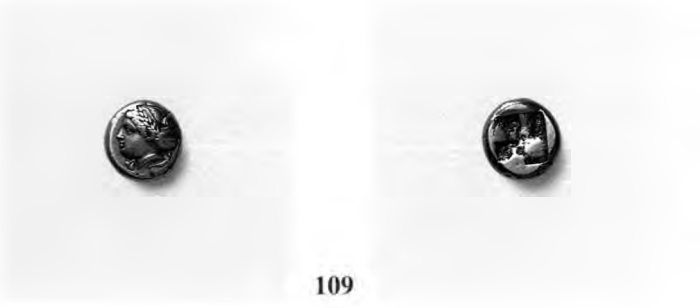

Voir agrandissement couleur p. 28

109

Av. Tête laurée de femme à gauche, les cheveux retenus dans un sakkos; au-dessous, phoque. *Rv.* Carré incus quadripartí.

Traité II, 2117, pl. CLVIII, 31-32; BMC Ionia 212, 63-65, pl. V, 15.; Bodenstedt, op. cit., 102; Boston 1920; Grose 8257, pl. 285, 31.

Beau style; très bel exemplaire.

Seulement 36 exemplaires de ce type cités par Bodenstedt.

SATRAPES DE IONIE

ORONTAS, 362-348.
Clazomène (?).
Tétrobole, AR, 2,78 g, ←.

Voir agrandissement couleur p. 29

110

Av. Guerrier à gauche accroupi, un genou à terre, derrière son bouclier, tenant une lance dans sa main droite; entre ses jambes, T. *Rv.* [O]PO-NT[A] Protomé de sanglier ailé à droite.

Traité II, 63, pl. LXXXVIII, 22; BMC Ionia 326, 17, pl. XXXI, 10; SNG von Aulock - ; SNG Copenhagen - ; Boston - .

Finement patiné; très bel exemplaire.

Orontas, de sang royal et originaire de Bactriane, maria Rhodogune, la fille du Grand Roi Artaxerxès II Mnémon. Il est satrape d'Arménie orientale en 401 lors de la bataille de Cunaxa, poursuit les dix-mille avec Tisaphernes, participe avec Tiribazos à la guerre contre Evagoras II de Salamine et est satrape de Mysie de 362 à 348. Orontas rejoint la révolte des satrapes contre le Grand Roi et Tachos, fils du pharaon Nectanébo, apporta aux rebelles l'aide de l'Egypte, dont le commandement des forces navales était dirigé par Chabrias, général Athénien qui auparavant avait succédé à Iphicrates dans le commandement des forces athéniennes en 392 à Corinthe. En 378, Chabrias, alors aux commandes des forces envoyées en aide à Thèbes contre Aegilas, adopta pour la première fois une manoeuvre guerrière qui le rendit célèbre: il ordonna à ses hommes d'attendre l'attaquant avec la lance pointée contre l'ennemi, un genou à terre et en se couvrant du bouclier appuyé contre l'autre genou. Cette attitude guerrière fut si fameuse en Grèce que Chabrias choisit d'avoir sa propre statue, érigée en son honneur par les Athéniens sur l'agora dans cette posture. C'est cette attitude qui est représentée sur cette monnaie.

ILES D'IONIE

CHIOS, 68-117.
Triassaria, AE, 16,83 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 59

111

Av. AC-CA-PIA/TPIA Sphinx assis à gauche levant la patte avant gauche au-dessus d'une proue; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* X-I/Ω-N Apollon lauré debout de face tenant dans la main droite une phiale et appuyant la main gauche sur sa hanche, et Dionysos lauré debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite un canthare et de la main gauche un thyrse; le tout dans un cercle perlé.

BMC Ionia - cf. 342, 122-123; SNG von Aulock - ; J. Mavrogordato, Chronological Arrangement of the Coins of Chios, part V, NC, 1918, 111; Laffaille 159 (cet exemplaire).

Rare; patine vert foncé; très beau.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 490.

Deux divinités étaient particulièrement vénérées à Chios : Dionysos parce que l'île était riche en vignes et Apollon qui y avait un sanctuaire. Ces deux divinités sont représentées au revers de cette monnaie. Quant au sphinx de l'avers, Head (p. 600) suggère qu'il était un symbole du culte dionysiaque. (Voir également le sphinx du lot n° 52).

CARIE

ATELIER INDETERMINE, 420-400.
Statère, AR, 11,55 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 29

112

Av. Niké vêtue d'un long chiton courant à gauche, la tête retournée, tenant dans la main droite un caducée et dans la main gauche une couronne. *Rv.* Bétyle conique, avec arrête perpendiculaire, dans un carré incus; dans le champ gauche, Δ retourné; dans le champ droit Γ; le tout dans un carré incus.

Traité I, 912, pl. XVI, 17; BMC Cilicia 97, 11 (Malos ?); SNG von Aulock 2350; H.A. Troxell, Winged Carians, Essays in Honor of Margaret Thompson, Wetteren 1979, 28-29; Boston 2108-2109; Gulbenkian II 780; Leu 20, 130 = TNA 2, 148 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer pl. 187, 636; Jenkins 224.

Joli style; finement patiné; très bel exemplaire.

Sur l'identification du personnage ailé à l'avers de cette monnaie, beaucoup d'hypothèses ont été émises. Est-ce une Gorgone, Iris, Eiréné ou simplement Niké ? Lorsque ce personnage porte une couronne et un caducée, E.S.G. Robinson et A. Troxell l'identifient avec certitude à Niké (cf. E.S.G. Robinson, "Coins-Legends in Carian Script", Anatolien Studies Presented to William H. Buckler, ed. W.M. Calder and J. Keil, Manchester, 1939, p. 271, cité dans A. Troxell, p. 259).

CNIDE, 411-394.
Drachme, AR, 6,22 g, ↓.

113

Av. Protomé de lion à droite, la gueule ouverte. *Rv.* Tête d'Aphrodite à droite, ceinte d'un bandeau.

Traité I, 693, pl. XVIII, 8 (coin retouché); BMC Caria - ; SNG Copenhagen - cf. 252 (dans le champ gauche, A); H.A. Cahn, Knidos, die Münzen des sechsten und fünften Jahrhunderts v. Chr., AMUGS 4, 1970, 92 (mêmes coins).

Très rare variante; très beau style classique; finement patiné; superbe exemplaire.

Seulement 2 exemplaires de cette variante cités par Cahn. Il existait à Cnide un temple d'Aphrodite dans lequel se trouvait la très célèbre statue de la divinité, chef d'oeuvre de Praxitèle. Nombreux furent ceux qui, dans l'antiquité, naviguèrent jusqu'à Cnide pour y admirer la déesse de la beauté, dans une nudité complète, s'apprêtant à prendre un bain. Transporté à Constantinople, l'original de cette statue fut malheureusement détruit en 475 lors d'un incendie. Cependant de belles copies de ce chef-d'œuvre nous sont parvenues, les artistes contemporains de Praxitèle puis des époques hellénistique et romaine s'en étant inspirés avec abondance. L'une de ces libres répliques est la "Vénus de Médicis" que l'on peut encore admirer aujourd'hui à Florence.

CNIDE, 390-340.
Didrachme, AR, 7,39 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 87

114

Av. [K-N] Tête d'Aphrodite à droite, coiffée de la sphendoné, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille. *Rv.* ΠΕΙ–ΣΙΣΤΡΑ-ΤΟΣ Protomé de lion à droite, la gueule ouverte; le tout dans un carré incus.

Traité II, 1641, pl. CXLV, 28 (cet exemplaire); BMC Caria - cf. 87, 25 (autre magistrat); SNG von Aulock 2601 (mêmes coins); J.H. Nordbö, Utmyntnige pa Knidos 394 fK - c. 210 eK (Dissertation Oslo 1972), 42; Gulbenkian - cf. 762 (même coin d'avers, autre magistrat au revers); Leu 20, 133 = TNA 2, 150 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer 186, 633 (mêmes coins).

Très rare; patiné; presque superbe.

Exemplaire provenant de la collection R. Jameson, Feuardent Frères, Paris 1913, 1536 et de la collection Walter Niggeler, Bank Leu & Co. AG - Münzen und Medaillen AG, Bâle, 1965, I, 408.

MYNDOS, 2ème-1er siècle.
Drachme, AR, 4,41 g, ↑.

115

Av. Tête laurée de Zeus à droite, portant la coiffure d'Osiris. *Rv.* ΜΥΝΔΙΩΝ/ΘΕΟΔΩΡΟΣ Coiffure d'Isis; au-dessous, un foudre; le tout dans un cercle perlé.

BMC Caria 134, 6, pl. XXII, 7; SNG von Aulock - ; SNG Copenhagen - ; Hunterian - .

Finement patiné; superbe.

MYNDOS, 2ème-1er siècle.
Hémidrachme, AR, 2,05 g, ↑.

116

Av. Tête laurée de Dionysos à droite, coiffée d'une couronne de lierre. *Rv.* ΜΥΝΔΙΩΝ/ΜΗΝΟΦΙΛΟC Foudre ailé; le tout dans un cercle perlé.

BMC Caria - cf. 135, 9 ss (autre magistrat); SNG von Aulock - cf. 2637 (autre magistrat) et 8120 (autre magistrat); SNG Copenhagen - cf. 440-443 (autre magistrat); Tradart 1991, - cf. 163 (même coin d'avers).

Joli style; presque superbe.

ILES DE CARIE

RHODES, vers 360 av. JC.
Didrachme, AR, 6,86 g, ↑.

117

Av. Tête d'Hélios de trois quarts de face à droite. *Rv.* POΔION Rose avec feuille et bouton de rose à droite; dans le champ gauche, grappe de raisin et E.

BMC Caria 233, 27, pl. XXXVI, 8; SNG Copenhagen 728; Boston 2046; Gulbenkian II, 776.

Rare; très beau style; patiné; très bel exemplaire.

Cette tête d'Hélios est très proche de celle figurant sur le très rare statère d'or du British Museum (BMC pl. XXXVI, 5).

RHODES, 304-166.
Didrachme, AR, 6,81 g, ↑.

118

Av. Tête d'Hélios de trois quarts de face à droite. *Rv.* TIMOΘEOΣ Rose avec son bouton dans le champ droit; dans le champ gauche, petite figure debout à gauche; P-O respectivement à gauche et à droite de la tige de la rose; le tout dans un cercle perlé.

BMC Caria 244, 152; SNG von Aulock 208; SNG Copenhagen 767; Gulbenkian II, 1009.

Très beau/superbe.

ROYAUME DE LYDIE

SARDES.
Crésus, 561-546.
Statère, AU, 10,80 g, ↑.

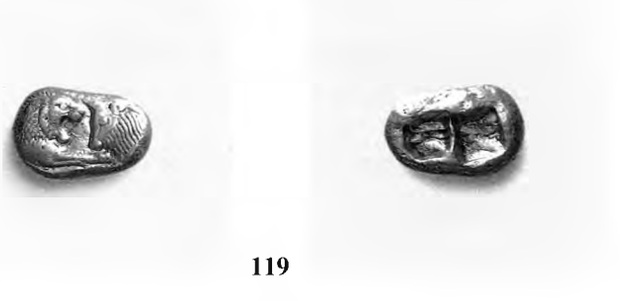

Voir agrandissement couleur p. 13

119

Av. Protomés de lion et de taureau face à face. *Rv.* Deux carrés creux juxtaposés à fond irrégulier.

Traité I, 396, pl. X, 1; BMC Lydia 5, 30, pl. I, 14; SNG von Aulock - ; I. Carradice, Coinage and Administration in the Athenian and Persian Empires, BAR Int. Series 343, 1987, pl. X, 1; Gulbenkian II, 756; Kraay-Hirmer pl. 172, 584 (variante); Jenkins 110 (variante).

Très rare dénomination avec ce poids; superbe.

Pour faciliter le commerce avec les villes grecques, notamment Phocée et Cyzique d'une part et Ephèse et Milet d'autre part, Crésus établit deux étalons de la créséide ou statère d'or. Le poids du premier (10,89 g) équivalait au statère d'électrum milésiaque (14,52 g). Le poids du second, plus léger (8,17 g), permettait les échanges avec les statères d'électrum d'étalon phocaïque. Il fallait 3 créséides d'or pour 2 statères d'électrum (cf. Traité I, p. 238).

PHRYGIE

HIERAPOLIS, 2ème siècle ap. JC.
AE, 7,13 g, ↑.

120

Av. ZEYC-BΩZIOC Tête barbue de Zeus Bozios à droite. *Rv.* IEPAΠOΛEIT-Ω-N Cavalier au pas à droite épaulant une bipenne.

BMC Phrygia 234, 42; SNG von Aulock - ; SNG Copenhagen 429; L. Weber, The Coins of Hierapolis in Phrygia, NC 1913, 28, 2, pl. II, 34; Laffaille 170 (cet exemplaire).

Joli style, fine exécution; patine verte; superbe.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 517.

Sise sur une très haute crête, à l'est de la jonction des fleuves Lykos et Méandre, la ville d'Hierapolis fut fondée par le roi de Pergame Eumène II (197-159) qui lui donna le nom de Hiéra, femme de Télèphos, fondateur légendaire de Pergame, fils d'Héraklès et héros troyen. Selon la légende Hiéra qui surpassait Hélène en beauté, donna à son époux deux enfants, Tarchon et Tyrsénos. Elle mourut en Mysie, à la tête d'un soulèvement de femmes, tuée par Nirée, lors de la lutte entre Achille et Télèphos. Dans l'antiquité Hiérapolis était considérée comme une ville sacrée en raison de ses sources thermales chaudes et du Charonion, caverne sacrée dans laquelle un torrent dégageait des vapeurs nocives et qui était considérée comme un passage vers le royaume d'Hadès.

PHILOMELION, 2ème-1er siècle.
AE, 7,35 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 59

121

Av. Buste drapé de Niké à droite, une branche de palmier sur l'épaule droite, les cheveux courts ondulés retenus par une mèche tressée formant bandeau. *Rv.* ΦIΛOMHΛ/ΣKY-ΘI Deux cornes d'abondance, entourant une étoile, un croissant et un foudre.

BMC Phrygia 353, 3; SNG von Aulock 3916; SNG Copenhagen 644.

Style charmant; belle patine marron; superbe.

La ville de Philomélion fut probablement fondée par un dynaste macédonien du 3ème siècle av. JC. qui donna son nom à cet endroit. Située au sud de la Phrygie, elle était un point important sur la grande route orientale reliant Ephèse à Césarée.

DYNASTES DE LYCIE

DYNASTE INDETERMINE, 480-460.
Statère, AR, 9,71 g, ↑.

122

Av. Dauphin à gauche; au-dessous, ligne perlée. *Rv.* Triscèle dans un carré perlé; le tout dans un carré incus.

Traité II - cf. 247, pl. XCVI, 1 (dauphin à droite et KO au revers); BMC Lycia - cf. 12, 53 (dauphin à droite et KO au revers); SNG Copenhagen - cf. 13 (diobole); N. Vismara, Monetazione arcaica della Lycia II, La collezione Winsemann Falghera, Glaux 3, 1989, - cf. 76 (1/6 de statère).

Très rare variante; très finement patiné avec un reste de patine de trouvaille; très bel exemplaire.

ILES DE CARIE

RHODES, vers 360 av. JC.
Didrachme, AR, 6,86 g, ↑.

117

Av. Tête d'Hélios de trois quarts de face à droite. *Rv.* POΔION Rose avec feuille et bouton de rose à droite; dans le champ gauche, grappe de raisin et E.

BMC Caria 233, 27, pl. XXXVI, 8; SNG Copenhagen 728; Boston 2046; Gulbenkian II, 776.

Rare; très beau style; patiné; très bel exemplaire.

Cette tête d'Hélios est très proche de celle figurant sur le très rare statère d'or du British Museum (BMC pl. XXXVI, 5).

RHODES, 304-166.
Didrachme, AR, 6,81 g, ↑.

118

Av. Tête d'Hélios de trois quarts de face à droite. *Rv.* TIMOΘEOΣ Rose avec son bouton dans le champ droit; dans le champ gauche, petite figure debout à gauche; P-O respectivement à gauche et à droite de la tige de la rose; le tout dans un cercle perlé.

BMC Caria 244, 152; SNG von Aulock 208; SNG Copenhagen 767; Gulbenkian II, 1009.

Très beau/superbe.

ROYAUME DE LYDIE

SARDES.
Crésus, 561-546.
Statère, AU, 10,80 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 13

119

Av. Protomés de lion et de taureau face à face. *Rv.* Deux carrés creux juxtaposés à fond irrégulier.

Traité I, 396, pl. X, 1; BMC Lydia 5, 30, pl. I, 14; SNG von Aulock - ; I. Carradice, Coinage and Administration in the Athenian and Persian Empires, BAR Int. Series 343, 1987, pl. X, 1; Gulbenkian II, 756; Kraay-Hirmer pl. 172, 584 (variante); Jenkins 110 (variante).

Très rare dénomination avec ce poids; superbe.

Pour faciliter le commerce avec les villes grecques, notamment Phocée et Cyzique d'une part et Ephèse et Milet d'autre part, Crésus établit deux étalons de la créséide ou statère d'or. Le poids du premier (10,89 g) équivalait au statère d'électrum milésiaque (14,52 g). Le poids du second, plus léger (8,17 g), permettait les échanges avec les statères d'électrum d'étalon phocaïque. Il fallait 3 créséides d'or pour 2 statères d'électrum (cf. Traité I, p. 238).

PHRYGIE

HIERAPOLIS, 2ème siècle ap. JC.
AE, 7,13 g, ↑.

120

Av. ZEYC-BΩZIOC Tête barbue de Zeus Bozios à droite. *Rv.* IEPAΠOΛEIT-Ω-N Cavalier au pas à droite épaulant une bipenne.

BMC Phrygia 234, 42; SNG von Aulock - ; SNG Copenhagen 429; L. Weber, The Coins of Hierapolis in Phrygia, NC 1913, 28, 2, pl. II, 34; Laffaille 170 (cet exemplaire).

Joli style, fine exécution; patine verte; superbe.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 517.

Sise sur une très haute crête, à l'est de la jonction des fleuves Lykos et Méandre, la ville d'Hierapolis fut fondée par le roi de Pergame Eumène II (197-159) qui lui donna le nom de Hiéra, femme de Télèphos, fondateur légendaire de Pergame, fils d'Héraklès et héros troyen. Selon la légende Hiéra qui surpassait Hélène en beauté, donna à son époux deux enfants, Tarchon et Tyrsénos. Elle mourut en Mysie, à la tête d'un soulèvement de femmes, tuée par Nirée, lors de la lutte entre Achille et Télèphos. Dans l'antiquité Hièrapolis était considérée comme une ville sacrée en raison de ses sources thermales chaudes et du Charonion, caverne sacrée dans laquelle un torrent dégageait des vapeurs nocives et qui était considérée comme un passage vers le royaume d'Hadès.

PHILOMELION, 2ème-1er siècle.
AE, 7,35 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 59

121

Av. Buste drapé de Niké à droite, une branche de palmier sur l'épaule droite, les cheveux courts ondulés retenus par une mèche tressée formant bandeau. *Rv.* ΦIΛOMHΛ/ΣKY-ΘI Deux cornes d'abondance, entourant une étoile, un croissant et un foudre.

BMC Phrygia 353, 3; SNG von Aulock 3916; SNG Copenhagen 644.

Style charmant; belle patine marron; superbe.

La ville de Philomélion fut probablement fondée par un dynaste macédonien du 3ème siècle av. JC. qui donna son nom à cet endroit. Située au sud de la Phrygie, elle était un point important sur la grande route orientale reliant Ephèse à Césarée.

DYNASTES DE LYCIE

DYNASTE INDETERMINE, 480-460.
Statère, AR, 9,71 g, ↑.

122

Av. Dauphin à gauche; au-dessous, ligne perlée. *Rv.* Triscèle dans un carré perlé; le tout dans un carré incus.

Traité II - cf. 247, pl. XCVI, 1 (dauphin à droite et KO au revers); BMC Lycia - cf. 12, 53 (dauphin à droite et KO au revers); SNG Copenhagen - cf. 13 (diobole); N. Vismara, Monetazione arcaica della Lycia II, La collezione Winsemann Falghera, Glaux 3, 1989, - cf. 76 (1/6 de statère).

Très rare variante; très finement patiné avec un reste de patine de trouvaille; très bel exemplaire.

KUPRILI, vers 450-425.
Atelier indéterminé.
Diobole, AR, 1,10 g, ↙.

Voir agrandissement couleur p. 28

123

Av. Mule debout à droite, sur une ligne de terre, la tête retournée à gauche pour se lécher la patte arrière droite levée. *Rv.* K-O-Π Triscèle dans un carré perlé; le tout dans un carré incus.

Traité II - cf. 299 (tétrobole) et 300 (obole); BMC Lycia - cf. 15, 68 (statère); SNG von Aulock - cf. 4132-4133 (oboles); Vismara, op.cit., 127.

Très rare dénomination de ce type; finement patiné; très bel exemplaire.

TETHTHIVEIBI, vers 450-425.
Atelier indéterminé.
Tétrobole, AR, 2,54 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 28

124

Av. Protomé de sanglier à gauche, les pattes repliées. *Rv.* T↑/XE/F↑/EBE (Têththivêbi) Tétrascèle; le tout dans un carré incus.

Traité II, 321, pl. XCVIII, 9; BMC Lycia 19, 86, pl. V, 5; SNG von Aulock - cf. 4160 (statère); SNG Copenhagen - ; Vismara, op. cit., -; MM 72, 672 (cet exemplaire).

Rare; finement patiné; flan large; superbe exemplaire.

VEXERES (?), vers 400 av. JC.
Xanthos, vers 400 av. JC.
Tétrobole, AR, 2,88 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 87

125

Av. Tête casquée d'Athéna à droite, parée d'une boucle d'oreille. *Rv.* Tête laurée d'Apollon à droite; devant le menton, diskèle; le tout dans un carré incus.

Traité II - cf. 244 (statère); BMC Lycia - ; SNG von Aulock - ; N. Vismara, Monetazione arcaica della Lycia, I. Il dinasta Wekhssere I, Glaux 2, 1989, 57 (cet exemplaire).

Très rare; très finement patiné; superbe.

PAMPHYLIE

SIDE, vers 190 av. JC.
Drachme, AR, 4,05 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 87

126

Av. Tête casquée d'Athéna à droite. *Rv.* ΚΛ-ΕΥ Niké marchant à gauche, portant un chiton et tenant dans la main droite une couronne; dans le champ gauche, grenade.

BMC Pamphilie - cf. 149, 52 ss (autres magistrats); SNG von Aulock - cf. 4800 (ΚΛ-Ε); SNG Copenhagen 404; H. Seyrig, Monnaies Hellénistiques, X. Side, RN 1963, p. 59.

Rare; joli style, charmant; finement patiné; superbe.

CILICIE

ATELIER INDETERMINE, vers 350 av. JC.
Obole, AR, 0,71 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 28

127

Av. Tête de nymphe de face dans un cercle perlé. *Rv.* Buste drapé d'Aphrodite à droite, les cheveux longs et nattés retenus par un double bandeau, parée d'un collier et d'une boucle d'oreille.

Traité II, 600, pl. CVIII, 16 (Nagidos); BMC Cilicia 239, 3, pl. XXXIX, 12; SNG BNP 310 ; SNG Levante 217-218;.

Joli style, charmant; finement patiné; superbe.

E. Babelon attribue cette monnaie à Nagidos parce que la tête d'Aphrodite au revers est identique à celle de la déesse qui se trouve sur des statères portant l'inscription ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ (cf. Traité II, p. 398, 599).

OLBA, 10-11.
Aias, 10-15.
AE, 6,96 g, ←.

128

Av. ΑΙΑΝΤΟΣ-ΤΕΥΚΡΟΥ Buste d'Aias à droite sous les trais d'Hermès, coiffé d'un bonnet; devant le cou, caducée; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* [Α]ΡΧΙ[ΕΡΕΩΣ]/ΤΟΠΑΡΧΟΥ/ΚΕΝ-ΝΑΤ/ΛΑΛΣΣ Triscèle et date ΕΤ-Α (an 1 = 10/11 ap. JC.).

BMC Cilicia 119, 2; SNG von Aulock 5783; SNG BNP 798; SNG Copenhagen 186; SNG Levante 630; G.M. Staffieri, La monetazione di Olba nella Cilicia Tracheia, Lugano, 1978, 8; G.F. Hill, Olba, Cennatis, Lalassis, NC, 1899, 189, 1, pl. XII, 1; Strauss 537.

Beau style, distingué; jolie patine brun-vert foncé; superbe.

Cette monnaie de bronze porte le nom du grand-prêtre Aias, fils de Teukros. Il appartenait à une dynastie de prêtres qui gouvernaient Olba et la région depuis le début du 2ème siècle av. JC. A Olba se trouvait effectivement un grand temple dédié à Zeus Olbos.

SOLI, vers 340 av. JC.
Statère, AR, 8,39 g, ↙.

Voir agrandissement couleur p. 29

129

Av. Tête casquée d'Athéna à droite dans un cercle linéaire. *Rv.* ΣΟΛΕΩΝ Grappe de raisin avec feuille et vrilles; dans le champ gauche, NI et étoile; dans le champ droite, chouette debout à gauche, la tête de face.

Traité II, 1444, pl. CXXXIX, 11; BMC Cilicia - cf. 149, 28-32 (autres magistrats); SNG von Aulock - cf. 5871 (avec ΜΟΣ); SNG BNP, 182 (même coin de revers); SNG Levante - cf. 51 (avec ΜΟΣ).

Rare variante; finement patiné; flan large; presque superbe/superbe.

Exemplaire provenant de la collection Theodor Prowe, Moskau, Brüder Egger, Vienne 1914, 2235.

TARSOS, 379-374.
Pharnabazos, 379-374.
Statère, AR, 10,80 g, ↑.

130

Av. Tête de nymphe de face, les cheveux retenus au-dessus du front par un bandeau, parée d'un collier; dans le champ gauche, un dauphin; le tout dans un cercle linéaire. *Rv.* 𐤁𐤏𐤋𐤕𐤓𐤔 Tête barbue d'Arès à gauche, coiffé d'un casque athénien orné d'un motif floral, portant une chlamide agrafée sous le cou.

Traité II - cf. 587 ss (tête d'Arès à droite); BMC Cilicia - cf. 165, 14-15; SNG von Aulock 5916 (cet exemplaire); SNG Berry - cf. 1289 (autre symbole); SNG BNP - cf. 246 (pas de symbole à l'avers et inscription à droite au revers); SNG Levante 70; O. Mørkholm, A south Anatolian Hoard, Acta Archeologica XXX, Copenhagen 1959, 195, 226; R.A. Moysey, The Silver Stater Issues of Pharnabazos and Datames from the Mint of Tarsus in Cilicia, ANS MN 31, 1986, 35, 8a (cet exemplaire) pl. 1, 5; Leu 13, 286 = TNA 2, 162 (cet exemplaire).

Rare variante; finement patiné; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Hans von Aulock.

Artaxerxès II Mnémon (405-359), fils de Darius II, tenta à deux reprises la reconquête de l'Egypte. Il mandata le général athénien Iphicrates, ainsi que Pharnabazos, Satrape de Cilicie, pour lancer l'expédition. Après de longs préparatifs, l'assaut final échoue en 373. Iphicrates retourna à Athènes et Pharnabazos disparut... Les monnaies de Pharnabazos de ce type auraient été frappées entre 378/7 et 374/3 pour vraisemblablement financer les mercenaires grecs recrutés à l'occasion de la campagne d'Egypte. Ce type d'avers, copié du tétradrachme syracusain réalisé par le célèbre maître graveur Kimon, était largement imité pendant tout le 4ème siècle av. JC. Denys I de Syracuse utilisant beaucoup de mercenaires grecs dans ses luttes contre Carthage, qu'il payait avec ce type de monnaies, Pharnabazos aurait fait frapper des monnaies au type identique pour payer ses propres mercenaires grecs, au nombre de vingt mille, dont la solde était de 90 oboles par mois, soit 7 statères et demi de ce type. Tarsos semble avoir été le centre de recrutement pour l'expédition contre l'Egypte et l'argent monnayé proviendrait du trésor perse ainsi que des mines de Cilicie. (cf. A. Moysey, op. cit. pp 7-30)

TARSOS, 373-368.
Datames, 378-372.
Statère, AR, 10,78 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 29

131

Av. Tête de nymphe presque de face, inclinée vers la gauche, coiffée de l'ampyx, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille, dans un cercle perlé. *Rv.* Tête barbue d'Arès à droite, coiffé d'un casque athénien orné d'un motif floral, portant une chlamyde agrafée sous le cou; le tout dans un cercle perlé.

Traité II, 602, pl. CVIII, 18; BMC Cilicia 167, 28; SNG von Aulock 5936; SNG Levante 79; Moysey, op. cit., pl. 2, 21; TNA 2, 163 = NFA XVIII, 226 (cet exemplaire).

Joli style, élégant; finement patiné; flan large; superbe exemplaire.

Pharnabazos ayant échoué dans l'expédition menée contre l'Egypte, Artaxerxès le remplaça par Datames qui n'atteindra jamais l'Egypte car, pendant les préparatifs, une rébellion éclate à Tarsos qu'il est chargé de réprimer. Plus tard, il rejoindra les autres satrapes dans la révolte contre Artaxerxès. Datames, aurait fait frapper ces monnaies au même type que celles de Pharnabazos (cf. lot précédent n° 130) entre 373/2 et 369/8, c'est-à-dire jusqu'à la révolte des satrapes contre le Grand Roi (cf. A. Moysey, op. cit. pp 7-30)

TARSOS, vers 370 av. JC.
Obole, AR, 0,58 g, ←.

132

Av. Jeune femme accroupie à gauche, jouant aux osselets. *Rv.* Tête de jeune homme à droite, dans un cercle incus.

Traité II 1377, pl. CXXXVII, 5; BMC Cilicia - ; SNG von Aulock 5427; SNG BNP 239; SNG Levante 65.

Joli style, charmant; finement patiné; très bel exemplaire.

CHYPRE

CITION, 350 av. JC.
Pumiaton, 361-312.
Hémistatère, AU, 4,17 g, ←.

133

Av. Héraclès s'avançant à droite, la tête coiffée de la peau du lion de Némée et sa dépouille sur l'avant-bras gauche, tenant une massue dans la main droite relevée au-dessus de la tête et un arc dans la main gauche tendue; dans le champ droit, symbole ♙. *Rv.* Lion attaquant un cerf qui s'affaisse à droite; dans le champ droit, date (an 11 du règne de Pumiaton).

Traité II - cf. 1231 (an 11 manque); BMC Cyprus - cf. 21, 75 (an 11 manque); SNG Copenhagen - cf. 21 (date pas visible).

Rare; petite entaille sur la tranche; très beau.

Pumiaton est le fils de Mélékiaton (392-361) qui inaugura la frappe des monnaies d'or à Chypre, en même temps qu'Evagoras I (410-364) à Salamine. Pumiaton est roi de Cition, d'Idalion et de Thamassos, mais Alexandre le Grand limite son pouvoir et pendant dix années de disgrâce (333-323), jusqu'à la mort d'Alexandre, il cessera de battre monnaie. En 312, il est mis à mort par Ptolémée d'Egypte qui le punit ainsi des relations amicales qu'il entretenait en Asie avec Antigone le Borgne. Certains auteurs anciens déforment son nom, et Diodore l'assimile à Pygmalion, roi légendaire de Chypre.

Bien plus célèbre encore que l'illustre penseur qui servit de mentor, Alexandre est à lui seul l'épopée hellénique.

La Macédoine et son éclat, brillant jusqu'aux frontières de l'Inde, l'armée perse vaincue, rien sinon le destin des mortels, n'aurait pu limiter son ardeur conquérante.

Lui qui tranchait les noeuds pour faire parler l'Histoire, tissait dans le même temps une trame d'éternité. Ses artistes officiels : Pyrgotelès, Lysippe, Apelle, avaient mandat constant de le portraiturer.

Les monnaies peu à peu s'approchent du réalisme. Le guerrier cependant n'est plus vraiment un homme, trop de gloire et d'encens l'apparentent au divin.

On le verra souvent, rehaussé de parures rappelant à l'empire la grandeur de son règne. Ammon, Héraclès, Athéna, Dionysos, tous les plus grands président et sacrent son triomphe. Plus d'un en rêveront...

Alexandre déifié

lot n° 156

L'Afghanistan d'hier où la Grèce y brillait à cinq mille kilomètres. On l'appelait Bactriane.

Depuis les conquêtes d'Alexandre et même, dit-on, deux siècles auparavant, les Grecs avaient su composer dans l'univers des Perses. Antiochos I à qui revint entre autre cette portion de l'empire y avait nommé Diodote en satrape, lequel n'eut de cesse que de s'imposer roi.

En vingt années de règne, Diodote I bâtira un royaume. Diodote II lui succéda pour perdre pouvoir et vie à vouloir pactiser avec ses voisins parthes.

Euthydème, satrape d'une province du royaume, percevant le danger d'une assimilation, renversa son suzerain pour imposer sa couronne.

Le fils du fondateur porte sur ses épaules, sans le savoir, plus de mille ans d'influence culturelle dans cette partie du monde puisqu'on traduisait encore les oeuvres grecques à la cour d'Haroun Al Rachid.

A voir ce portrait réaliste, on visite Kaboul et Samarcande autrement.

lot n° 149

Diodote II de Bactriane

SYRIE

ANTIOCHE, 86-85.
AE, 9,4 g, ↑.

134

Voir agrandissement couleur p. 59

Av. Tête laurée et barbue de Zeus à droite dans un cercle perlé. *Rv.* ANTIOXEΩN/THΣ/MHTPOΠOΛEΩΣ Zeus Nicéphore assis à gauche, s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; dans le champ gauche, grappe de raisin; en exergue, la date ZKΣ (an 227 de l'ère séleucide).

BMC Seleucis and Pieria 154, 21; SNG Copenhagen - cf. 68 (année 225); Laffaille 175 (cet exemplaire).

Beau style; belle patine vert foncé; superbe/très beau.

Exemplaire provenant de la collection Maurice Laffaille, Pierre Strauss, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990, 550.

ROYAUME DE SYRIE

ANTIOCHOS II, 261-246.
Antioche. 256-246.
Tétradrachme, AR, 17,03 g, ↑.

135

Av. Tête diadémée d'Antiochos II à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* ANTIOXOY/BAΣIΛEΩΣ Apollon assis à gauche sur l'omphalos, tenant une flèche dans sa main droite et s'appuyant de sa main gauche sur un arc posé à terre; dans le champ gauche, monogramme 🖼 .

BMC Seleucid Kings of Syria - cf. 20, 9 (autres monogrammes); SNG Berry 1343 (cet exemplaire); E. T. Newell, The Coinage of the Western Seleucid Mints, ANS NS 4, 1941, -cf. 970-972 (autres monogrammes), 973 (drachme) et 975 (même coin d'avers, autre monogramme au revers); A. Houghton, Coins of the Seleucid Empire from the collection of Arthur Houghton, ANS ACNAC 4, 1983, - cf. 37 (autres monogrammes).

Très rare variante; très beau style hellénistique; très finement patiné; haut relief; petite éraflure dans le champ auche du revers; presque superbe.

Exemplaire provenant de la collection Burton Y. Berry

SELEUCOS II CALLINICOS, 246-226, ou SELEUCOS III CERAUNOS, 226-222.
Suse.
Tétrachalque, AE, 15,99 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 57

136

Av. Buste diadémé et drapé de jeune homme de trois quarts de face à droite dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩ[Σ] / ΣΕΛΕ-ΥΚΟΥ Apollon assis à gauche sur un omphalos, tenant dans la main droite une flèche et s'appuyant de la main gauche sur un arc; dans le champ gauche, monogramme ; dans le champ droit, monogramme incertain.

BMC Seleucid Kings of Syria - ; ESM - cf. 373 (dichalque); G. Le Rider, Suse sous les Séleucides et les Parthes, Paris 1965, 52, 24, pl. 3.

D'une grande rareté; joli style, gracieux et raffiné; patine brune; très beau.

Exemplaire provenant de la collection Arthur Houghton, Arthur Houghton, ANS ACNAC 4, New-York 1983, 1047.

L'identification de ce très beau buste de face à l'avers est problématique. En effet, les représentations drapées frontales étaient à cet époque réservées aux divinités ou aux rois divinisés. Cependant, comme la figure est ici diadémée, il pourrait vraisemblablement s'agir d'un portrait royal, peut-être le jeune Séleucos, cf. Le Rider p. 52, qui précise à propos de l'excellent style de cette monnaie que "les graveurs susiens étaient à l'occasion aussi expérimentés que ceux de Séleucie du Tigre".

ANTIOCHOS III, 223-186.
Ecbatane, 207-205.
AE, 25,26 g, ↑.

137

Av. Tête diadémée d'Antiochos III à droite dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕ[ΩΣ]/ΑΝΤΙΟΧΟ[Υ] Cheval paissant à gauche; dans le champ gauche, monogramme ; dans le champ droit, monogramme .

BMC Seleucid Kings of Syria - ; WSM 618.

Rare; patine marron; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Arthur Houghton, Arthur Houghton, ANS ACNAC 4, New-York 1983, 1179.

ALEXANDRE Ier BALAS, 150-145.
Antioche, 149-148.
Tétradrachme, AR, 16,92 g, ↑.

138

Av. Tête diadémée d'Alexandre Balas à droite, dans un cercle de bandelettes *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ/ΑΛΞΑΝΔΡΟΥ/ ΘΕΟ-ΠΑΤΟΡΟΣ/ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ Zeus Nicéphore assis à gauche, s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; dans le champ gauche, les monogrammes et : en exergue, date ΔΞΡ (an 164 de l'ère séleucide).

BMC Seleucid Kings of Syria - cf. 52, 9 (autre monogramme); SMA 148; Grose - cf. 9299 (autre monogramme); Houghton, op. cit., - cf. 178 (autre monogramme).

Rare variante; flan large; superbe exemplaire.

ALEXANDRE Ier BALAS, 150-145.
Tyr, 148-147.
Tétradrachme, AR, 14,00 g, ↑.

139

Av. Tête diadémée d'Alexandre Balas à droite dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ Aigle debout à gauche sur une proue, une palme sur l'épaule; dans le champ gauche, massue surmontée du monogramme de la ville; dans le champ droit, date ΕΞΡ (an 165 de l'ère séleucide) et monogramme ⊠.

BMC Seleucid Kings of Syria - cf. 51, 2 (cette année manque); E.T. Newell, The Seleucid Coinage of Tyre, a Supplement, ANS NNM 73, 1936, 66; Hougthon, op. cit., 746.

Finement patinée; superbe.

OCCUPATION ROMAINE.
Au nom de Philippe Philadelphe, après 83 av. JC.
Tétradrachme, AR, 15,41 g, ↑.

140

Av. Tête diadiémée de Philippe Philadelphe à droite dans un cercle de bandelettes. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ/ΦΙΛΙΠ–ΠΟΥ/ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ/ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ Zeus Nicéphore assis à gauche s'appuyant sur un long sceptre; dans le champ gauche, monogramme ⅄Β.

BMC Seleucid Kings of Syria 100, 5; E.T. Newell, The Pre-Imperial Coinage of Roman Antioche, NC, 1919, pl. VI, 1.

Finement patiné; superbe.

PHENICIE

TYR, 104-103.
Shekel, AR, 14,37 g, ↑.

141

Av. Buste lauré de Melqart à droite, dans un cercle perlé. *Rv.* ΤΥΡΟΥ ΙΕΡΑΣ-ΚΑΙ ΑΣΥΛΟΥ/ΔΚ-Μ Aigle debout à gauche sur une proue; dans le champ gauche, date ΓΚ (an 23) et massue; dans le champ droit, M; entre les pattes, ☥ (𐤀).

BMC Phoenicia - cf. 239, 103 (autres lettre et monogramme); SNG Copenhagen 319-320 (l'année manque); E. Babelon, Les Perses Achéménides, Les Satrapes et les Dynastes Tributaires de leur Empire, Cypre & Phénicie; Catalogue des Monnaies Grecques de la Bibliothèque Nationale, Paris, 1893, - cf. 2048 (autre monogramme); J. Rouvier, Numismatique des Villes de la Phénicie, Tyr, JIAN 6, - cf. 2001 (autre lettre).

Superbe.

JUDEE

SOULEVEMENT DE BAR KOKHBA, 132-135.
Jerusalem (?), 134-135.
Tétradrachme, AR, 13,72 g, ↑.

142

Voir agrandissement couleur p. 85

Av. 𐤔𐤌𐤏𐤍 (שמעון, Simon) Façade tétrastyle du temple; à l'intérieur, l'arche d'alliance. *Rv.* 𐤋𐤇𐤓𐤕 𐤉𐤓𐤔𐤋𐤌 (להרות ירושלם, Pour la liberté de Jerusalem) Lulab (bouquet composé de trois plantes) et etrog (fruit d'une quatrième plante); le tout dans un cercle perlé.

BMC Palestine 287, 19 (même coin d'avers); SNG ANS 549-550 (même coin d'avers); Y. Meshorer, Jewish Coins of the second Tempel Period, Tel Aviv, 1967, 201; L. Mildenberg, The Coinage of the Bar Kokhba War, Typos VI, 1984, 93 (mêmes coins); A. Reifenberg, Ancien Jewish Coins, Jerusalem, 1963, 166.

Finement patiné; bien centré; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.

SOULEVEMENT DE BAR KOKHBA, 132-135.
Jérusalem, an 1, 132-133.
AE, 12,49 g, ↑.

143

Av. 𐤔𐤌𐤏𐤍 𐤍𐤔𐤉𐤀 𐤉𐤔𐤓𐤀𐤋 (שמעון נשיא ישראל, Simon Prince d'Israël) Palme dans une couronne; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* 𐤔𐤍𐤕 𐤀𐤇𐤕 𐤋𐤂𐤀𐤋𐤕 𐤉𐤔𐤓𐤀𐤋 (שנת אחת לגאלת ישראל, An I de la rédemption d'Israël) Cithare à six cordes.

BMC Palestine 304, 18-19, pl. XXXVI, 5 (mêmes coins); SNG ANS 512 (mêmes coins); Y. Meshorer, op. cit. , 172; Mildenberg, op. cit., 23 (mêmes coins); Spink 20, 380 (cet exemplaire).

Patine marron; très beau.

BANDE DE GAZA

GAZA, vers 370 av. JC.
Obole, AR, 0,62 g, ↑.

144

Voir agrandissement couleur p. 28

Av. Tête de nymphe de trois quarts de face à gauche, parée d'un collier et de pendants d'oreille. *Rv.* Tête de Bès de face, surmontée d'un panache de plumes, les oreilles proéminentes, le nez épaté et la barbe en éventail.

Traité II, 1072, pl. CXXIV, 21-22; BMC Palestine 182, 1-3; SNG ANS 48-50; SNG BNP 486 (atelier indéterminé).

Rare; finement patiné; superbe.

Bès est une très ancienne divinité égyptienne, peut-être d'origine soudanaise. Ce dieu est décrit habituellement comme une figure masculine très laide, un nain ou un pygmée, avec une grosse tête, une crinière de lion, des oreilles proéminentes, un nez épaté, un long pénis et des jambes arquées. Sa laideur et le fait qu'il tire la langue à ceux qui le regardent, le font passer à la fois pour une figure comique et apotropaïque (qui chasse les démons). Bès est le protecteur des accouchements et les enfants le considèrent comme une divinité amie.

ROYAUME DE PERSE

ARTAXERXES II MNEMON, 405-359.
vers 400 av. JC.
Statère, AU, 8,34 g, ↑.

145

Av. Artaxerxès II Mnémon couronné et barbu à demi agenouillé à droite, un carquois sur l'épaule, tenant de la main droite une lance et de la main gauche un arc. *Rv.* Rectangle irrégulier incus.

Traité II, 16, pl. LXXXVI, 20; BMC Persia 153, 42, pl. XXIV, 25; I. Carradice, Coinage and Administration in the Athenian and Persian Empires, BAR Int. Series 343, Oxford 1987, 42; Boston 2205; Jenkins 111.

Très bel exemplaire.

DARIUS III CODOMAN, 337-330.
Statère, AU, 8,29 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 146

146

Av. Darius III couronné et barbu à demi agenouillé à droite, un carquois sur l'épaule, tenant de la main droite une lance et de la main gauche un arc. *Rv.* Rectangle irrégulier incus.

Traité II, 35, pl. LXXXVII, 23; BMC Persia 159, 84, pl. XXV, 24; SNG Copenhagen 276; E. Babelon, Les Perses Achéménides, les satrapes et les dynastes tributaires de leur Empire, Cypre et Phénicie, Paris, 1893, 122, pl. II, 21; Carradice, op. cit., 51; Jenkins 121.

Flan large; presque superbe.

ROYAUME PARTHE

GOTARZES I, 90-80.
Seleucie sur le Tigre.
Tétradrachme, AR, 15,58 g, ↑.

147

Av. Buste diadémé, cuirassé et barbu de Gotarzes I à gauche dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ/ΜΕΓΑΛΟΥ/ΑΡΣΑΚΟΥ/ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ/ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ/ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ/ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ Arsacès assis sur son trône à droite, contrôlant la corde de son arc; dans le champ droit, monogramme.

BMC Parthia 38, 3 (Artabanos II); SNG Copenhagen - cf. 54 (autre monogramme); C. Sellwood, An Introduction to the Coinage of Parthia, Londres, 1980, type 30/2 ("Unknow King"); R. Göbl, Antike Numismatik II, Munich 1978, 199, 1974; M. Mitchiner, The Ancient and Classical World, 600 B.C.-A.D. 650, London 1978, - cf. 522 (autre monogramme).

Rare variante; finement patiné; très bel exemplaire.

VOLOGASES III, 105-147.
Drachme, AR, 3,78 g, →.

148

Av. Buste diadémé et barbu de Vologases III à gauche dans un cercle perlé. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ-ΜΕΓΑΛΟΥ/ΑΡΣ-ΑΚΟΥ/ΘΕΟΠΑΤΟΡΟΣ/ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ/ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ-ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ Arsacès assis à gauche, contrôlant la corde de son arc; dans le champ gauche, palme; dans le champ droit, monogramme 𐡀.

BMC Parthia 217, 4 (Mithradates IV), pl. XXXIII, 7; Sellwood, op. cit., 78, 2; Mitchiner, op. cit., 666.

Finement patiné; superbe.

ROYAUME DE BACTRIANE

DIODOTE II, 256-230.
Bactra, après 247 av. JC.
Statère, AU, 8,41 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 73

149

Av. Tête diadémée de Diodote à droite. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΙΟΔΟΤΟΥ Zeus nu debout de dos à gauche, brandissant un foudre de la main droite et portant l'égide sur le bras gauche étendu; dans le champ gauche, une couronne et un aigle debout à gauche.

BMC India 3,1, pl. I, 4; SNG Copenhagen 251; ESM 248 et pl. 53, 18; M. Mitchiner, Indo-Greek and Indo-Scythian Coinage, London 1975, Type 73 a (Diodote II); Gulbenkian II, 1062; Jenkins 524 et 530.

Très rare; très beau portrait hellénistique; haut relief; superbe.

EUKRATIDES, 171-135.
Tétradrachme, AR, 16,78 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 87

150

Av. Buste drapé et cuirassé d'Eukratidès à droite, coiffé d'un casque à panache orné d'une corne et d'une oreille de taureau; le tout dans un cercle de bandelettes. *Rv.* ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ/ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ Les Dioscures chevauchant à droite, portant chacun une lance pointée en avant et une palme sur l'épaule; sous les pattes avant des chevaux, monogramme ⌖.

BMC India 14, 8; SNG Copenhagen - cf 272 (autre monogramme); O. Bopearachchi, Monnaies gréco-bactriennes et indo-grecques, Catalogue raisonné, Paris 1991, - cf. p. 203; Mitchiner, op. cit., Type 177 a.

Rare; finement patiné; flan large; superbe.

Exemplaire provenant de la collection J.M. de Costa Rica, Jean Vinchon, Paris 1990, 37.

APOLLODOTE Ier, vers 160-150.
Hémidrachme, AR, 2,05 g, ↖.

151

Av. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΠΟΛΛΟΔΟΤΟΥ ΣΟΤΗΡΟΣ Eléphant marchant à droite. *Rv.* (même inscription en bactrien) Zébu marchant à droite.

BMC India 34, 1, pl. XI, 8; SNG Copenhagen 333; Mitchiner, op. cit., Type 203 a; Bopearachchi, op. cit., 1.

Finement patiné; superbe.

MENANDRE, vers 160-145.
Chach du sud.
Drachme, 2,44 g, ↑.

152

Av. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ Buste diadémé et drapé de Ménandre à droite. *Rv.* (même inscription en bactrien) Athéna debout à gauche brandissant de la main gauche un éclair et tenant de la main droite un bouclier; dans le champ droit, monogramme 𐨀.

BMC India 45,15; SNG Copenhagen 289; Mitchiner, op. cit., Type 215 t; Bopearachchi, op. cit., 57.

Patiné; superbe.

HERMAIOS, 40-1.
Frappe posthume.
Tétradrachme, AR, 9,32 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 87

153

*Av.*ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΕΡΜΑΙΟΥ Buste diadémé et drapé d'Hermaios à droite. *Rv.* (même inscription en bactrien) Zeus lauré, à demi nu, assis de trois quarts de face à gauche sur un grand trône; dans le champ droit, monogramme 𐨁.

BMC India 63, 13; SNG Copenhagen 360; Mitchiner, op. cit., Type 414 f; Bopearachchi, op. cit., 19.

Finement patiné; superbe.

ROYAUME KOUCHAN DES INDES

VASU DEVA, 195-230.
Pushpapura (Peshawar).
Statère, AU, 8,11 g, ↖.

154

Av. Vasu Deva, couronné et cuirrassé, debout de face, la tête à gauche, désignant de la main droite un autel placé devant lui et tenant dans la main gauche un sceptre; le tout dans une inscription. *Rv.* 𐨀𐨯𐨪𐨀 Shiva debout de face; derrière, un taureau; dans le champ gauche 𐨤; dans le tout dans un cercle perlé.

BMC India 159, 7; R. Göbl, Die Münzprägung des Kušanreiches, Wien, 1984, 509; M. Mitchiner, The Ancient and Classical World, 600 BC - AD 650, London, 1978, 3390 (mêmes coins).

Superbe.

AFRIQUE DU NORD

EGYPTE

MEMPHIS, 332-323.
Alexandre III Le Grand, 336-323.
Tétradrachme, AR, 17,20 g, ↖.

155

Av. Tête d'Héraclès imberbe à droite, coiffée de la peau du lion de Némée; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ Zeus aétophore, à demi nu, assis à gauche, s'appuyant de la main gauche sur un sceptre; dans le champ gauche, rose; le tout dans un cercle perlé.

SNG Ashmolean 3121; SNG Copenhagen 7; Müller 124; Price 3971; O.H. Zervos, The Early Tetradrachms of Ptolemy I, ANS MN 13, 1967, A. II, pl. I. 2-3; Kraay-Hirmer pl 172, 569; Jenkins 500-501.

Rare; très beau style; finement patiné; très bel exemplaire.

ROYAUME D'EGYPTE

PTOLEMEE, satrape, 323-305.
Alexandrie, 319-315.
Tétradrachme, AR, 17,13 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 71

156

Av. Buste diadémé et divinisé d'Alexandre le Grand à droite, avec la corne d'Amon, coiffé d'une peau d'éléphant et revêtu de l'égide; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ Athéna Alkidémos debout à droite tenant dans la main droite une lance et dans la main gauche un bouclier; dans le champ droit, aigle debout à droite sur un foudre et EY.

BMC Ptolemies, Kings of Egypt 2, 11; SNG Copenhagen 15; J.N. Svoronos, Die Münzen des Ptolemäerreichs (en grec), Athènes (1904-1912), 42, pl. 2, 20; Zervos, op. cit., D, XIV, pl. IV, 21; TNA 3, 175 (cet exemplaire); Kraay-Hirmer pl. 217, 798 (variante).

Rare; très beau style; finement patiné; haut relief; contremarque sur la joue; superbe exemplaire.

PTOLEMEE II PHILADELPHE, 285-246.
Alexandrie.
AE, 1,08 g, ↑.

157

Av. Tête d'Alexandre le Grand portant la corne d'Amon à droite. *Rv.* ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ-ΒΑΣΙΛΕΩΣ Aigle debout à gauche, les ailes déployées; dans le champ gauche, monogramme ⋉ .

BMC Ptolemies, Kings of Egypt 10, 85-87, pl. II, 5; SNG Copenhagen - cf. 31-35 (monogramme différent au revers) et 188 (Ptolémée III); Svoronos, op. cit., 345 pl. XI, 16; Strauss - .

Rare; joli style, plaisant; belle patine verte; superbe exemplaire.

PTOLEMEE II PHILADELPHE, 285-246.
Au nom d'Arsinoé II, † 270/269 av. JC.
Phénicie.
Octodrachme, AU, 27,89 g, ↑.

158

Voir agrandissement couleur p. 29

Av. Tête diadémée et voilée d'Arsinoé II à droite, sous les traits de Bérénice II, dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΡΣΙΝΟΗΣ-ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ Deux cornes d'abondance ceintes du bandeau royal; le tout dans un cercle perlé.

BMC Ptolemies, Kings of Egypt 42, 1, pl. VIII, 1; Svoronos, op. cit., 1062, pl. XXIII, 21.

Très rare; très beau portrait; bien centré; superbe/très beau.

Arsinoé II, fille de Ptolémée I soter et de Bérénice, femme de Lysimaque, roi de Thrace, épousa en secondes noces son demi-frère Ptolémée Ceraunos qui tua les enfants qu'elle avait eues de Lysimaque. Vers 275 av. JC., elle épousa son frère Ptolémée II Philadelphe qui en fut si épris qu'il chercha à l'honorer de diverses manières. Par exemples, il fit donner le nom d'Arsinoé à de nombreuses villes d'Egypte et quand d'Arsinoé vint à mourir, Ptolémée resta inconsolable; elle fut déifiée et une remarquable série de monnaies de grande valeur fut frappée. Cet octodrachme d'or est un magnifique exemple de ces monnaies commémoratives.

PTOLEMEE IV, 221-205.
Alexandrie.
Tétradrachme, AR, 14,15 g, ↖.

159

Voir agrandissement couleur p. 87

Av. Bustes de Zeus-Sarapis lauré et drapé, et d'Osiris couronnée à droite dans un cercle perlé. *Rv.* ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ-ΒΑΣΙΛΕΩΣ Aigle debout à gauche sur un foudre, la tête retournée; dans le champ droit, une double corne d'abondance; entre les pattes, Δ; le tout dans un cercle perlé.

BMC Ptolemies, Kings of Egypt 79, 7, pl. XVIII, 8; SNG Berry 1488; SNG Copenhagen 198; Svoronos, op. cit., 1124.

Bien centré; très bel exemplaire.

PTOLEMEE VI PHILOMETOR, 180-145.
Alexandrie.
Tétradrachme, AR, 14,16 g, ↑.

160

Av. Tête diadémée de Ptolémée I à droite revêtue de l'égide, dans un cercle perlé. *Rv.* ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ-ΒΑΣΙΛΕΩΣ Aigle debout à gauche sur un foudre; le tout dans un cercle perlé.

BMC Ptolemies, Kings of Egypt 100, 6; SNG Copenhagen 262-268; Svoronos, op. cit., 1489; Boston 2290.

Très finement patiné; très bel exemplaire.

Trois ans et demi d'un espoir quasiment insensé. Le fil de l'épée et les chants des prières parviennent à bousculer les certitudes païennes.

"Le fils de l'Etoile", aidé par le rabbin, galvanise les tribus. Israël, un moment, redevient un royaume. On y bat la monnaie sur laquelle le temple et les objets du culte rassemblent et donnent le sens.

Hélas, la force pure, sous le règne d'Adrien, triomphe en écrasant. Une répression cruelle, plus de cinq cent mille morts, la diaspora... toujours recommencée.

Symboles d'un peuple

lot n° 142

96. Une histoire d'amour

Reflets d'une collection

BIBLIOGRAPHIE

ACNAC	Ancient Coins in North American Collections, publication de l'ANS.
AIIN	Atti e Memorie dell'Istituto Italiano di Numismatica, Roma
AMNG	B. Pick, K. Regling, H. Gaebler, F. Münzer, M.L. Strack, H. von Fritze, Die Antiken Münzen Nord-Griechenlands, Berlin, 1873-1935.
AMUGS	Antiken Münzen und geschnittene Steine, publication du Deutsches Archäologisches Institut.
ANS	American Numismatic Society.
ANS MN	ANS Museum Notes.
ANS NNM	ANS Numismatic Notes and Monographs.
ANS NS	ANS Numismatic Studies.
Antikenmuseum Basel	H. Cahn, L. Mildenberg, R. Russo, H. Voegtli, Antikenmuseum Basel und Sammlung Ludwig, Griechische Münzen aus Grossgriechenland und Sizilien, Bâle, 1988.
BMC	British Museum Catalogue of Greek Coins, Londres, 1873-1914.
Boston	A. Baldwin Brett, Museum of Fine Arts, Boston Catalogue of Greek Coins, Boston, 1955.
CNS	R. Calciati, Corpus Nummorum Siculorum I-III, Milan, 1983-1987.
Crawford	M. H. Crawford, Roman Republic Coinage, Cambridge, 1974.
ESM	E. T. Newell, The Coinage of the Eastern Seleucid Mints, From Seleucus I to Antiochus III, ANS NS 1, 1938.
Forrer	R. Forrer, Keltische Numismatik der Rhein- und DonauLande (deux volumes), édition revue et corrigée, Graz, 1968-1969.
Grose	S.W. Grose, Fitzwilliam Museum, Catalogue of the McClean Collection of Greek Coins, Cambridge, 1923-1929, 3 vol.
Glaux	Collana di Studie e Richerche Numismatica, Milan.
Gulbenkian I	E.S.G. Robinson et M. Castro Hipolito, Catalogue of the Calouste Gulbenkian Collection, Part I, Italy-Sicily-Carthago, Lisbonne, 1971.
Gulbenkian II	G.K. Jenkins et M. Castro Hipolito, Catalogue of the Calouste Gulbenkian Collection, Part II, Greece to East, Lisbonne, 1989.
Head	B. V. Head, Historia Numorum, a Manual of Greek Numismatics, Oxford, 1911.
Hunterian	G. MacDonald, Catalogue of Greek Coins in the Hunterian Collection, University of Glasgow, Glasgow, 1899-1905.
Hess-Leu	Adolph Hess AG - Bank Leu AG, Lucerne.
Hirsch	Dr. Jacob Hirsch, Munich.
Jameson	Collection R. Jameson I-IV, Paris 1913-1932.
Jenkins	G.K. Jenkins, Monnaies grecques, Fribourg, 1972.
JIAN	Journal International d'Archéologie Numismatique, Paris/Athènes.
Kraay-Hirmer	C.M. Kraay et M. Hirmer, Greek Coins, Londres, 1966.
Laffaille	M. Laffaille, Choix de monnaies grecques en bronze, Rolle, 1982.
Leu	Bank Leu AG, Zurich.
LT	H. de La Tour, Atlas de monnaies gauloises, Paris, 1892, réédition Londres 1968.
MM	Monnaies et Médailles S.A., Bâle.
Müller	L. Müller, Numismatique d'Alexandre le Grand, suivie d'un appendice contenant les monnaies de Philippe II et III, Copenhague, 1855.
NC	Numismatic Chronicle, publication de la Royal Numismatic Society.
Nomisma	H. von Fritze, H. Gaebler, Untersuchungen auf dem Gebiete der Antiken Münzkunde, Berlin, 1907-1923.

Price	M.J. Price, The Coinage in the Name of Alexander the Great and Philip Arrhidaeus, Zürich/londres, 1991.
QT	Quaderni Ticinesi di Numismatica e Antichita Classiche, Lugano.
Rec. Gén.	W.H. Waddington, E. Babelon et Th. Reinach, Recueil Général des Monnaies d'Asie Mineure, Paris, 1908-1925.
Rizzo	G.E. Rizzo, Monete greche della Sicilia, Rome, 1946.
RN	Revue Numismatique, publication de la Société Française de Numismatique.
RIN	Rivista Italiana di Numismatica, publication de la société Italienne de Numismatique.
RNS	Royal Numismatic Society, Londres.
Rosen	N.M. Waggoner, Early Greek Coins from the Collection of Jonathan P. Rosen, ACNAC 5, 1983.
RSN	Revue Suisse de Numismatique.
Sambon	A. Sambon, Les monnaies antiques de l'Italie, Paris, 1903.
SLM	K. Castelin, Keltische Münzen, Katalog der Sammlung im Schweizerischen Landesmuseum, Stäfa s.d., 1978.
SMA	E. T. Newell, The Seleucid Mint of Antioch, New York, 1918.
SNG	Sylloge Nummorum Graecorum.
SNG ANS	The Collection of American Numismatic Society, New York, 1969 ss.
SNG Ashmolean	Ashmolean Museum, Oxford, 1951 ss.
SNG von Aulock	Deutschland. Sammlung H. von Aulock, Berlin, 1957-1968.
SNG Berry	The Burton Y. Berry Collection, New York, 1961-1962.
SNG BNP	France 2, Cabinet des Medailles, Cilicie, Paris, 1993.
SNG Copenhagen	The Royal Collections of Coins and Medals, Danish National Museum, Copenhague, 1942-1979.
SNG Fitzwilliam	The Fitzwilliam Museum, Cambridge. Leake and General Collection, Londres, 1940-1971 ss.
SNG Levante	Switzerland I, E. Levante, Cilicia, Berne, 1986.
SNG Lloyd	The Lloyd Collection, Londres, 1933-1937.
SNG Lockett	The Lockett Collection, Londres, 1938-1957.
SNG München	Deutschland. Staatliche Münzsammlung München, Berlin - Münich, 1968 ss.
SNG Delepierre	Collection Jean et Marie Delepierre, Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles, Paris, 1983.
SNG Tübingen	Münzsammlung der Universität Tübingen, Berlin, 1981 ss.
Spink	Spink & Son Numismatics Ltd., Zurich.
Strauss	P. Strauss, collection Maurice Laffaille, Monnaies grecques en bronze, Bâle, 1990.
Svoronos	J.N. Svoronos, L'Hellénisme primitif de la Macédoine prouvé par la numismatique et l'or du Pangée, JIAN 19, Paris/Athènes, 1919.
Tkalec	Tkalec & Rauch Ges.m.b.H., Vienne.
TNA	The Numismatic Auction Ltd, New York.
Tradart	Tradart Genève SA, Genève.
Traité	E. Babelon, Traité des monnaies grecques et romaines, Paris, 1907-1932.
Typos	Publication de la Société Suisse de Numismatique.
Vlasto	O.E. Ravel, Descriptive Catalogue of Tarentine Coins formed by M.P. Vlasto, Londres, 1947.
WSM	E.T. Newell, The Coinage of the Western Seleucid Mints, from Seleucus I to Antiochus III, ANS NS 4, reprint 1977.

MONNAIES ROMAINES & BYZANTINES

REPUBLIQUE ROMAINE

ANONYME.
Rome, vers 214 av. JC.
60 asses, AU, 3,36 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 103

161

Av. Tête barbue de Mars à droite, coiffée d'un casque à panache; derrière la nuque, ↓ et X (60 asses); le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ROMA Aigle debout à droite sur un foudre, les ailes déployées.

BMC RR I, 27, 185; Sydenham 226; Crawford 44/2; M.v. Bahrfeld, Die römische Goldprägung während der Republik und unter Augustus, Halle 1923, 4a; A. Sambon, Les monnaies antiques de l'Italie, Paris 1903, 1079; Kent-Hirmer pl. 8, 20; Sutherland 43-44.

Rare; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire.
Un exemplaire de toute beauté.

M. Atilius Saranus.
Rome, 148 av. JC.
Denier, AR, 3,95 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 131

162

Av. SARAN Tête casquée de Rome à droite, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille; le casque ailé est surmonté d'un griffon; devant le cou, X; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* M.ATIL/ROMA sur une tablette; les Dioscures au galop à droite, tenant chacun une lance pointée; le tout dans un cercle linéaire.

Babelon (Atilia) 8; BMC RR II, 92, 684; Sydenham 398a; Crawford 214/1a.

Très bien centré; superbe exemplaire.

Selon la légende, les Dioscures, invoqués par Aulus Postumius lors de la bataille du lac Régille, apparurent à la tête de la cavalerie romaine, vêtus de pourpre et montant des chevaux blancs. Ils menèrent les Romains à la victoire, puis chevauchèrent jusqu'au Forum pour l'annoncer au peuple romain. Par la suite, un temple fut bâti sur le Forum et une cérémonie religieuse fut instaurée le 15 juillet de chaque année pour célébrer le souvenir de cette bataille. Des cavaliers montés sur des chevaux blancs et vêtus de pourpre descendaient au Forum, remontaient au Capitole et redescendaient vers le cirque où étaient célébrés des jeux solennels.

Q. Marcius Philipus.
Rome, 129 av. JC.
Denier, AR, 3,77 g, ←.

163

Av. Tête casquée de Rome à droite, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille; le casque ailé est surmonté d'un griffon; derrière la nuque, étoile; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Q.PILIPVS/ROMA Cavalier au galop à droite, tenant dans la main droite une lance et dans la main gauche les rênes; dans le champ gauche, casque surmonté de cornes de bélier; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Marcia) 11; BMC RR I, 175, 1143; Sydenham 477; Crawford 259/1; TNA 2, 213 (cet exemplaire); Kent-Hirmer pl. 12, 34.

Patiné; très beau.

Cette tête casquée était la personnification ou la déification de la ville de Rome, mais on a pu aussi rapprocher ce type avec Bellone, la déesse romaine de la guerre. Les ailettes sur le casque de la déesse signifient la victoire et le griffon, ses pouvoirs surnaturels (E.A. Sydenham, p. 14, note; H. Mattingly, Roman Coins, p. 54).

Q. Minucius Thermus Marci f.
Rome, 103 av. JC.
Denier, AR, 3,96 g, ↑.

164

Av. Tête imberbe de Mars à gauche, coiffée d'un casque à panache, le timbre du casque orné d'une branche de laurier; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Q.THERM.MF. Deux soldats combattant, celui de gauche protégeant un camarade tombé à terre; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Minucia) 19; BMC RR II, 302, 653; Sydenham 592; Crawford 319/1; TNA 2, 217 (cet exemplaire).

Finement patiné; très beau.

L. Pomponius Molo.
Rome, vers 97 av. JC.
Denier, AR, 3,87 g, ↖.

165

Av. L.POMPON.MOLO Tête laurée d'Apollon à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* NVMA.POMPIL Numa debout à droite tenant dans la main droite le lituus, devant un autel sur lequel il va sacrifier un bouc tenu par un jeune homme debout à gauche; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Pomponia) 6; BMC RR II, 311, 733; Sydenham 607; Crawford 334/1; TNA 2, 220 (cet exemplaire).

Finement patiné; très beau.

L. Calpurnius Piso L. f. L. n. Frugi.
Rome, 90 av. JC.
Denier, AR, 4,01 g, ↑.

166

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, ses cheveux tombant en longues boucles sur la nuque; dans le champ gauche, trident; sous le menton, II; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* L.PISO FRVGI / AC Cavalier nu au galop à droite, tenant une palme.

Babelon (Calpurnia) - cf. 11 (sans le trident); BMC RR I - cf. 274, 2117 (VII à l'avers; AR au revers); Sydenham 668 a; Crawford 340/1; TNA 2, 223 (cet exemplaire).

Finement patiné; presque superbe.

L. Julius Bursio.
Rome, 85 av. JC.
Denier, AR, 4,01 g, ↓.

167

Av. Tête laurée et drapée d'Apollon Véjovis à droite, ses cheveux tombant en longues boucles sur la nuque, des ailes aux tempes; derrière la nuque, un trident et un foudre ailé; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* L.IVLI BVRSIO La Victoire conduisant un quadrige à droite sur une ligne de terre, couronnant les chevaux de la main droite et tenant les rênes de la main gauche; au-dessus, CV; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Julia) 5; BMC RR I, 328, 2542; Sydenham 728 b; Crawford 352/1a; TNA 2, 225 (cet exemplaire).

Finement patiné; très beau.

P. Crepusius.
Rome, 82 av. JC.
Denier, AR, 3,96 g, ←.

168

Av. Tête laurée d'Apollon à droite; dans le champ gauche, un sceptre et la lettre F; dans le champ droit, un thyrse (?); le tout dans un cercle perlé. *Rv.* P.CREPVSI Cavalier au galop à droite sur une ligne de terre, brandissant de la main droite une lance; dans le champ gauche, CLXX; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Crepusia) 1; BMC RR I - cf.341, 2686 (C à l'avers; CLV au revers); Sydenham 738 a; Crawford 361/1a.

Finement patiné; superbe exemplaire.

Aulus Postumius A. f. S. n. Albinus.
Rome, 81 av. JC.
Serratus, AR, 3,86 g, ↖.

169

Voir agrandissement couleur p. 160

Av. Buste de Diane à droite, portant une boucle d'oreille et un collier, les cheveux liés par un bandeau, l'arc et le carquois sur l'épaule; au-dessus un bucrane; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* A. POST.A.F-S.N.A[LBIN] Sacrificateur revêtu de la toge, debout à gauche, sur une montagne et près d'un autel allumé, aspergeant avec un rameau le taureau destiné au sacrifice; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Postumia) 7; BMC RR I, 351, 2836; Sydenham 745; Crawford 372, 1.

Superbe.

Un oracle avait prédit la suprématie sur le Latium à la ville qui offrirait à Diane une génisse d'une grande beauté. Tusculum, rivale de Rome, élevait un animal qui correspondait aux critères exigés par l'oracle en vue de ce sacrifice. Malheureusement, l'animal s'échappa et se dirigea vers Rome où il fut sacrifié par les Romains sur le Mont Aventin. La tête de la génisse fut suspendue dans le temple de Diane. A. Postumius Albinus prit ce type pour revers de ses monnaies parce que ce fut l'un de ses ancêtres qui, par sa victoire lors de la bataille du lac Régille, accomplit l'oracle et décida de la suprématie romaine.

C. Naevius Balbus.
Rome, 79 av. JC.
Serratus, AR, 3,80 g, ↘.

170

Av. Tête diadémée de Junon à droite, parée d'un collier et d'un pendant d'oreille; derrière la nuque, SC. *Rv.* C.NAE BAB La Victoire conduisant un trige à droite sur une ligne de terre; au-dessus, CXXX; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Naevia) 6; BMC RR I, 369, 2960; Sydenham 769 b; Crawford 382/1b; TNA 2, 232 (cet exemplaire).

Finement patiné; presque superbe.

L. Lucretius Trio.
Rome, 76 av. JC.
Denier, AR, 3,85 g, ↓.

171

Voir agrandissement couleur p. 160

Av. Tête laurée de Neptune à droite; dans le champ gauche, IXXT et trident; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* L.LVCRETI/TRIO Cupidon sur un dauphin nageant à droite; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Lucretia) 3; BMC RR I, 396, 3247; Sydenham 784; Crawford 390/2.

Finement patiné; bien centré; superbe exemplaire.

Les divinités aquatiques de l'avers et du revers donnent à penser que cette monnaie fut frappée en l'honneur d'un glorieux ancêtre du monétaire. C. Lucrétius Galbus qui, préteur en 171 av. JC, reçut le commandement de la flotte dirigée contre Persée, roi de Macédoine (Babelon II, p.152).

P. Galba aed. cur.
Rome, 69 av. JC.
Denier, AR, 3,94 g, ↓.

172

Av. Tête voilée de Vesta à droite; derrière la nuque, S.C; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* AE-CV[R]/P GALB Couteau de sacrifice, simpulum et hache sacerdotale ornée d'une tête de lion; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Sulpicia) 6; BMC RR I, 433, 3517; Sydenham 839; Crawford 406/1; TNA 2, 234 (cet exemplaire).

Finement patiné; superbe.

C. Hosidius C.f. Geta.
Rome, vers 68 av. JC.
Denier, AR, 3,88 g, ↓.

173

Av. GETA/III.VIR Buste diadémé et drapé de Diane à droite, l'arc et le carquois sur l'épaule, parée d'un pendant d'oreille; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* C.HOSIDI C.F Le sanglier de Calydon debout à droite sur une ligne de terre, transpercé d'une lance et attaqué par un chien; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Hosidia) 2; BMC RR I, 3386; Sydenham 904; Crawford 407/1.

Finement patiné; bien centré; superbe.

Oenes, roi de Calydon, oublia, lors de la fête des moissons, de faire un sacrifice à Artémis qui se vengea en lui envoyant un sanglier qui dévasta tout le royaume. Finalement, après de nombreuses péripéties, son fils Méléagre réussit à le vaincre. Le sanglier ("ὗς" en grec et "sus" en latin) est une allusion au nom de famille du monétaire (Babelon I, p. 546).

L. Calpurnius Piso L. f. Frugi.
Rome, 67 av. JC.
Denier, AR, 3,74 g, ↓.

174

Av. Tête laurée d'Apollon à droite, ses cheveux tombant en longues boucles sur la nuque; dans le champ gauche, .Z; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* C.PISO L.F. FRV Cavalier nu au galop à droite, tenant dans la main droite les rênes et dans la main gauche une palme et une lance; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Calpurnia) 24; BMC RR I - ; Sydenham 854 g; Crawford 408/1a et p. 430, 85 (avers); Ch. H. Hersh, A Study of the Coinage of the Moneyer C. Calpurnius Piso L. F. Frugi, NC 1976, 125.

Finement patiné; superbe.

L. Calpurnius Piso L. f. Frugi était le beau-fils de Cicéron. Il reprit le même type monétaire que son père, cf. ci-dessus, lot n°166 (Babelon I, p. 299).

L. Cassius Longinus.
Rome, 63 av. JC.
Denier, AR, 3,96 g, ↙.

175

Av. Tête voilée et diadémée de Vesta à gauche; sous le menton, L; derrière la nuque, simpulum; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* LONGIN.III.V Citoyen romain en toge debout à gauche, déposant dans une ciste, placée devant lui, un bulletin de vote sur lequel est inscrit la lette V; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Cassia) 10; BMC RR I, 494, 3931; Sydenham 935; Crawford 413/1; TNA 2, 237 (cet exemplaire).

Patiné; très beau.

L'avers et le revers de cette monnaie font allusion au procès de trois vestales, accusées d'avoir violé leur voeu de chasteté, et à la loi Cassia que fit voter le tribun L. Cassus Ravilla, ancêtre du monétaire, et qui ordonnait le vote par écrit dans le jugement du peuple (Babelon I, p.331-333).

L. Furius Cn. f. Brocchus.
Rome, 63 av. JC.
Denier, AR, 3,91 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 160

176

Av. III-VIR/BROCCHI Tête de Cérès à droite, couronnée d'épis; dans le champ gauche, épi; dans le champ droit, grain d'orge; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* L.FVRI/CN.F. Chaise curule entre deux faisceaux de verges avec des haches de licteurs; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Furia) 23; BMC RR I, 486, 3896; Sydenham 902; Crawford 414/1.

Style charmant; flan large et bien frappé; fleur de coin.

Furius Cn. F. Brocchus.
Rome, 63 av. JC.
Denier, AR, 3,84 g, ↓.

177

Av. III-VIR/BROCC[HI] Tête de Cérès à droite, couronnée d'épis; dans le champ gauche, épi; dans le champ droit, grain d'orge; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* L.FVRI/CN.F. Chaise curule entre deux faisceaux de verges avec des haches de licteurs; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Furia) 23; BMC RR I, 486, 3896; Sydenham 902; Crawford 414/1.

Style charmant; finement patiné; superbe.

P. Fonteius P. f. Capito.
Rome, 55 av. JC.
Denier, AR, 3,90 g, ↘.

178

Av. CONCORDIA-P.FONTEIVS.CAPITO.III VIR Tête diadémée et voilée de la Concorde à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* T. DIDI/IMP/ VIL PVB La Villa Publica comportant deux étages soutenus par des arcades et des colonnes.

Babelon (Fonteia) 18; BMC RR I, 479, 3860; Sydenham 901 a; Crawford 429/2b; TNA 2, 242 (cet exemplaire); Kent-Hirmer pl. 18, 66 (variante); Sutherland 140.

Rare; finement patiné; presque superbe.

La Villa Publica a été restaurée et embellie par T. Didius à son retour d'Espagne en 93 av. JC. Ce bâtiment, situé sur le champ de Mars, servait de résidence aux ambassadeurs (cf. G. Fuchs, Architekturdarstellungen auf römischen Münzen, AMUGS 1, 1969, p. 81, pl. 2, 25-27).

M. Iunius Brutus.
Rome, 54 av. JC.
Denier, AR, 3,46 g, ↙.

179

Av. BRVTVS Tête nue et barbue de L. Junius Brutus à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* AHALA Tête barbue de C. Servilius Ahala à droite; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Iunia) 29; BMC RR I, 480, 3864; Sydenham 907; Crawford 433/2; TNA 2, 251 (cet exemplaire); Kent-Hirmer pl. 19, 72; Sutherland 135-136.

Finement patiné; très beau.

Q. Sicinius, C. Coponius.
Atelier itinérant avec Pompée, 49 av. JC.
Denier, AR, 3,48 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 160

180

Av. Q.SICINIVS/III.VIR Tête diadémée d'Apollon à droite; sous la troncature du cou, étoile. *Rv.* C.COPONIVS-.PR.S.C. La massue d'Hercule recouverte de la peau du lion de Némée dont la tête est de profil; dans le champ gauche, flèche; dans le champ droit, arc; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Coponia) 1 et (Sicinia) 1; BMC RR II (East), 468, 24; Sydenham 939; Crawford 444/1a.

Très finement patiné; bien frappé; superbe exemplaire.

LES IMPERATORES

C. JULES CESAR, † 15 mars 44 av. JC.
Atelier itinérant avec César, 49-48.
Denier, AR, 3,91 g, ↘.

181

Av. CAESAR Eléphant marchant à droite sur une ligne de terre et écrasant le dragon, étendard des Germains; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Les emblèmes du pontificat : simpulum, aspergillum, securis, apex; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Julia) 9; BMC RR II, 390, 27; Sydenham 1006; Crawford 443/1; Kent-Hirmer pl. 23, 86; Sutherland 141-142.

Très finement patiné; presque superbe.

C. JULES CESAR, † 15 mars 44 av. JC.
Atelier d'Afrique, 47-46.
Denier, AR, 3,93 g, ↓.

182

Av. Tête diadémée de Vénus à droite, parée d'un collier, dans un cercle perlé. *Rv.* CAESAR Enée fuyant à gauche emportant sur la main droite le palladium et sur l'épaule gauche son père Anchise; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Julia) 10; BMC RR II, 469, 31; Sydenham 1013; Crawford 458/1; Kent-Hirmer pl. 23, 87; Sutherland 113-114.

Très finement patiné; revers décentré; superbe.

C. JULES CESAR, † 15 mars 44 av. JC.
avec P. Sepullius.
Rome, 44 av. JC.
Denier, AR, 3,85 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 160

183

Av. CAESAR IMP Tête laurée de Jules César à droite; derrière, étoile; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* P. SEPVLLIVS-MACER Vénus debout à gauche tenant sur la main droite une Victoire et s'appuyant de la main gauche sur une lance.

Babelon (Julia) 46; BMC RR I, 548, 4165; Sydenham 1071; Crawford 480/5b; Cohen 41.

Bon portrait; très finement patiné; très bel exemplaire.

Contrairement à la couronne de laurier portée par Auguste et ses successeurs, la couronne portée par César est plus fournie et moins stylisée. César est donc bien représenté ici avec la "corona aurea" du "triumphator". Jusqu'en 44 av. JC. une loi interdisait tout portrait d'un personnage vivant sur les monnaies. Cette loi fut abrogée, quelques mois après la mort de César. On ignore si César a respecté cette loi, et cette monnaie serait alors posthume, ou s'il est passé outre, et on serait avec les monnaies de Jules César, devant le premier portrait romain d'un personnage vivant représenté sur une monnaie.

CN. DOMITIUS CALVINUS.
Osca, 39 av. JC.
Denier, AR, 3,96 g, ↑.

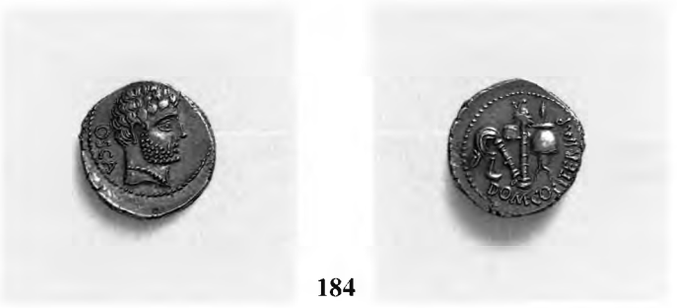

184

Av. OSCA Tête barbue d'Hercule à droite, parée d'un collier; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* DOM. COS ITER.IMP. Les emblèmes du pontificat : simpulum, aspergillum, securis, apex; le tout dans un cercle perlé.

BMC RR II, 373, 109; Sydenham 1358; Crawford 532, 1.

Rare; très finement patiné; superbe.

Le pontificat est un des pouvoirs occasionnels qu'aiment revêtir les "imperatores" et plus tard les empereurs. Pouvoir essentiellement honorifique, il occupe dans le protocole le premier rang. Domitius Calvinus occupa cette charge et en fit figurer les symboles au revers de ses monnaies. Le "simpulum" était une petite coupe pour les libations, l'"aspergillum" un goupillon, la "securis" la hache pour dépecer les animaux et l'"apex" un bonnet, muni d'une aigrette, propre au sacrificateur (voir également les lots n° 181 et 263).

MARC ANTOINE, † 30 av. JC.
Rome, 42 av. JC.
Denier, AR, 3,67 g, →.

185

Voir agrandissement couleur p. 105

Av. Tête nue et barbue de Marc Antoine à droite dans un cercle perlé. *Rv.* C.VIBIVS/VARVS La Fortune debout à gauche, tenant dans la main droite la Victoire et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Vibia) 29 et (Antonia) 26; BMC RR I, 588, 4293; Sydenham 1144; Crawford 494/32.

Rare; très beau portrait; très finement patiné; superbe exemplaire.

Exemplaire provenant de «an Important Collection of ROMAN PORTRAIT COINS» Glendining & Co, Londres novembre 1969, 12.

MARC ANTOINE, † 30 av. JC.
Atelier itinérant avec Marc Antoine, 32-31.
Denier, AR, 3,88 g, ↓.

186

Av. ANT AVG III/VIR R P C Galère prétorienne à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* LEG-XV Aigle légionnaire entre deux enseignes militaires; le tout dans un cercle perlé.

Babelon (Antonia) 125; BMC RR II, 529, 210; Sydenham 1235; Crawford 544/30.

Très finement patiné; très beau.

OCTAVE, jusqu'au 16 janvier 27 av. JC.
Atelier indéterminé, 28 av. JC.
Denier, AR, 3,80 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 160

187

Av. CAESAR DIVI-F COS VI Sa tête nue à droite; au-dessous, capricorne; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* AEGYPTO/ CAPTA Crocodile à droite; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 4; BMC RE I, 106, 653; RIC I ^{2}, 86, 545; Giard 928; Sutherland 221.

Rare; portrait de beau style; finement patiné; superbe.

Frappé deux ans après la mort de Marc Antoine et de Cléopâtre, ce denier célèbre la conquête de l'Egypte par Octave, l'Egypte étant symbolisée ici par un crocodile. Contrairement aux autres provinces, l'Egypte deviendra au début de l'empire romain propriété personnelle de l'empereur.

OCTAVE, jusqu'au 16 janvier 27 av. JC.
Ephèse, 28 av. JC.
Cistophore, AR, 11,31 g, ↑.

188

Av. IMP.CAESAR.DIVI F COS VI LIBERTATIS P R VINDEX Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PAX La Paix debout à gauche tenant dans la main droite un caducée; dans le champ droit, une ciste mystique de laquelle s'élance un serpent; le tout dans une couronne de laurier.

Cohen 218; BMC RE I, 112, 691; RIC I ^{2}, 79, 476; C.H.V Sutherland, N. Olcay et K.E. Merrington, The Cistophori of Augustus, RNS Special Publication 5, London 1970, 68 a (cet exemplaire); Giard 909; Sutherland 226-227.

Finement patiné; très bel exemplaire.

Capoue et ses délices, on en ferait un programme ! Hannibal en y passant l'hiver, a pu rêver de Rome.

Celle-ci sachant le péril vrai avait laissé émettre et pour la première fois des pièces d'or de ce genre et du type au Janus, les guerriers au revers, sûrement pour bien montrer tout le prix qu'elle pouvait attacher à la douce Campanie.

Chef d'oeuvre de la République très perméable encore au génie des Hellènes, Dieux que ce Mars est beau et que l'aigle est altier !

lot n° 161

Les premières émissions en or

Le destin des vaincus n'est pas toujours à plaindre. Marc Antoine a fait frémir les coeurs et redresser des têtes lorsque la pellicule, après bien des théâtres, diffusa ses exploits.

Le vengeur de César, hérite de l'Orient pour servir une République rongée de guerres civiles. Des desseins ambitieux avaient pu prendre corps au succès des conquêtes. Les magies de l'Orient le laissèrent croire, espérer et se battre pour faire d'Alexandrie la seule ville capitale.

Actium ruinant ses vues par la main d'Agrippa, Auguste serait son maître. Le déshonneur alors pencha vers le suicide.

Restaient seuls, le plus beau nez d'Egypte, son fils Césarion, qu'on disait de César, et que Marc Antoine, amant de Cléopâtre, avait reconnu roi.

Portrait d'Imperator

lot n° 185

EMPIRE ROMAIN

AUGUSTE, 16 janvier 27 av. JC - 19 août 14 ap. JC.
Samos, 21-20.
Denier, AR, 4,03 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 159

189

Av. CAESAR Tête nue d'Auguste à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* AVGVSTVS Taureau debout à droite sur une ligne de terre, la tête relevée; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 28; BMC RE I, 107, 662; RIC I ^{2}, 79, 475; Giard 941 (Pergame); Leu 10, 16 = TNA 1, 271 (cet exemplaire).

Rare; portrait de très beau style; finement patiné; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire. Une monnaie de toute beauté.

A Samos, des boeufs sont associés au culte de Poséidon et une référence à ce culte en souvenir de la bataille d'Actium, dix ans auparavant, est probable. Ces monnaies ont dû être frappées durant l'hiver 21/20, lorsqu'Auguste prit ses quartiers dans cette ville. (RIC I ^{2}, p. 35)

AUGUSTE, 16 janvier 27 av. JC - 19 août 14 ap. JC.
Lyon, 15-13.
Denier, AR, 3,90 g, ↙.

190

Av. AUGVSTVS DIVI F. Sa tête nue à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* [I]MP-X/ACT. Apollon Citharoède debout à gauche, vêtu d'un long vêtement de femme; le tout dans un cercle linéaire.

Cohen 144; BMC RE I, 79, 461; RIC I ^{2}, 52, 171a; Giard 1396; TNA 2, 262 (cet exemplaire); Sutherland 255.

Très finement patiné; très beau.

AUGUSTE, 16 janvier 27 av. JC - 19 août 14 ap. JC.
Rome, 9 av. JC.
Quadrans, AE, 2,92 g, ↙.

Voir agrandissement couleur p. 160

191

Av. LAMIA SILIVS ANNIVS Deux mains jointes tenant un caducée; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* III.VIR.A.A.A.F.F. (Triumviri, Auro, Argento, Aere, Flando, Feriundo) autour de S.C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 338; RIC I ^{2}, 74, 420; BMC RE I, 40, 200; Giard 568.

Très belle patine verte; superbe.

AUGUSTE, 16 janvier 27 av. JC - 19 août 14 ap. JC.
Atelier indéterminé, Philippes (Macédoine) ?.
AE, 5,20 g, ↗.

192

Av. AVG Tête nue d'Auguste à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Deux boeufs tirant une charrue à droite, conduits par deux prêtres.

BMC (Mysia) 103, 86-88; SNG Copenhagen 282; SNG von Aulock - ; RPC 1656.

Belle patine verte; superbe.

Au revers de cette monnaie, le fondateur de la ville trace avec une charrue la limite sacrée de la nouvelle colonie. Cette coutume remonte à Romulus qui traça ainsi la limite de la ville de Rome et menaça quiconque de la franchir sous peine de mort; Rémus, pour le braver, la franchit et se fit tuer. Théâtre de la célèbre bataille contre les meurtriers de César, la ville de Philippes fut colonisée à nouveau dès 42 av. JC., d'abord par Marc Antoine, puis par Auguste sous lequel, elle prit le nom de Col. Iul. Augusta Philippensium.

TIBERE, 19 août 14 - 16 mars 37.
Lyon, 14-37.
Denier, AR, 3,64 g, ↗.

193

Av. TI CAESAR DIVI AVG F AVGVSTVS Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PONTIF-MAXIM Livie assise à droite, s'appuyant de la main droite sur un long sceptre et tenant dans la main gauche une fleur; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 16; BMC RE I, 126, 48; RIC I ^{2}, 95, 30; Giard 34; Sutherland 269-270.

Finement patiné; presque superbe/très beau.

TIBERE, 19 août 14 - 16 mars 37.
pour Drusus, son fils, † 23 ap. JC.
Rome, 22-23.
As, AE, 10,85 g, ↑.

194

Av. DRVSVS CAESAR.TI.AVG.F.DIVI AVG.N Sa tête nue à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PONTIF.TRIBVN. POTEST.ITER autour de S.C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 2; BMC RE I, 134, 99; RIC I ^{2}, 97, 45; Giard 78; TNA 2, 266 (cet exemplaire); Kent-Hirmer pl. 46, 161; Sutherland 272.

Belle patine verte; très beau/superbe.

CALIGULA, 16 mars 37 - 24 janvier 41.
Rome, 37-38.
As, AE, 10,26 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 160

195

Av. C CAESAR AVG GERMANICVS PON M TR POT Sa tête nue à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VES-TA / S-C Vesta voilée et drapée assise à gauche sur un trône richement décoré, tenant dans la main droite une patère et dans la main gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 27; BMC RE 154, 46; RIC I ^{2}, 111, 38; Kent-Hirmer pl. 50, 172.

Rare; portrait de beau style; très belle patine verte; très bel exemplaire.

Exemplaire provenant de la collection Armand Trampitsch, Jean Vinchon, Monte-Carlo, 1986, 633.

Caligula, de son véritable nom Gaius Iulius Caesar Germanicus, reçut son sobriquet des soldats de son père qu'enfant il avait coutume d'accompagner dans ses expéditions. En effet, Caligula est le diminutif de "caliga", la sandale propre aux soldats romains.

CALIGULA, 16 mars 37 - 24 janvier 41.
Aezanis en Phrygie.
AE, 3,78 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 119

196

Av. Γ ΚΑΙC CΕΒΑCΤΟC- ΓΕΡΜΑΝΙΚΟC Son buste lauré à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΙΖΑΝΙΤΩΝ ΕΠΙ ΠΡΑΞΜΕ Buste lauré et drapé d'Artémis à droite avec le carquois sur l'épaule; le tout dans un cercle linéaire.

BMC Phrygia 33, 71-72; SNG von Aulock - ; Inv. Wadd. 5565; RPC 3074.

Rare; très belle patine verte; très bel exemplaire.

CALIGULA, 16 mars 37 - 24 janvier 41.
au nom d'Agrippine, sa mère, † 33 ap. JC.
Rome.
Sesterce, AE, 30,64 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 145

197

Av. AGRIPPINA M F MAT C CAESARIS AVGVSTI Buste drapé d'Agrippine à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* SPQR/MEMORIAE/AGRIPPINAE Carpentum tiré par deux mules à gauche sur une ligne de terre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 1; BMC RE I, 194, 219 et 159, 85; RIC I ^{2}, 112, 55; Leu 7, 338 (cet exemplaire); Kent-Hirmer pl. 47, 164 (avers) et 46, 164 (revers); Sutherland 292-293.

Très rare; excellent portrait, élégant et noble; très belle patine ocre; superbe exemplaire. Une monnaie de toute beauté.

Le revers de cette monnaie représente un "carpentum", voiture à deux roues munie d'une capote qu'utilisaient les personnages de haut rang, et en particulier les femmes, pour leur déplacement.

CLAUDE, 25 janvier 41 - 13 octobre 54.
Rome, 41-50.
As, AE, 10,88 g, ↓.

198

Av. TI CLAVDIVS CAESAR AVG P M TR P IMP Sa tête nue à gauche. *Rv.* CONSTANTIAE-AVGVSTI/S-C La Constance casquée debout à gauche, levant la main droite vers son visage et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre.

Cohen 14; BMC RE I, 184, 140; RIC I ^{2}, 127, 95; Giard 176; Leu 18, 297 = TNA 2, 268 (cet exemplaire).

Bon portrait; belle patine foncée marron-vert; superbe.

CLAUDE, 25 janvier 41 - 13 octobre 54.
Rome, 50-54.
Dupondius, AE, 16,14 g, ↘.

199

Av. TI CLAVDIVS CAESAR AVG PM TR P IMP P P Sa tête nue à gauche dans un cercle perlé. *Rv.* CERES-AVGVS-TA/S.C Cérès voilée assise à gauche, tenant dans la main droite deux épis et dans la main gauche une torche appuyée sur ses genoux; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 1; BMC RE I, 191, 197; RIC I ^{2}, 129, 110; Giard 222; TNA 2, 270 (cet exemplaire).

Portrait de beau style; jolie patine brun-ocre; superbe.

NERON, 13 octobre 54 - 9 juin 68.
Rome, vers 64 ap. JC.
Semis, AE, 2,73 g, ↓.

200

Av. NERO CAES - AVG IMP Sa tête laurée et barbue à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CER QVIN-Q ROM CO/SC Table de jeu ornée d'un bas-relief avec deux ciseaux; au-dessus, la lettre S, un vase et une couronne; le tout dans un cercle perlé.

BMC RE I, 251, 264; RIC I ^{2} - cf. 164, 233 (ROM-CO); Giard - cf. 338 (ROM-CO); D.W. Mac Dowall, The Western Coinages of Nero, ANS NNM 161, 1979, 325; Kent-Hirmer - cf. pl. 56, 200 (QVIN-Q-ROMA).

Belle patine verte; très beau.

NERON, 13 octobre 54 - 9 juin 68.
Rome, vers 65 ap. JC.
As, AE, 10,80 g, ↓.

201

Av. NERO CAESAR AVG GERM IMP Sa tête laurée et barbue à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* La Victoire volant à gauche tenant de la main droite un bouclier rond sur lequel est inscrit SPQR; dans le champ, S-C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 289; BMC RE I, 247, 245; RIC 169, 313; Giard - ; Mac Dowall, op. cit., 287; Sutherland 313.

Jolie patine verte; presque superbe.

NERON, 13 octobre 54 - 9 juin 68.
Rome, 66-67.
Denier, AR, 3,19 g, ↓.

202

Av. IMP NERO CAESAR-AVGVSTVS Sa tête laurée à droite. *Rv.* SALVS La Santé assise à gauche sur un trône, tenant dans la main droite une patère; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 318; BMC RE I, 212, 96; RIC I [2], 154, 67; Giard 237; Mac Dowall, op. cit., 64.

Rare; finement patiné; très beau.

NERON, 13 octobre 54 - 9 juin 68.
Rome, 67 ap. JC.
Sesterce, AE, 25,42 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 147

203

Av. IMP NERO CLAVD CAESAR AVG GERM P M TR P XIII P P Sa tête laurée et barbue à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ROMA/S-C Minerve assise à gauche sur une cuirasse, tenant dans la main droite une lance et s'appuyant de la main gauche sur un bouclier; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 285; BMC RE I, 216,114; RIC I [2], 171, 356; Giard 427; Mac Dowall, op. cit., 168.

Superbe portrait, très réaliste; excellente patine verte émaillée; flan large; superbe. Une monnaie de toute beauté.

NERON, 13 octobre 54 - 9 juin 68.
Antioche en Syrie, 63 ap. JC.
Tétradrachme, AR, 14,31 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 118

204

Av. ΝΕΡΩΝ ΚΑΙΣΑΡ ΣΕΒΑΣΤΟΣ Son buste lauré à droite, muni de l'égide; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΕΤΟΥΣ ΒΙΡ. I Aigle debout de face sur un foudre, la tête à droite; dans le champ droit, palme; le tout dans un cercle perlé.

BMC (Syria) 175, 198, pl. 21, 9; W. Wruck, Die syrische Provinzialprägung von Augustus bis Traian, Stuttgart 1931, 46.

Rare; très finement patiné; superbe exemplaire.

GALBA, 9 juin 68 - 15 janvier 69.
Antioche en Syrie, décembre 68 - janvier 69.
Tétradrachme, AR, 15,16 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 118

205

Av. ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΓΑΛΒΑC ΚΑΙCΑΡ CΕΒΑCΤΟC Sa tête nue à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΕΤΟΥC Β Aigle debout à gauche sur une branche de laurier, les ailes déployées, tenant dans son bec une couronne; dans le champ gauche, branche de palmier; le tout dans un cercle perlé.

BMC Syria - ; SNG Copenhagen 163; Grose 344, 12; Wruck, op. cit., 59.

Très rare; finement patiné; très bel exemplaire.

VITELLIUS, 2 janvier 69 - 20 décembre 69.
Tarraco ?, 69 ap. JC.
Denier, AR, 3,73 g, ↙.

Voir agrandissement couleur p. 133

206

Av. A VITELLIVS - IMP GERMAN Sa tête laurée à droite; sous la troncature du cou, globe; dans le champ droit, palme; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FIDES/EXERCITVM Deux mains qui se serrent; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 31; BMC RE I, 386, 86; RIC I ^{2}, 269, 28.

Rare; portrait de beau style, très réaliste; finement patiné; superbe.

VESPASIEN, 1er juillet 69 - 24 juin 79.
Rome, 72-73.
Denier, AR, 3,24 g, ↓.

207

Av. IMP CAES VESP AVG PM COS IIII Sa tête laurée à droite. *Rv.* VES-TA Vesta drapée et voilée debout à gauche, tenant dans la main droite un simpulum et s'appuyant de la main gauche sur un long sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 574; BMC RE II, 13, 71; RIC II, 20, 50.

Finement patiné; très beau.

VESPASIEN, 1er juillet 69 - 24 juin 79.
Rome, 77-78.
Denier, AR, 3,58 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 133

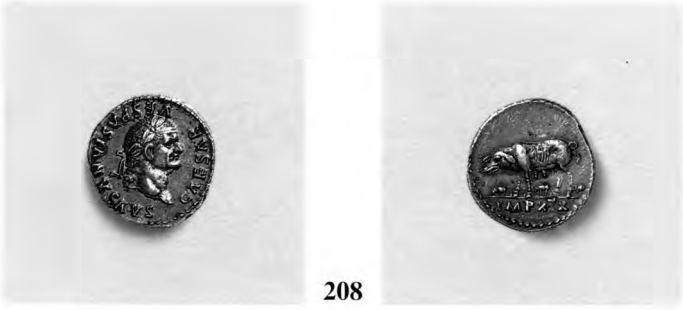

208

Av. CAESAR VESPASIANVS AVG Sa tête laurée à droite dans un cercle perlé. *Rv.* IMP X[I]X Truie debout à droite sur une ligne de terre avec trois gorets; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 213; BMC RE II, 39, 212; RIC II, 27, 109.

Rare; portrait de beau style, très réaliste; finement patiné; très bien frappé; superbe exemplaire.

La représentation de la truie remonte au tout premier monnayage romain (cf. Crawford, 9/1). Associée aux trois gorets, la truie est ici une allusion à l'abondance et à la fécondité. Cette interprétation est confirmée par les deux autres revers de cette même émission représentant un boisseau rempli d'épis ou un berger trayant une chèvre. (cf. RIC II, 27, 110 et 111)

VESPASIEN, 1er juillet 69 - 24 juin 79,
pour Titus, son fils, César 69 - 24 juin 79.
Rome, 76 ap. JC.
Denier, AR, 3,38 g, ↑.

209

Av. T CAES IMP VESP CENS Tête laurée de Titus à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* COS V Aigle debout de face sur un cippe, la tête à droite et les ailes déployées; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 61; BMC RE II, 64, 48; RIC II, 40, 224.

Rare; bon portrait finement patiné; superbe.

Exemplaire provenant de la collection «'H.A.' incluant la partie grecque 'Philadelphe'», Tradart, Genève 1991, 278.

VESPASIEN, 1er juillet 69 - 24 juin 79.
pour Domitien, son fils, César 69-79.
Rome, 69-79.
Quinaire, AR, 1,61 g, ↓.

210

Av. CAESAR AVG F DOMITIANVS Sa tête laurée et barbue à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VICTORIA AVGVST La Victoire marchant à droite sur une ligne de terre, tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche une palme; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 622; BMC RE II, 56, 324; RIC II, 44, 250.

Rare; finement patiné; superbe.

Ni l'avers, ni le revers ne mentionnent la victoire à laquelle il est fait allusion. Le même revers se retrouve par contre sur deux quinaires qui mentionnent, à l'avers, le second et le troisième consulat de Domitien, ce qui pourrait placer cette émission entre 73 et 75.

DOMITIEN, 13 septembre 81 - 18 septembre 96.
Rome, 87 ap. JC.
Denier, AR, 3,34 g, ↓.

211

Av. IMP CAES DOMIT AVG GERM PM TR P VI Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IMP XIIII COS XIII CENS P P P Minerve debout à droite sur un vaisseau, tenant dans la main droite une lance et dans la main gauche un bouclier rond; à ses pieds, une chouette; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 218; BMC RE II, 322, 103; RIC II, 165, 92.

Patiné; très beau.

DOMITIEN, 13 septembre 81 - 18 septembre 96.
Rome, 88-89.
Denier, AR, 3,54 g, ↓.

212

Av. IMP CAES DOMIT AVG GERM P M TR P VIII Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IMP XIX COS XIIII CENS P P P Minerve debout à droite sur un vaisseau, tenant dans la main droite une lance et dans la main gauche un bouclier rond; à ses pieds, une chouette; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 253; BMC RE II, 331, 152; RIC II, 170, 138.

Finement patiné; très beau/superbe.

DOMITIEN, 13 septembre 81 - 18 septembre 96.
Rome.
Quadrans, AE, 2,91 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 160

213

Av. IMP DOMIT AVG GERM Buste casqué de Minerve à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* S C dans une couronne de laurier; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 544; BMC RE II, 409, 484; RIC II, 207, 427.

Belle patine vert foncé; superbe exemplaire.

DOMITIEN, 13 septembre 81 - 18 septembre 96.
Rome.
Quadrans, AE, 3,32 g, ↑.

214

Av. Buste de Minerve à droite, coiffé d'un casque à panache, dans un cercle perlé. *Rv.* Chouette debout à droite sur une ligne de terre, la tête de face, entre les lettres S et C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 678 et VIII, 268, 7; RIC II, 216, 7.

Belle patine verte; superbe.

DOMITIEN, 13 septembre 81 - 18 septembre 96.
Rome.
Quadrans, AE, 2,42 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 160

215

Av. Buste de Minerve à droite, coiffé d'un casque à panache, dans un cercle perlé. *Rv.* Chouette debout à gauche, la tête de face, entre les lettres S et C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 679 et VIII, 268, 8; RIC II, 216, 8.

Belle patine verte; superbe exemplaire.

La difficulté de dater ces petites monnaies réside dans le fait qu'elles ne portent aucune inscription autre que le SC. Mais l'analogie avec d'autres quadrantes de Domitien est indubitable (cf. RIC II, 208, 430).

C'est le mélange des genres : une rigueur toute romaine, dans un style exotique. L'Empire est tellement grand, la monnaie y circule et il en faut beaucoup.

L'empereur à qui revient la frappe d'or et d'argent, laisse au pouvoir du Sénat le monnayage de bronze. Les états annexés conservent, pour certains, avec un soin jaloux, quelques prérogatives, et battre monnaie en était une enviée.

Césarée, Antioche, Tyr, Alexandrie, ces villes qui font rêver avaient ainsi pouvoir de sacrer le métal par l'effigie suprême. Leurs graveurs étaient libres de traiter le motif à la couleur locale. L'administration de conquête, toujours très vigilante et consciencieuse à souhait, veillait au bon aloi, comptait les émissions.

Ces monnaies coloniales que l'Orient s'approprie, plus sûres que les armées, jouèrent un rôle d'acteurs dans la Pax Romana.

lot n° 220

Le pouvoir monétaire partagé

205

204

253

227

278

268

269

L'argent devient billon

256

271

250

216

196

235

262

267

240

Le bronze rappelle et enseigne

DOMITIEN, 13 septembre 81 - 18 septembre 96, pour Domitia, son épouse, † vers 140 ap. JC.
Apollonis en Lydie.
AE, 2,67 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 119

216

Av. ΘEON CYN-ΚΛΗTON Buste de Domitia, personnification du Sénat, à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΑΠΟΛΛΩ-ΝΙΔΕΩΝ Cithare à six cordes dans un cercle perlé.

BMC Lydia - cf. 21, 17-18 (trépied au revers); SNG von Aulock - cf. 2900 (au revers, trépied); D. Kienast, Der Heilige Senat, Senatskult und kaiserlicher Senat, Chiron 15, 1985, p. 267, note 64, et cf. pl. II, 15-16 (trépied au revers); Weber - .

Belle patine vert foncé; très joli portrait; flan large; très bel exemplaire.

Un des grands principes de l'administration romaine fut de laisser aux villes conquises une semi-autonomie. A côté de leur administration locale, ces villes gardèrent aussi le droit de battre des monnaies de bronze. La plupart faisaient figurer à l'avers l'empereur, mais cela ne semble pas avoir été une règle absolue. Fières de leur sénat et de leur assemblée, on trouve souvent leur personnification à la place de la représentation de l'empereur.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Rome, 103-111.
Aureus, AU, 7,31 g, ↓.

217

Av. IMP TRAIANO AVG GER DAC P M TR P Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* COS V P P SPQR OPTIMO PRINC Aigle debout de face sur un foudre, la tête à gauche, les ailes déployées; le tout dans un cercle linéaire.

Cohen 96; BMC RE III, 78, 351; RIC II, 254, 144; TNA 2, 298 (cet exemplaire).

Rare; bon portrait; très bel exemplaire.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Rome, 103-111.
Denier, AR, 3,12 g, ↓.

218

Av. IMP TRAIANO AVG GER DAC P M TR P COS V P P Son buste lauré à droite avec l'égide. *Rv.* S P Q R OPTIMO PRINCIPI Cérès voilée et drapée debout à gauche, tenant dans la main droite deux épis et dans la main gauche une torche.

Cohen - cf. 366 (sans égide); BMC III - cf. 54, 156 (sans égide); RIC II - cf. 255, 151 (sans égide).

Bon portrait; très finement patiné; superbe.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Rome, 103-111.
Denier, AR, 3,43 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 133

219

Av. IMP TRAIANO AVG GER DAC P M TR P COS V PP Son buste lauré, drapé et cuirassé à gauche; le tout da
un cercle perlé. *Rv.* SPQR OPTIMO PRINCIPI Le Génie debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main dro
une patère et dans la main gauche une corne d'abondance; à ses pieds, un autel; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 394 (buste à droite); BMC RE III - cf. 60, 206 (buste à droite); RIC II, 256, 185.

Rare; très bon portrait; finement patiné; superbe exemplaire.

*Sur cette monnaie, les détails de la cuirasse et du "paludamentum" sont particulièrement bien rendus. Une ancienne loi interdisait aux "imperatores"
de paraître à Rome avec le "paludamentum", excepté le jour de la célébration de leur triomphe. C'est sans doute la raison pour laquelle les empereu
évitaient ce type de représentation. Trajan abandonna définitivement cette coutume.*

Exemplaire provenant de la collection « An Important Collection of ROMAN PORTRAIT COINS » Glendining & Co, Londres novembre 1969, 77.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Césarée en Cappadoce, 112-117.
Didrachme, AR, 6,96 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 117

220

Av. AYTOKP KAIC NEP TPAIANΩ APICTΩ CEB ΓEPM ΔAK Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le to
dans un cercle perlé. *Rv.* ΔHM-APX EΞ YΠATOS Buste diadémé de Diane à gauche, vêtu d'un chiton, tenant da
la main droite une lance et dans la main gauche une patère; le tout dans un cercle perlé.

BMC Cappadocia 54, 69; SNG von Aulock 6406; Sydenham 199.

Bon portrait; finement patiné; superbe.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Sidon en Phénicie, 116/117.
AE, 8,80 g, ↑.

221

Av. Son buste radié et drapé à droite. *Rv.* ΣIΔΩNOΣ/ΘEAΣ/Z[KΣ] Europe assise sur le taureau galopant à droite, t
nant dans la main droite un voile gonflé par le vent et dans la main gauche les cornes du taureau.

BMC Phoenicia 179, 217; SNG Copenhagen 251; J. Rouvier, Numismatique des villes de Phénicie, JIAN 5, 1902, 1472.

Rare; patine vert foncé; superbe.

*Europe, d'origine tyrienne, fille de Phoenix, fut enlevée par Zeus métamorphosé en taureau, sur les rivages de Tyr ou de Sidon. Avec Phoenix, Cilix, Thas
et Cadmos, elle fait partie des ancêtres divinisés de la race phénicienne transplantée dans le monde hellénique. ce revers nous rappelle l'enlèvem
d'Europe par Zeus, qui s'éprit d'elle pour sa beauté quand il la vit jouer sur les plages de Tyr ou de Sidon, dont son père était roi. Pour la séduire, il
métamorphosa en un superbe taureau blanc et l'emporta jusqu'en Crète, où il la combla d'amour sous le feuillage d'un platane. Elle lui donna trois f
dont Minos, roi légendaire de Crète, qui, dit-on, régna sur son peuple avec la douceur et justice. Ces lois étaient si remarquables qu'elles étaient con
dérées comme directement inspirées par Zeus.*

DOMITIEN, 13 septembre 81 - 18 septembre 96, pour Domitia, son épouse, † vers 140 ap. JC.
Apollonis en Lydie.
AE, 2,67 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 119

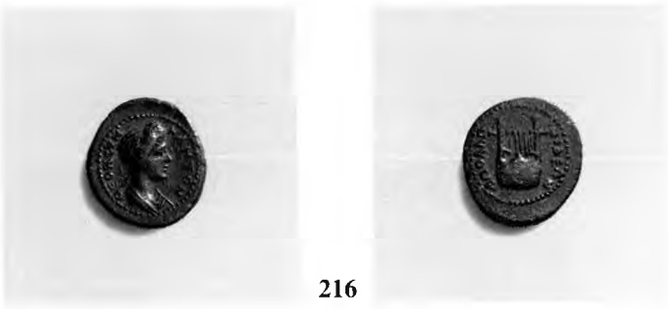

216

Av. ΘEON CYN-KΛHTON Buste de Domitia, personnification du Sénat, à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* AΠOΛΛΩ-NIΔEΩN Cithare à six cordes dans un cercle perlé.

BMC Lydia - cf. 21, 17-18 (trépied au revers); SNG von Aulock - cf. 2900 (au revers, trépied); D. Kienast, Der Heilige Senat, Senatskult und kaiserlicher Senat, Chiron 15, 1985, p. 267, note 64, et cf. pl. II, 15-16 (trépied au revers); Weber - .

Belle patine vert foncé; très joli portrait; flan large; très bel exemplaire.

Un des grands principes de l'administration romaine fut de laisser aux villes conquises une semi-autonomie. A côté de leur administration locale, ces villes gardèrent aussi le droit de battre des monnaies de bronze. La plupart faisaient figurer à l'avers l'empereur, mais cela ne semble pas avoir été une règle absolue. Fières de leur sénat et de leur assemblée, on trouve souvent leur personnification à la place de la représentation de l'empereur.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Rome, 103-111.
Aureus, AU, 7,31 g, ↓.

217

Av. IMP TRAIANO AVG GER DAC P M TR P Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* COS V P P SPQR OPTIMO PRINC Aigle debout de face sur un foudre, la tête à gauche, les ailes déployées; le tout dans un cercle linéaire.

Cohen 96; BMC RE III, 78, 351; RIC II, 254, 144; TNA 2, 298 (cet exemplaire).

Rare; bon portrait; très bel exemplaire.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Rome, 103-111.
Denier, AR, 3,12 g, ↓.

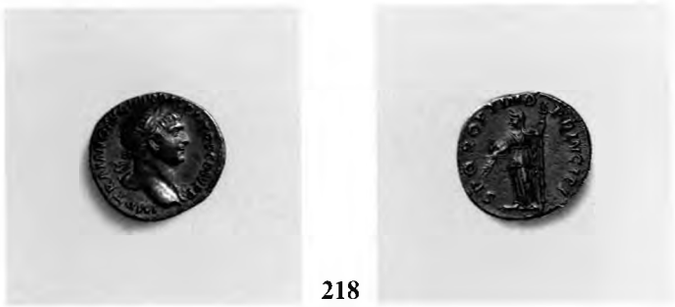

218

Av. IMP TRAIANO AVG GER DAC P M TR P COS V P P Son buste lauré à droite avec l'égide. *Rv.* S P Q R OPTIMO PRINCIPI Cérès voilée et drapée debout à gauche, tenant dans la main droite deux épis et dans la main gauche une torche.

Cohen - cf. 366 (sans égide); BMC III - cf. 54, 156 (sans égide); RIC II - cf. 255, 151 (sans égide).

Bon portrait; très finement patiné; superbe.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Rome, 103-111.
Denier, AR, 3,43 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 133

219

Av. IMP TRAIANO AVG GER DAC P M TR P COS V PP Son buste lauré, drapé et cuirassé à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* SPQR OPTIMO PRINCIPI Le Génie debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite une patère et dans la main gauche une corne d'abondance; à ses pieds, un autel; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 394 (buste à droite); BMC RE III - cf. 60, 206 (buste à droite); RIC II, 256, 185.

Rare; très bon portrait; finement patiné; superbe exemplaire.

Sur cette monnaie, les détails de la cuirasse et du "paludamentum" sont particulièrement bien rendus. Une ancienne loi interdisait aux "imperatores" de paraître à Rome avec le "paludamentum", excepté le jour de la célébration de leur triomphe. C'est sans doute la raison pour laquelle les empereurs évitaient ce type de représentation. Trajan abandonna définitivement cette coutume.

Exemplaire provenant de la collection « An Important Collection of ROMAN PORTRAIT COINS » Glendining & Co, Londres novembre 1969, 77.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Césarée en Cappadoce, 112-117.
Didrachme, AR, 6,96 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 117

220

Av. AYTOKP KAIC NEP TPAIANΩ APICTΩ CEB ΓEPM ΔAK Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔHM-APX EΞ YΠATOS Buste diadémé de Diane à gauche, vêtu d'un chiton, tenant dans la main droite une lance et dans la main gauche une patère; le tout dans un cercle perlé.

BMC Cappadocia 54, 69; SNG von Aulock 6406; Sydenham 199.

Bon portrait; finement patiné; superbe.

TRAJAN, 25 janvier 98 - 8 août 117.
Sidon en Phénicie, 116/117.
AE, 8,80 g, ↑.

221

Av. Son buste radié et drapé à droite. *Rv.* ΣIΔΩNOΣ/ΘEAΣ/Z[KΣ] Europe assise sur le taureau galopant à droite, tenant dans la main droite un voile gonflé par le vent et dans la main gauche les cornes du taureau.

BMC Phoenicia 179, 217; SNG Copenhagen 251; J. Rouvier, Numismatique des villes de Phénicie, JIAN 5, 1902, 1472.

Rare; patine vert foncé; superbe.

Europe, d'origine tyrienne, fille de Phoenix, fut enlevée par Zeus métamorphosé en taureau, sur les rivages de Tyr ou de Sidon. Avec Phoenix, Cilix, Thasos et Cadmos, elle fait partie des ancêtres divinisés de la race phénicienne transplantée dans le monde hellénique, ce revers nous rappelle l'enlèvement d'Europe par Zeus, qui s'éprit d'elle pour sa beauté quand il la vit jouer sur les plages de Tyr ou de Sidon, dont son père était roi. Pour la séduire, il se métamorphosa en un superbe taureau blanc et l'emporta jusqu'en Crète, où il la combla d'amour sous le feuillage d'un platane. Elle lui donna trois fils dont Minos, roi légendaire de Crète, qui, dit-on, régna sur son peuple avec la douceur et justice. Ces lois étaient si remarquables qu'elles étaient considérées comme directement inspirées par Zeus.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138.
Rome, 119-122.
Denier, AR, 2,98 g, ↓.

222

Av. IMP CAESAR TRAIAN-HADRIANVS AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PM-TR P-COS-III / LIB-PVB La Liberté debout à gauche tenant dans la main droite un bonnet et dans la main gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 907; BMCRE III, 275, 290; RIC II, 355, 128; TNA 2, 311 (cet exemplaire).

Patiné ; presque superbe.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138.
Rome, 119-122.
Quinaire, AR, 1,80 g, ↓.

223

Av. IMP CAESAR TRAIAN HA-DRIANVS AVG Son buste lauré à droite, le manteau sur l'épaule gauche, dans un cercle perlé. *Rv.* P M TR P-CO-S III La Victoire marchant à gauche, tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche une palme; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 1130; BMC RE III - cf. 268, 231 (TRAIAN-HADRIAN et PM TR P-COS III); RIC II, 352, 106.

Rare; patiné; superbe.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138.
Rome, 124 ap. JC.
Denier, AR, 3,41 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 133

224

Av. IMP CAESAR TRAIAN HADRIANVS AVG Son buste lauré et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* P M TR - P COS III / CLEM La Clémence debout à gauche devant un autel, tenant dans la main droite une patère et dans la main gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 213; BMC III, 271, 255; RIC II, 354, 117; Hill 259; Sternberg 1974, 74 = TNA 1, 336 (cet exemplaire).

Très bon portrait; finement patiné; haut relief; superbe exemplaire.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138.
Rome, 125-128.
Médaillon, AE, 27,26 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 160

225

Av. HADRIANVS - AVGVSTVS Sa tête laurée à droite. *Rv.* COS III Aigle debout à gauche sur un foudre, la tête retournée, entre une chouette sur un bouclier et un paon faisant la roue; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 431; H.A Grueber, Roman Medallions in the British Museum, London 1874, - cf. pl. 4, 1 (avec paludamentum); W. Froehner, Les Médaillons de l'Empire Romain, Paris 1878, p. 26; G. Gnecchi, I medaglioni romani, Milan 1912, III, 17, 64, pl. 144, 10; Leu 20, 316 = TNA 2, 312 (cet exemplaire).

Très rare; excellent portrait; belle patine foncée marron-vert; légèrement nettoyé et lissé par endroits; superbe.

Exemplaire provenant de la collection Ing. G. Mazzini, Milano, 1957, 431.

Les trois oiseaux du revers symbolisent les trois divinités capitolines : la chouette sur le bouclier représente Minerve, le paon, Junon et l'aigle sur le foudre, Jupiter. (W. Froehner, Médaillons de l'Empire Romain, p. 26)

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138.
Rome, 134-138.
Sesterce, AE, 24,89 g, ↓.

226

Av. HADRIANVS - AVG COS III P P Son buste lauré à droite, le manteau sur l'épaule gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FIDES - PVBLICA / S-C La Fidélité debout de face, la tête à droite, tenant dans la main droite deux épis de blé et deux pavots, dans la main gauche un plat de fruits.

Cohen 722; BMC RE III - cf. 469, 1503 (sans manteau); RIC II - cf. 437, 758 (sans manteau); Leu 20, 317 = TNA 2, 314 (cet exemplaire).

Bon portrait; belle patine ocre-rougeâtre; superbe.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138,
avec Sabine, son épouse, † 136 ap. JC.
Alexandrie d'Egypte, 132 ap. JC.
Tétradrachme, AR, 13,28 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 118

227

Av. AVT KAI-TPAI AΔPIA CEB Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* CABEINAC CEBACTH Buste diadémé et drapé de Sabine à droite, les cheveux relevés et coiffés en nattes au-dessus de la tête; dans le champ gauche, LIS; le tout dans un cercle perlé.

BMC Alexandria 69, 568; Dattari 1251.

Très bel exemplaire.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138,
pour Sabine, son épouse, † 136 ap. JC.
Rome.
Denier, AR, 3,21 g, ↓.

228

Av. SABINA AVGVSTA Son buste diadémé et drapé à droite, les cheveux en queue de cheval sur la nuque; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IVN-ONI REGINAE Junon voilée debout à gauche, tenant dans la main droite une patère et s'appuyant de la main gauche sur un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 43; BMC RE III, 359, 940; RIC II, 386, 395.

Très finement patiné; très beau.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138.
pour Sabine, son épouse, † 136 ap. JC.
Rome.
Dupondius, AE, 12,27 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 160

229

Av. SABINA AVGVSTA - HADRIANI AVG PP Buste diadémé et drapé de Sabine à droite, les cheveux relevés et coiffés en nattes au-dessus de la tête; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Cérès assise à gauche sur un panier, tenant dans la main droite des épis de blé et dans la main gauche une torche; en exergue, SC; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 70; BMC RE III, 540, 1900; RIC II, 476, 1023; Sutherland 359.

Rare; portrait de très beau style, élégant et noble; belle patine ocre; très fine corrosion par endroits en surface; très bel exemplaire.

ADRIEN, 8 août 117 - 10 juillet 138,
pour Aelius, César 136-138.
Rome, 137 ap. JC.
Denier, AR, 3,03 g, ↓.

230

Av. L AELIVS - CAESAR Sa tête nue à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* TR-POT-COS-II/PIE-TAS La Piété voilée et drapée debout à droite devant un autel allumé, tenant dans la main droite une boîte à parfum; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 36; BMC RE III, 366, 989; RIC II, 393, 439; Sutherland 359.

Patiné; très beau.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
Rome, 140-144.
Sesterce, AE, 25,05 g, ↑.

231

Av. ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* [MONE]TA AVG La Monnaie debout à gauche, tenant dans la main droite une balance et dans la main gauche une corne d'abondance; dans le champ, S-C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 556; BMC RE IV, 202, 1255; RIC III, 109, 610.

Très bon portrait; belle patine vert foncé; légèrement décentré au revers; presque superbe.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
Rome, 148-149.
Denier, AR, 3,04 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 133

232

Av. ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P XII Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* C-OS-IIII L'Equité debout à gauche, tenant dans la main droite une balance et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 240; BMC RE IV, 94, 654; RIC III, 48, 177.

Bon portrait; finement patiné; bien centré; superbe.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161.
Rome, 148-149.
As, AE, 9,69 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 160

233

Av. ANTONINVS AVG - PIVS PP TR P XII Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* MVNIFICENTIA AVG / COS IIII / SC Eléphant debout à droite sur une ligne de terre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 565; BMC RE IV, 301, 1840; RIC III, 134, 862 a.

Rare; bon portrait; belle patine vert clair; superbe.

Le revers de cette monnaie commémore les jeux dans lesquels Antonin le Pieux fit paraître des éléphants.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161,
avec Marc-Aurèle, 7 mars 161 - 17 mars 180.
Rome, 140 ap. JC.
Denier, AR, 3,52 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 133

234

Av. ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III Sa tête laurée à droite. *Rv.* AVRELIVS CAESAR.AVG PII F COS Tête nue de Marc Aurèle à droite; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 15; BMC RE IV, 26, 155; RIC III, 78, 417a.

Rare; bons portraits, de fine exécution; très finement patiné; superbe exemplaire.

En désignant son neveu Marc Aurèle pour lui succéder, Antonin le Pieux le nomma César et l'adopta. Cette monnaie rend compte de cette adoption en qualifiant Marc Aurèle de AVG PII F(ilius). Elle marque aussi la distinction entre l'empereur, lauré, et le jeune Marc Aurèle, tête nue, qui n'a pas encore remporté de victoire.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161,
avec Marc-Aurèle, 7 mars 161 - 17 mars 180.
Chypre.
AE, 27,49 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 119

235

Av. AVT KT AIΛ AΔPI ANTΩ-NINOC CEB EV. Son buste lauré et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* M AVPHΛIOC KAI-CAP VIOC CEBAC Buste cuirassé de Marc Aurèle à droite; le tout dans un cercle perlé.

BMC Cypros 83, 42, pl. XVI, 11; SNG Copenhagen - cf. 84-85 (Buste d'Antonin nu et autre style).

Rare; patine vert foncé; superbe.

ANTONIN LE PIEUX, 10 juillet 138 - 7 mars 161,
pour Faustine Junior, sa fille, † 175 ap. JC.
Rome.
Denier, AR, 3,51 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 133

236

Av. FAVSTINAE AVG-PII AVG FIL Buste drapé de Faustine Junior à droite, les cheveux retenus en chignon. *Rv.* VE-NVS Vénus debout à gauche, tenant dans la main droite une pomme et dans la main gauche un gouvernail; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 267; BMC RE IV 162, 1074; RIC 95, 517 b; Leu 20, 332 = TNA 1, 377 (cet exemplaire).

Très joli portrait, élégant et raffiné; patiné; superbe.

MARC AURELE, 7 mars 161 -17 mars 180,
Rome, 174-175.
Dupondius, AE, 13,66 g, ↓.

237

Av. M ANTONINVS AVG GERM TR P XXIX Sa tête radiée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IMP VII-COS III/S-C L'Annona debout à gauche devant un autel, tenant dans la main droite deux épis de blé et un pavot et dans la main gauche une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 334; BMC RE IV, 640, 1510; RIC III, 303, 1134; TNA 2, 330 (cet exemplaire).

Jolie patine brun-vert; très beau.

MARC AURELE, 7 mars 161 - 17 mars 180,
Frappe de consécration sous Commode.
Rome, après 180 ap. JC.
Sesterce, AE, 29,21 g, ↖.

238

Av. [DIV]VS M ANTO-NINVS Tête nue de Marc Aurèle à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONSE-CRATIO / S-C Marc Aurèle conduisant un quadrige de face sur un autel orné de guirlandes et de statues.

Cohen 98; BMC RE IV - cf. 764, 399 (AN-TONINVS); RIC III, 441, 662.

Rare; très bon portrait; patine verte; presque superbe.

MARC AURELE, 7 mars 161 - 17 mars 180.
Césarée en Cappadoce.
Didrachme, AR, 7,46 g, ↑.

239

Av. AYTOKP ANTΩ-NEINOC CEB Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* ΥΠΑ-ΤΟC.Γ. Mont Argaios avec des arbres; au sommet, figure nue debout de face tenant dans la main droite un globe et dans la main gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

BMC Cappadocia 66, 169; SNG von Aulock 6432; Sydenham 325.

Très finement patiné; très beau.

MARC AURELE, 7 mars 161 -17 mars 180,
pour Faustine Junior, son épouse, † 175 ap. JC.
Stectorium en Phrygie, 161-169.
AE, 9,72 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 119

240

Av. ΦAYCTEINA-CEBACTH Buste diadémé et drapé de Faustine Junior à droite, les cheveux retenus en chignon bas; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΕΠΙ ΦΛ ΛΙΚΝ-ΝΙΑΝΟΥ CTEKTO/PHNΩN Diane debout de face sur une ligne de terre, la tête à gauche; à ses pieds, un cerf à gauche; le tout dans un cercle perlé.

BMC Phrygia 385, 8; SNG von Aulock - ; SNG Copenhagen - ; Lindgren - .

Rare; joli portrait, charmant; belle patine marron; très bel exemplaire.

MARC AURELE, 7 mars 161 - 17 mars 180,
au nom de Lucius Verus, 161-169.
Rome, après 169 ap. JC.
Sesterce, AE, 25,21 g, ↑.

241

Av. DIVVS-VERVS Tête nue de Lucius Verus à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONSECRATIO / S-C Aigle debout à droite sur un globe, la tête retournée, les ailes déployées; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 56; BMC RE IV, 611, 1359; RIC III, 333, 1509.

Rare; portrait de beau style, expressif; belle patine verte; très bel exemplaire.

LUCIUS VERUS, 161-169.
Césarée en Cappadoce.
Didrachme, AR, 6,52 g, ↓.

242

Av. AYTOKP OYHPOC CEBATOC Sa tête nue à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΥΠΑ-TOC B Mont Argaios avec des arbres; au sommet, figure nue debout de face tenant dans la main droite un globe et dans la main gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

BMC Cappadocia 69, 192; SNG von Aulock 6438; Sydenham 352.

Très finement patiné; superbe.

PERTINAX, 1er janvier 193 - 28 mars 193.
Rome, 193 ap. JC.
Denier, AR, 3,28 g, ↓.

243

Av. IMP CAES P HELV - PERTIN AVG Son buste lauré à droite dans un cercle perlé. *Rv.* LIBERATIS CIVIBVS La Liberté debout à gauche, tenant dans la main droite un abacus et dans la main gauche une corne d'abondance.

Cohen 28; BMC RE V - cf. p. 2*; RIC IV/1, 7, 5.

Rare; bon portrait; finement patiné; superbe.

CLODIUS ALBINUS, César 193-195.
Rome, 194-195.
Denier, AR, 4,11 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 133

244

Av. D CLOD SEPT-ALBIN CAES Sa tête nue à droite. *Rv.* FELICI-TA-S-COS II La Félicité debout à gauche, tenant dans la main droite un caducée et dans la main gauche un sceptre.

Cohen 15; BMC RE V, 36, 91; RIC IV/1 - cf. 44, 4 (D CL SEPT).

Rare; bon portrait; très finement patiné; superbe exemplaire.

SEPTIME SEVERE, 13 avril 193 - 4 février 211.
Rome, 194-195.
Denier, AR, 3,26 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 133

245

Av. L SEPT SEV PE - RT AVG IMP IIII Sa tête laurée à droite. *Rv.* P M TR P II-COS II PP Minerve debout à gauche, tenant une lance et un bouclier rond; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 381; BMC RE V, 33, 76; RIC IV/1, 97, 49; P.V. Hill, The Coinage of Septimus Severus and his Family of the Mint of Rome, A.D. 193-217, 2ème éd. Londres, 1977, 129.

Rare; portrait de très beau style; finement patiné; superbe exemplaire.

Les chevaux blancs galopent d'une charge intrépide, les lances des cavaliers s'allument aux rayons du soleil et les tuniques au vent empourprent l'horizon.

Rome, encore cité modeste, a l'ambition farouche. Contre les villes du Sud qu'elle conquiert une à une, il lui faut des appuis où tremper son courage. Les Dioscures, fils de Zeus, donnant à la cité la victoire du lac Régille, le couple de guerriers enrichira dès lors le panthéon romain.

Deux cent trente et un ans plus tard, la République naissante, pour ses premiers deniers, commémore pieusement le soutien protecteur de Castor et Pollux.

lot n° 162

Les Dioscures au panthéon de Rome

206
224
219
208
244
232
236
234
257
263
245

Deniers de l'empire

SEPTIME SEVERE, 13 avril 193 - 4 février 211.
Rome, 202-210.
Denier, AR, 3,43 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 161

246

Av. SEVERVS PIVS AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* COS / III P P Arc de triomphe à trois arcades de face, surmonté de statues; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 104; BMC RE V, 216, 320; RIC IV/1, 124, 259; Hill, op.cit., 784.

Très rare; très finement patiné; très bel exemplaire.

L'arc de triomphe du revers est l'arc de Septime Sévère, bâti sur le Forum et achevé en 204. Il célébrait la victoire de l'empereur sur les Parthes, par des représentations de divers épisodes de sa campagne orientale (C. Foss, Roman Historical Coins, p. 169; E.A. Sydenham, Historical reference to Coins of the Roman Empire, p. 125 ss.

SEPTIME SEVERE, 13 avril 193 - 4 février 211.
pour Julia Domna, son épouse, † 217.
Rome, 207 ap. JC.
Denier, AR, 3,42 g, ↓.

247

Av. IVLIA - AVGVSTA Son buste drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FORTVNAE - FELICI La Fortune assise à gauche, tenant dans la main droite une corne d'abondance; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 58; BMC RE V, 160, 27; RIC IV/1, 167, 553; Hill, op. cit., 920.

Joli portrait; finement patiné; superbe.

CARACALLA, 198-217.
Rome, 206-210.
Aureus, AU, 7,07 g, ↓.

248

Av. ANTONINVS PIVS AVG Sa tête laurée, imberbe, à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VICTORIAE / AVG Bige au galop à droite conduit par la Victoire, tenant dans la main droite un fouet et dans la main gauche les rênes; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 622 (denier); BMC RE V - cf. 259, 518 (denier); RIC IV/1, 236, 170; J. Evans, On some rare and unpublished Roman gold coins, NC 1908, 95, 11, pl. X, 11 (même coin d'avers); Hill, op. cit., 896; Hess 249, 387 (cet exemplaire).

Bon portrait; quelques petits coups sur la tranche, peut-être restauré, sinon presque superbe.

CARACALLA, 198-217.
Frappe de consécration sous Elagabale.
Rome, 218 ap. JC.
Denier, AR, 3,06 g, ↑.

249

Av. DIVO ANTONINO MAGNO Sa tête nue à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONSECRATIO Aigle debout de face sur un globe, la tête à droite, les ailes déployées; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 32; BMC RE V, 531, 7; RIC IV/2, 128,717; Kent-Hirmer pl. 118, 422.

Rare; portrait de très beau style; finement patiné; superbe.

CARACALLA, 198-217.
Isaura en Cilicie, vers 200 ap. JC.
AE, 10,40 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 119

250

Av. AV K M AV-ANTΩNEINOC Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; sur la cuirasse, gorgoneion; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* MHTP-OΠO-ΛEΩ-C ICAV-PΩN Temple à quatre colonnes dont deux ioniennes et deux corinthiennes; à l'intérieur, buste de Zeus sur une colonne; le tout dans un cercle perlé.

BMC Isauria 13, 2; SNG von Aulock 8653; SNG BNP, 497; SNG Levante 263.

Joli portrait; belle patine marron; très bien frappé; superbe exemplaire.

CARACALLA, 198-217.
Antioche, 209-212.
Tétradrachme, AR, 14,81 g, ↑.

251

Av. AYT.KAI.-ANTΩNEINOC CE-B Sa tête laurée droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔHMAPX EΞ-YΠATOC TO Γ (= COS III) Aigle debout de face, la tête à droite, les ailes déployées, tenant une couronne dans son bec; de chaque côté de son cou, une étoile; le tout dans un cercle perlé.

BMC Syria 194, 359; A.R. Bellinger, The Syrian Tetradrachms of Caracalla and Macrinus, ANS NS 3, 1940, 23, 12.

Très finement patiné; très beau.

CARACALLA, 198-217.
Laodicée en Syrie, 209-212.
Tétradrachme, AR, 13,77 g, ↑.

252

Av. AYT.KAI-ANTΩNEINOC-CE Son buste lauré et drapé à droite. *Rv.* ΔHMAPX-EΞ. YΠATOC.TO.Γ. (= COS III) Aigle debout de face, la tête à gauche, les ailes déployées, tenant dans son bec une couronne; entre les pattes, une étoile; le tout dans un cercle perlé.

BMC Syria 194, 360; Bellinger, op. cit., 64.

Très finement patiné; superbe.

CARACALLA, 198-217.
Laodicée en Syrie, 209-212.
Tétradrachme, AR, 13,37 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 118

253

Av. AVT KAI-ANTΩN EINOC CE Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔH–MAPX EΞ VΠATOC Γ (= COS III) Aigle debout de face, la tête à gauche, tenant dans son bec une couronne; entre ses pattes, une étoile; le tout dans un cercle perlé.

BMC Syria - cf. 194, 360 (sans cuirasse); Bellinger, op. cit., 66.

Très finement patiné; superbe exemplaire.

CARACALLA, 198-217.
Laodicée en Syrie, 213-217.
Tétradrachme, AR, 13,86 g, ↗.

254

Av. AYT.K.M.A.-.ANTΩNEINOC-CE Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔHMAPX-EΞ YΠA–TOC.TO Δ (= COS IV) Aigle debout de face, la tête à gauche, les ailes déployées, tenant dans son bec une couronne; entre les pattes, une étoile; le tout dans un cercle perlé.

BMC Syria 194, 360; Bellinger, op. cit, 72.

Très finement patiné; flan un peu étroit; superbe.

CARACALLA, 198-217.
Tyr en Phénicie, 208-211.
Tétradrachme, AR, 13,86 g, ↑.

255

Av. AYT KAI - ANTΩNINOC CEB Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔHMAPX EΞ YΠATOC TO Γ Aigle debout de face sur une massue, la tête à gauche, tenant une couronne dans son bec; entre les pattes, murex; le tout dans un cercle perlé.

BMC Phoenicia 304, 36; Bellinger, op. cit., 296.

Très finement patiné; superbe.

GETA, 209-212.
Bizya en Thrace, 209-212.
AE, 13,21 g, ↙.

Voir agrandissement couleur p. 119

256

Av. AYTKPA Π C-EΠ ΓETAC CEB Son buste lauré et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* BIZYH-N-ΩN Hercule debout de face, la tête à droite, s'appuyant de la main droite sur une massue et tenant dans la main gauche des pommes; sur son bras gauche, la peau du lion de Némée; le tout dans un cercle linéaire.

BMC Thrace - ; J. Jurukova, Die Münzprägung von Bizye, Berlin 1981, - cf. 62 (BIZY-H-NΩN).

Rare; bon portrait; très belle patine verte émaillée; superbe exemplaire.

Solinus, un écrivain du 3ème siècle ap. JC, nous rapporte à propos de cette ville que les hirondelles avaient renoncé à faire leurs nids sur ses murailles, car la cité était constamment attaquée (Solinus, 10, 17-23).

MACRIN, 217-218.
Rome, 217 ap. JC.
Denier, AR, 3,52 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 133

257

Av. IMP C M OPEL SEV MACRINVS AVG Son buste lauré et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PONTIF.MAX.TR P.P P Jupiter, nu, debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite un foudre et s'appuyant de la main gauche sur un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 70; BMC RE V, 499, +; RIC IV/2, 5, 2.

Très bon portrait; finement patiné; flan large et bien frappé; superbe exemplaire.

MACRIN, 217-218.
Rome, 217 ap. JC.
Denier, AR, 3,25 g, ↓.

258

Av. IMP C M OPEL SEV MACRINVS AVG Son buste lauré et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PONTIF MAX TR P COS P P La Santé assise à gauche nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel.

Cohen 67; BMC RE V, 500, 39, pl. 79, 9; RIC IV/2, 7, 23.

Bon portrait; finement patiné; presque superbe.

ALEXANDRE SEVERE, 222-235.
Rome, 222-231.
Dupondius, AE, 13,07 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 160

259

Av. IMP SEV ALE-XANDER AVG Son buste radié à droite muni de l'égide; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* RES-TITV-TOR MON / S-C Alexandre Sévère, cuirassé, debout de face, la tête à gauche, tenant un sceptre dans la main gauche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 516; BMC RE VI, - cf. 167, 546 (sans l'égide); RIC IV/2, 118, 601.

Bon portrait; belle patine noire; bien frappé; superbe exemplaire.

ALEXANDRE SEVERE, 222-235.
Rome, 230 ap. JC.
As, AE, 11,14 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 160

260

Av. IMP SEV ALE-XANDER AVG Sa tête laurée à droite. *Rv.* P M TR P VIIII COS III PP SC La Victoire debout à droite, posant le pied gauche sur un casque et inscrivant VOT/X sur un bouclier attaché à un tronc de palmier; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 396; BMC RE VI, 177, 637; RIC IV/2, 111, 506.

Bon portrait; belle patine vert clair; presque superbe.

MAXIMIN Ier, 22 mars 235 - 24 juin 238.
Rome.
Denier, AR, 2,92 g, ↑.

261

Av. IMP MAXIMINVS PIVS AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* P M TR -P-P P Maximin Ier en habit militaire debout à gauche entre deux enseignes militaires, levant la main droite en signe de salut et tenant dans la main gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 46; BMC RE VI, 223, 11; RIC IV/2, 138, 1.

Bon portrait; très finement patiné; flan large; superbe/très beau.

MAXIMIN Ier, 22 mars 235 - 24 juin 238.
Ninica - Claudiopolis en Cilicie.
AE, 7,96 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 119

262

Av. IMP C S IVL VER MAXIMIN Son buste lauré et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* [CO]L N-IN CLAV Buste d'un jeune homme (le Sénat ?) tourellé et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 144 (autre revers et par erreur Ninive); BMC Cilicia - cf. 118, 11 (tête laurée à l'avers); SNG von Aulock - cf. 5780 (tête laurée à l'avers); SNG Levante - cf. 624 (tête laurée à l'avers); SNG BNP - cf. 795 (tête laurée à l'avers); Lindgren - cf. 1559 (tête laurée à l'avers).

Jolie patine vert-ocre; superbe.

MAXIMIN Ier, 22 mars 235 - 24 juin 238.
pour Maxime César, son fils, 235-238.
Rome, 235-236.
Denier, AR, 3,18 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 133

263

Av. IVL VERVS MAXIMVS CAES Son buste drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PIETAS AVG Vase entre un lituus et un couteau à sacrifice, dans le champ gauche, et un simpulum et un aspergillum dans le champ droit; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 1; BMC RE VI, 232, 118; RIC IV/2, 154, 1.

Bon portrait; très finement patiné; flan large; superbe.

En élevant son fils au rang de César, Maximin ne put que lui accorder le titre de "Princeps Iuventutis" et insister sur sa piété. C'est ce dernier aspect qui est représenté au revers de cette monnaie (cf. également note du lot n° 184).

MAXIMIN Ier, 22 mars 235 - 24 juin 238.
pour Pauline, son épouse, † avant 235 ap. JC.
Rome.
Denier, AR, 2,96 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 161

264

Av. DIVA PAVLINA Buste drapé et voilé de Pauline à droite; le tout dans un cercle perlé. Rv. CONSECRATIO Pauline assise à gauche sur un paon qui s'envole à droite, levant la main droite en signe de salut et tenant dans la main gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 2; BMC RE VI, 233, 127; RIC IV/2, 153, 2; Kent-Hirmer pl. 122, 436.

Très joli portrait; très finement patiné; flan large; presque superbe.

BALBIN, avril-juin 238 ap. JC.
Rome, 238 ap. JC.
Antonien, AR, 5,54 g, ↓.

265

Av. IMP CAES D CAEL BALBINVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FIDES MVTVA AVGG Deux mains jointes; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 6; BMC RE VI, 256, 71; RIC IV/II, 170, 11; Sutherland 444.

Bon portrait; finement patiné; superbe.

GORDIEN III, 238-244.
Rome, 243-244.
Antoninien, AR, 4,64 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 161

266

Av. IMP GORDIANVS PIVS FEL AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PROVIDEN-TIA AVG La Providence debout à gauche, tenant dans la main droite deux baguettes (vindictae) et dans la main gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 299; RIC IV/3, 31, 150.

Bon portrait; très finement patiné; flan large; superbe.

GORDIEN III, 238-244.
Antioche en Pisidie.
AE, 25,54 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 119

267

Av. IMP CAES M ANT GORDIANOVS A[VG] Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* CAE-ANTIOC-H COL/SR Le fondateur d'Antioche debout à droite traçant avec une charrue, tirée par deux boeufs à droite, la limite de la nouvelle colonie.

Cohen 498; BMC Pisidia 189, 79; SNG von Aulock 4954 (même coin d'avers); Lindgren 1227.

Patine foncée; très beau/superbe.

Le fondateur de la ville trace avec une charrue la limite sacrée de la nouvelle colonie. Cette coutume remonte à Romulus qui traça ainsi la limite de la ville de Rome et menaça quiconque de la franchir sous peine de mort; Rémus, pour le braver, la franchit et se fit tuer.

GORDIEN III, 238-244.
Antioche en Syrie.
Tétradrachme, AR, 12,24 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 118

268

Av. AVTOK K M ANT ΓΟΡΔΙΑΝΟC CEB Son buste radié, drapé et cuirassé à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔHMAPX-EΞ OYCIAC/SC Aigle debout de face la tête à gauche, les ailes déployées, tenant dans son bec une couronne; le tout dans un cercle perlé.

BMC Syria 211, 498; Bellinger, Dura-Europos, 66.

Très bon portrait; patiné; flan large; presque superbe.

PHILIPPE Ier, 244-249.
pour Otacilie Sévère, son épouse.
Antioche sur l'Oronte en Syrie.
Tétradrachme, AR, 12,25 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 118

269

Av. MAP.ΩTAKIA.CEOYHPAN.CEB. Buste diadémé et drapé d'Otacilie Sévère à droite, dans un croissant; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔHMAPX EΞ OYCIAC YΠATO A (= COS)/SC Aigle debout de face sur une palme, la tête à gauche, les ailes déployées, tenant dans son bec une couronne; le tout dans un cercle perlé.

BMC Syria 216, 541; SNG Copenhagen - ; Bellinger, Dura-Europos, 261.

Joli portrait; très finement patiné; superbe.

PHILIPPE Ier, 244-249.
pour Philippe II, son fils, César 244-247.
Rome.
Antoninien, AR, 3,71 g, ↑.

270

Av. M IVL PHILIPPVS CAES Buste de Philippe II radié et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PRINCI-PI I-VENT Philippe II en habit militaire debout à gauche, tenant dans la main droite un globe et dans la main gauche une haste renversée; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 48; RIC IV/3, 96, 218 d.

Très finement patiné; flan large; presque superbe.

PHILIPPE II, 247-249.
Marcianopolis en Moésie Inférieure.
Pentassaria (5 asses), AE, 12,02 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 119

271

Av. M IOYΛIOC ΦIΛIΠΠOC/KAICAP Les bustes de Philippe II, drapé et cuirassé, et de Sérapis, coiffé du calathos, face à face; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* MAP-K-IANOΠOΛ/EITΩN Serpent dressé à gauche sur une ligne de terre, sa queue formant plusieurs boucles; dans le champ droit, E; le tout dans un cercle perlé.

BMC Moesia - ; AMNG I/1, 327, 1215.

Superbe patine verte émaillée; très beau/superbe.

Le serpent était l'attribut de Sérapis, dieu guérisseur qui délivrait les hommes de leurs infirmités à travers ses oracles; dieu d'origine égypto-romaine, combinaison d'Osiris et du boeuf sacré Apis, il emprunta certains de ces attributs à Zeus, Asklepios et Dionysos. Son culte se répandit, après la conquête d'Alexandrie, dans tout le monde gréco-romain. Il personnifiait à la fois la fertilité, la vie, la mort et la résurrection.

TRAJAN DECE, 249-251.
Rome.
Semis, AE, 3,71 g, ↑.

272

Av. IMP C M Q TRAIANVS DECIVS AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Mars en habit militaire debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite une haste et dans la main gauche un bouclier, entre les lettres S-C; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 102; RIC IV/3, 136, 128, pl. 12, 19.

Bon portrait; patine brun foncé; presque superbe.

TRAJAN DECE, 249-251.
Antioche en Syrie, 251 ap. JC.
Tétradrachme, AR, 13,24 g, ↘.

273

Av. AYT KΓ ME KV TPAIANOC ΔEKIOC CEB Son buste diadémé, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΔHMAPX EΞ OYCIAC / SC Aigle debout à gauche sur une palme, les ailes déployées, tenant une couronne dans son bec; le tout dans un cercle perlé.

BMC Syria 220, 579; Bellinger, Dura-Europos, 446.

Patine noirâtre; très beau.

TRAJAN DECE, 249-251.
au nom d'Auguste, 27 av. JC - 14 ap. JC.
Milan.
Antoninien, AR, 4,25 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 161

274

Av. DIVO AVGVSTO Tête radiée d'Auguste à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONSECRATIO Autel allumé; le tout dans un cercle perlé.

Cohen (Auguste) 578; RIC IV/3, 130, 78.

Très finement patiné; flan large; presque superbe.

TRAJAN DECE, 249-251.
au nom de Vespasien, 69-79.
Milan, 250-251.
Antoninien, AR, 3,27 g, ↓.

275

Av. DIVO VESPASIANO Tête radiée de Vespasien à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONSECRATIO Aigle debout à droite sur une ligne de terre, la tête retournée, les ailes déployées; le tout dans un cercle perlé.

Cohen (Vespasien) 651; RIC IV/3, 130, 79.

Finement patiné; presque superbe.

Fille du vainqueur d'Actium et petite fille d'Auguste, par sa mère Julie, Agrippine, la féconde, accouchera d'une lignée.

Suivant Germanicus dans toutes ses garnisons, neuf enfants naîtront d'elle dont Caligula et cette autre Agrippine qui donnera Néron. Elle avait l'énergie qu'il fallait aux mater, consciente des destins qu'elle aidait à forger.

On la découvre ici, jeune, noble, les cheveux arrangés, comme sur les portraits grecs. Il est vrai que les graveurs du temps, ces maîtres des monnaies, des intailles et camées, s'inspiraient à la source, quand ils n'en venaient pas. Rome était la puissance qui savait pacifier en aimant ses conquêtes.

Pendateria, verra mourir d'inanition ce visage aux traits fins, exilé par Tibère, dans cette île volcanique perdue au large de Cumes. Ironie familiale, sa mère Julie et sa petite belle-fille, tout comme elle, y comptèrent les aurores.

lot n° 197

La beauté d'Agrippine

Les vocations, même celles que l'on peut contrarier, ont toujours eu raison des êtres qu'elles appellent.

C'est le cas de Néron chez qui la poésie, le chant, le théâtre et les jeux ont très tôt révélé des dons impérieux à sortir.
Victime des ambitions d'une mère possessive, il trôna par complaisance jusqu'à se venger d'elle, entouré de complots.

Son règne tout entier oscille avec douleur entre sens du devoir et goût pour le spectacle. La tragi-comédie dans laquelle il se meut, garde pour la postérité certains gestes d'horreur que l'époque tolérait. A côté de ceux-ci, quelques délicatesses, comme les applaudissements et les boissons frappées prirent naissance de son règne.

Suicidé par contrainte à l'âge de trente deux ans pour éviter la coutume des ancêtres qui promettait la mort sous la violence des verges appliquées sans relâche sur le corps nu, le cou du supplicié enserré dans une fourche. On comptera deux cent mille sesterces de ce type, le prix des funérailles du jeune empereur déchu.

lot n° 203

Néron vers ses trente ans

TRAJAN DECE, 249-251.
au nom de Trajan, 98-117.
Milan, 250-251.
Antoninien, AR, 3,72 g, ↗.

276

Av. DIVO TRAIANO Tête radiée de Trajan à droite. *Rv.* CONSECRATIO Aigle debout de face sur une ligne de terre, la tête à gauche, les ailes déployées.

Cohen (Trajan) 666; RIC IV/3, 131, 85 a.

Patiné; superbe.

VOLUSIEN, novembre 251 - 253.
Rome, 252 ap. JC.
As, AE, 11,84 g, ↑.

277

Av. IMP CAE C VIB VOLVSIANO AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IVNONI MARTIALI / SC Temple rond à quatre colonnes; à l'intérieur, Junon assise de face tenant une patère et un sceptre.

Cohen - cf. 42 (avec paon); RIC IV/3 - cf. 188, 252b (avec paon).

Bon portrait; patine verdâtre; très beau.

VOLUSIEN, novembre 251 - 253.
Antioche sur l'Oronte en Syrie, 252 ap. JC.
Tétradrachme, AR, 12,25 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 118

278

Av. AVTOK KΓ AΦIN ΓAΛ OYENΔ OVOΛOVCCIANOC CEB Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; au-dessous, quatre points formant un carré. *Rv.* ΔHΠAPX EΞ OVCIAC VΠATO B (= COS II) / SC Aigle debout de face sur un foudre, la tête à gauche, tenant dans son bec une couronne; entre les pattes, Δ; le tout dans un cercle perlé.

BMC Syria - cf. 230, 664 (A entre les pattes); Bellinger, Dura-Europos, - cf. 593 (A entre les pattes).

Bon portrait; patine gris ocre; presque superbe.

VALERIEN Ier, septembre 253 - juin 260.
Milan, 257 ap. JC.
Antoninien, AR, 3,73 g, ↘.

279

Av. IMP VALERIANVS P AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FIDES MILITVM La Foi debout de face, la tête à droite, tenant dans la main droite un étendard et dans la main gauche une enseigne transversale; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 71; RIC V/1, 56, 241.

Bon portrait; finement patiné; superbe.

GALLIEN, septembre 253 - août 268.
Asie.
Antoninien, AR, 4,19 g, ↑.

280

Av. GALLIENVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* MINERVA AVG Minerve debout de face, la tête casquée à droite, tenant dans la main droite une lance et s'appuyant de la main gauche sur un bouclier; en exergue, une branche à droite; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 633; RIC V/1, 188, 651.

Finement patiné; flan large; superbe / presque superbe.

GALLIEN, septembre 253 - août 268.
pour Salonine, son épouse, † 268 ap. JC.
Asie, 257 ap. JC.
Antoninien, AR, 3,58 g, ↑.

281

Av. SALONINA AVG Buste diadémé de Salonine à droite dans un croissant; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ROMAE AETER-NAE Gallien debout à droite recevant une Victoire de la main droite de Rome, casquée, assise à gauche, tenant dans la main gauche une haste; derrière elle, un bouclier; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 103; RIC V/1, 115, 67.

Très finement patiné; flan large; superbe / presque superbe.

POSTUME, 259-268.
Cologne.
Sesterce, AE, 27,27 g, ↓.

282

Av. IMP C POSTVMVS P F AVG Son buste lauré et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FELICITAS AVG / SC Deux prisonniers assis de part et d'autre d'un trophée; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 50; RIC V/II, 347, 120; P. Bastien, Le monnayage de bronze de Postume, Numismatique romaine, Essais, recherche et documents III, Wetteren 1967, 12; G. Elmer, Die Münzprägung der gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand, réimpression Liège 1974, 194.

Bon portrait; patine verte; très beau.

CLAUDE II LE GOTHIQUE, août 268 - janvier 270.
Rome.
Antoninien, AE, 3,92 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 161

283

Av. IMP CLAVDIVS PF AVG Son buste radié et drapé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* SPES P-VBLICA / P ou S L'Espérance marchant à gauche, tenant une fleur sur sa main droite levée et soutenant un pan de sa robe de la main gauche; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 284; RIC V/1, 224, 168.

Très bon portrait; très belle patine marron; bien frappé; superbe exemplaire.

AURELIEN, avril 270 - avril 275.
Siscia.
Antoninien, AE, 6,42 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 161

284

Av. IMP AVRELIANVS AVG Son buste radié, drapé et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PAX-AVGVSTI La Paix debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite une branche d'olivier et dans la main gauche un sceptre; dans le champ gauche, étoile; dans le champ droit, T; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 169; RIC V/1, 290, 232.

Bon portrait; belle patine gris-brun; superbe.

PROBUS, mai 276 - 282.
Siscia.
Antoninien, AR, 4,04 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 161

285

Av. IMP PROBVS P F AVG Son buste radié et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PAX AVGVSTI / XXI La Paix debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite une branche d'olivier et dans la main gauche un sceptre; dans le champ droit, VI; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 414; RIC V/2, 93, 713.

Bon portrait; très belle patine gris-vert foncé; superbe exemplaire.

PROBUS, mai 276 - 282.
Cyzique.
Antoninien, AR, 4,59 g, ↖.

286

Av. IMP C M AVR PROBVS P F AVG Son buste radié à gauche, revêtu du manteau impérial et tenant un sceptre surmonté d'un aigle; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* SO-LI INVICT-O / CM / XXIV Sol radié, à demi nu, conduisant un quadrige de face; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 682; RIC V/2, 118, 911.

Rare; jolie patine gris-vert; très bel exemplaire.

DIOCLETIEN, 284-305.
Lyon, 289 ap. JC.
Antoninien, AR, 4,23 g, ↓.

287

Av. IMP C DIOCLETIANVS AVG Son buste radié et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IOVI TV-TATORI AVGG / P Jupiter nu debout de face la tête à gauche, le manteau sur l'épaule gauche, tenant dans la main droite un globe surmonté d'une Victoire et dans la main gauche un sceptre; à ses pieds, un aigle; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 294; RIC VI/2, 226, 55.

Très finement patiné; métal légèrement piqué par endroits; très beau.

MAXIMIEN HERCULE, 1er avril 286 - 310.
Antioche, 290 ap. JC.
Aureus, AU, 6,43 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 175

288

Av. MAXIMIANVS-AVGVSTVS Sa tête laurée à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONSVL III - P P PRCOS Maximien Hercule assis à gauche sur une chaise curule, tenant dans la main droite un globe surmonté d'une Victoire le couronnant; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 79; RIC V/2, 292, 610.

Très rare; très bon portrait; bien centré, de haut relief; d'une conservation exceptionnelle; superbe exemplaire. Une monnaie de toute beauté.

MAXIMIEN HERCULE, 1er avril 286 - 310.
Lyon, 290-294.
Antoninien, AE, 4,08 g, ↗.

Voir agrandissement couleur p. 177

289

Av. IMP MAXIMIANVS AVG Son buste radié à gauche revêtu du manteau impérial et tenant un globe; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PAX-A-VGG / B La Paix debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite un globe surmonté d'une Victoire et dans la main gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 443; RIC V/2, 267, 399.

Bon portrait; très belle patine marron; superbe exemplaire.

MAXIMIEN HERCULE, 1er avril 286 - 310.
Siscia, 295 ap. JC.
Antoninien, AE, 3,88 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 177

290

Av. MAXIMIANVS PF AVG Son buste radié et cuirassé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VIRTVS A-VGG / XXIT Hercule dans le jardin des Hespérides debout de face, la tête à droite, tenant dans la main droite une massue et dans la main gauche une pomme; devant lui, un arbre autour duquel s'enroule un serpent; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 585; RIC V/2, 285, 569.

Rare; bon portrait; belle patine noirâtre; superbe.

En créant un gouvernement bicéphale de l'Empire, Dioclétien et Maximien se sont chacun attribué une généalogie divine, Dioclétien la faisant remonter à Jupiter, Maximien à Hercule. Le revers de cette monnaie rappelle le 11ème travail d'Hercule, le vol des pommes du merveilleux jardin des Hespérides. Ces pommes données par Gaia, la terre, à Héra et Zeus pour leur mariage, étaient gardées par trois des nymphes du couchant, filles de la nuit, les Hespérides et un dragon à cent têtes, Ladon, né de Typhon et d'Echidna. Après que Hercule eut réussi à dérober ces pommes, les Hespérides furent transformées en arbres et le dragon fut transporté au ciel, où il devint la constellation du Serpent.

CONSTANCE Ier CHLORE, César 293-305.
Ticinum, 295 ap. JC.
Argenteus, AR, 3,09 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 177

291

Av. CONSTANTI-VS CAESAR Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VIRTVS MILITVM Les quatre tétrarques offrant un sacrifice sur un trépied, devant une ville dont la muraille possède six tours; au-dessus du trépied, globule; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 315; RIC VI, 282, 19 a; A. Jelocnik, The Sisak Hoard of Argentei of the early Tetrarchy, Ljubljana 1961, 38.

Bon portrait; finement patiné; superbe.

La représentation des quatre trétrarques sacrifiant ensemble symbolise l'unité de l'Empire, et souligne les liens étroits de la tétrarchie avec la divinité et les anciennes traditions de Rome. La volonté de restaurer la religion traditionnelle romaine et de renforcer le culte impérial amena Doclétien à publier un édit obligeant tous les habitants de l'empire à sacrifier sous peine de mort ou de déportation, ce qui déclencha une répression très dure contre les chrétiens.

CONSTANCE Ier CHLORE, 305-306.
Aquilée, 305-306.
Follis, AE, 9,02 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 177

292

Av. IMP CONSTANTIVS PF AVG Son buste casqué et cuirassé à gauche, muni d'un bouclier et tenant dans la main droite un sceptre appuyé sur l'épaule. *Rv.* VIRTVS AV-GG ET CAESS NN / AQS Constance Chlore à cheval à droite, tenant dans la main droite une lance et dans la main gauche un bouclier, s'apprêtant à transpercer un ennemi agenouillé à gauche; sous le cheval, un autre ennemi tombé à terre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 305; RIC VI, 320, 66 a.

Très bon portrait; très belle patine gris-vert; flan large; superbe exemplaire.

Le thème de l'empereur à cheval, terrassant de sa lance un ennemi, remonte au début du IIème siècle à Trajan. Ce type passa par la suite dans l'iconographie chrétienne avec St. Demetrios et St. Georges.

MAXIMINUS II DAZA, César 305-310.
Antioche, 309-310.
Follis, AE, 6,51 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 177

293

Av. MAXIMINVS-NOB CAES Son buste casqué et cuirassé à gauche, muni d'un bouclier et tenant dans la main droite une lance appuyée sur l'épaule; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VIRTVS EX-ERCITVS/ANT La Vertu, casquée et cuirassée debout de face, la tête à gauche, retenant de la main droite un bouclier posé sur le sol et tenant dans la main gauche une lance; dans le champ gauche, autel; dans le champ droit, I; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 200; RIC VI, 634, 125.

Rare; très beau buste; très belle patine noirâtre; flan large; superbe exemplaire.

La Vertu, sous les traits de Minerve, rappelle que l'armée reste le principal garant de l'intégrité de l'empire. Attaquée sur tous les fronts, seule l'armée peut sauver Rome.

MAXIMINUS II DAZA, 310-313.
Antioche, 312 ap. JC.
Follis, AE, 5,53 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 177

294

Av. IMP C GAL VAL MAXIMINVS P F AVG Sa tête laurée à droite. *Rv.* GENIO AVGVSTI/ANT Le Génie, à demi nu, debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite la tête de Sol à droite et dans la main gauche une corne d'abondance; dans le champ gauche, une étoile; dans le champ droit, I.

Cohen 21, RIC VI, 643, 164 b.

Très belle patine gris-brun foncé; superbe exemplaire.

MAXIMINUS II DAZA, 310-313.
Antioche, 312 ap. JC.
Follis, AE, 5,83 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 177

295

Av. IMP C GAL MAXIMINVS PF AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IOVI CONS-ERVATORI/ANT Jupiter debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite un globe surmonté d'une Victoire et dans la main gauche un sceptre; dans le champ gauche, étoile; dans le champ droit, Z.

Cohen 117; RIC VI, 643, 166 b.

Bon portrait; fine patine argentée gris-ocre; bien frappé; superbe exemplaire.

MAXIMINUS II DAZA, 310-313.
Antioche, 313 ap. JC.
Follis, AE, 4,76 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 177

296

Av. IMP C GAL VAL MAXIMINVS P.F AVG Sa tête laurée à droite. *Rv.* HERCVLI-VICTORI / ANT * Hercule debout de trois quarts de face à droite, s'appuyant de la main gauche sur une massue recouverte de la dépouille du lion de Némée (type d'Hercule Farnese); dans le champ gauche, S; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 105; RIC VI, 644, 170 b.

Bon portrait; fine patine gris-ocre; superbe exemplaire.

MAXIMINUS II DAZA, 310-313.
Alexandrie, 312-313.
Follis, AE, 4,77 g, ↑.

297

Av. IMP C GAL VAL MAXIMINVS P F AVG Sa tête laurée à droite. *Rv.* GENIO AVGVSTI / ALE Le Génie, à demi nu, debout de face la tête à gauche, coiffé du modius, tenant dans la main droite la tête de Sérapis à droite et dans la main gauche une corne d'abondance; devant la tête, étoile; à ses pieds, palme; dans le champ droit, N; dans le champ gauche, B.

Cohen 20; RIC VI, 685, 160 b.

Beau portrait; patine noirâtre; superbe.

MAXENCE, 306-312.
Aquilée, 307-310.
Follis, AE, 6,33 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 177

298

Av. IMP C MAXENTIVS P F AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CONSERV.- VRB SVAE/ AQP Temple à six colonnes, le fronton décoré d'une étoile; à l'intérieur, Minerve assise de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite un globe et dans la main gauche un sceptre; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 21; RIC VI, 326, 121 a; Kent-Hirmer pl. 157, 616.

Bon portrait; fine patine gris-brun; superbe exemplaire.

LICINIUS Ier, 308-324.
Antioche, 312 ap. JC.
Follis, AE, 4,64 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 177

299

Av. IMP C LIC LICINNIVS P F AVG Sa tête laurée à droite. *Rv.* GENIO AVGVSTI / ANT Le Génie, à demi nu, debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite la tête de Sol et dans la main gauche une corne d'abondance; dans le champ gauche, étoile; dans le champ droit, Δ.

Cohen - cf. 35 (tête de Sérapis et palme); RIC VI, 643, 164 a.

Bon portrait; fine patine gris-ocre; superbe.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
Alexandrie, 313-314.
Aureus, AU, 5,22 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 175

300

Av. CONSTAN-TINVS P F AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IOVI CON-SERVATORI / ALE Jupiter nu debout de face, la tête à gauche, un manteau sur l'épaule gauche, tenant dans la main droite un globe surmonté d'une Victoire et dans la main gauche un sceptre; à ses pieds, un aigle; le tout dans un cercle perlé.

Inédit; Cohen - cf. 294 (N dans le champ, SER à l'exergue); RIC VII - cf. 702, 1 (pour Licinius; même coin de revers).

Rare; très bon portrait du style tétrarchique; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
Arles, 317-318.
AE, 3,06 g, ↑.

301

Av. IMP CONSTANTINVS P F AVG Son buste lauré, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* SOLI INVICTO COMITI / PARL Sol, à demi nu, debout de face, la tête radiée à gauche, levant la main droite et tenant dans la main gauche un globe; dans le champ gauche, C; dans le champ droit, S.

Cohen - cf. 536 (avec captif); RIC VII, 249, 145.

Bon portrait; belle patine marron; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
Nicomédie, 317-320.
Follis, AE, 3,94 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 161

302

Av. IMP CONSTA-NTINVS AVG Son buste lauré et drapé à gauche, tenant dans la main droite un sceptre et dans la main gauche un globe et une mappa; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* IOVI CONS-ERVATORI AVGG / SMN Jupiter debout de face, la tête à gauche, tenant sur le bras droit une Victoire le couronnant et s'appuyant de la main gauche sur un sceptre; à ses pieds, une palme; dans le champ droit, A; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 301; RIC VII, 603, 23.

Bon portrait; très belle patine brun-rougeâtre; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
Ticinum, 320-321.
Follis, AE, 3,58 g, ↓.

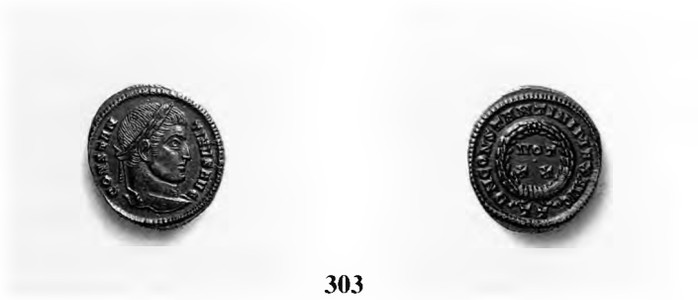

303

Av. CONSTAN-TINVS AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* DN CONSTANTINI MAX AVG autour d'une couronne; à l'intérieur, VOT/XX/TT; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 123; RIC VII, 379, 140.

Bon portrait; belle patine noirâtre; superbe.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
Sirmium, 324-325.
Follis, AE, 2,86 g, ↖.

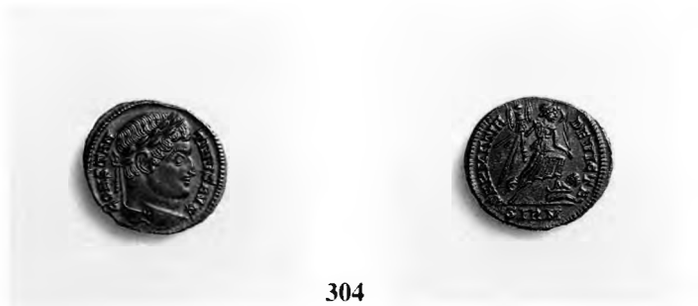

304

Av. CONSTAN-TINVS AVG Sa tête laurée à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* SARMATIA-DEVICTA / SIRM La Victoire debout à droite, tenant dans la main droite un trophée et dans la main gauche une palme, et posant le pied gauche sur la Sarmatie enchaînée.

Cohen 487; RIC VII, 475, 48.

Bon portrait; belle patine noirâtre; superbe exemplaire.

"Puisse-t-il m'être donné de fonder l'Etat sur des bases saines et d'en recueillir la seule récompense que je convoite : celle de passer pour l'auteur de la meilleure constitution et de pouvoir emporter dans la mort l'espérance que les fondements de l'Etat demeureront inébranlables, tels que je les ai jetés".

Ainsi s'exprime Auguste, petit-fils de la soeur de César, grand politique, un de ceux que Suétone pourra nommer divins. Quarante quatre années d'un pouvoir absolu, consacré par la victoire d'Actium, pouvoir respecté et compris parce que tout entier dirigé vers le seul bien public et la grandeur de Rome.

Des quatre milliards reçus de divers héritages, Auguste ne devait léguer à ses proches que seulement cent cinquante millions de sesterces, le reste ayant servi à supporter l'Etat autant qu'à remercier le peuple et ses soldats. Un exemple de probité assez peu renouvelé dans l'histoire pour qu'il mérite mention.

lot n° 189

Actium commémorée

169

171

180

176

183

215

187

213

225

191

229

195

259

233

260

Voyage dans l'histoire de Rome

264

283

246

266

274

285

284

305

308

302

312

314

315

323

322

313

317

318

319

Voyage dans l'histoire de Rome

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
Emission commémorative.
Rome, 330 ap. JC.
Follis, AE, 2,52 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 161

305

Av. VRBS-ROMA Buste casqué et cuirassé de Rome sous les traits de Minerve à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* Louve debout à gauche, la tête retournée, allaitant Romulus et Rémus; au-dessus, deux étoiles; en exergue, RFQ.

Cohen - cf. 18 (TRP) et p. 331; RIC VII, 336, 331; Sutherland 533-534 (variante).

Belle patine brun-vert; superbe exemplaire.

Cette monnaie commémore la première capitale de l'empire romain, Rome, à travers ses fondateurs légendaires Romulus et Rémus, allaités par la louve. Cette émission en accompagnait une autre, inaugurant la nouvelle capitale, Constantinople. (R.A.G. Carson, Principal Coins of the Roman, p. 38; C. Foss, Roman Historical Coins, p. 283)

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
Emission commémorative.
Siscia, 334-335.
Follis, AE, 2,65 g, ↑.

306

Av. VRBS-ROMA Buste casqué et cuirassé de Rome sous les traits de Minerve à gauche. *Rv.* Louve debout à gauche, la tête retournée, allaitant Romulus et Rémus; au-dessus, deux étoiles; en exergue, .ΓSIS.

Cohen - cf. 18 (TRP) et p. 331; RIC VII, 456, 240; Sutherland 533-534 (variante).

Belle patine brun-vert; superbe.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
Frappe de consécration.
Antioche, après 337 ap. JC.
Follis, AE, 2,00 g, ↖.

307

Av. DV CONSTANTINVS PT AVGG Buste voilé de Constantin Ier à droite. *Rv.* Constantin Ier conduisant un quadrige au galop à droite et tendant la main à une main qui descend du ciel pour le recevoir.

Cohen 760; RIC VIII, 515, 39; Kent-Hirmer pl. 164, 656 (variante).

Belle patine gris-vert; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
au nom de Fausta, son épouse, † 326 ap. JC.
Thessalonique, 326 ap. JC.
Follis, AE, 2,86 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 161

308

Av. FLAV MAX-FAVSTA AVG Buste drapé de Fausta à droite, les cheveux retenus en chignon bas, parée d'un collier. *Rv.* SALVS REI-PVBLICAE /SM TSE Fausta ou Salus debout de face, la tête à gauche, portant deux enfants dans les bras.

Cohen 5; RIC VII, 519, 160; Sutherland 546.

Joli portrait; belle patine noirâtre; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
pour Crispe, son fils, César 317-326.
Aquilée, 320-321.
Follis, AE, 4,21 g, ↓.

309

Av. CRISPVS NOB CAES Buste lauré, drapé et cuirassé de Crispe à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* CAESARVM NOSTRORVM/AQT autour d'une couronne; à l'intérieur, VOT/. / V; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 36; RIC VII, 402, 69.

Bon portrait; fine patine brune; superbe.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
pour Crispe, son fils, César 317-326.
Sirmium, 324-325.
Follis, AE, 2,69 g, ↓.

310

Av. FL IVL CRISPVS NOB CAES Tête laurée de Crispe à droite. *Rv.* ALAMANNI-A DEVICTA/.SIRM. La Victoire debout à droite, tenant dans la main droite un trophée et dans la main gauche une palme, et posant le pied sur l'Allemagne enchaînée.

Cohen 1; RIC VII, 475, 49.

Beau portrait; belle patine verte; superbe.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
pour Constantin II, son fils, César 317-337.
Londres, 323-324.
Follis, AE, 2,81 g, ↓.

311

Av. CONSTANT-INVS IVN N C Buste casqué et cuirassé de Constantin II à gauche. *Rv.* BEAT TRA-NQLITAS Autel sur lequel est inscrit VOT/IS/XX/PLON; au-dessus, globe et trois étoiles.

Cohen 10; RIC VII, 115, 287.

Fine patine argentée gris-vert; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
pour Constantin II, son fils, César 317-337.
Cyzique, 324-325.
Solidus, AU, 4,49 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 161

312

Av. CONSTANTINVS IVN NOB C Buste lauré, drapé et cuirassé de Constantin II à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PRINCIPI-I-V-VENTVTIS/SMK E Constantin II, en habit militaire, debout de face la tête à droite, tenant dans la main droite une aigle militaire et dans la main gauche un sceptre court; dans le champ droit, une seconde enseigne militaire; le tout dans un cercle perlé.

Inédit; Cohen - ; RIC VII - cf. 646, 21 (Constantin II manque) et 649, 41 (SMK).

Très rare; bien centré; superbe exemplaire.

CONSTANTIN Ier LE GRAND, 307-337.
pour Constance II, son fils, César 324-337.
Alexandrie, 325-326.
Follis, AE, 3,82 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 161

313

Av. FL IVL CONSTANTIVS NOB C Buste lauré, drapé et cuirassé de Constance II à gauche; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* PROVIDEN-TIAE CAESS / SMALA Entrée de camp militaire à deux tours; au-dessus, étoile; le tout dans un cercle perlé.

Cohen - cf. 167 (CAES); RIC VII, 709, 37.

Bon portrait; fine patine argentée gris-ocre; superbe exemplaire.

CONSTANCE II, 337-361.
Constantinople, 337-340.
Solidus, AU, 4,46 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 161

314

Av. DN CONSTA-NTIVS AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème à rosaces; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* FELICITAS REI PVBLICE / CONS autour d'une couronne; à l'intérieur VOT/XV/MVLT/XX; le tout dans un cercle perlé

Cohen - cf. 67 (PVBLICAE); RIC VIII, 447, 11; TNA 2, 396 (cet exemplaire).

Rare; superbe.

CONSTANCE II, 337-361.
Antioche, 347-361.
Sémissis, AU, 2,23 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 161

315

Av. CONSTAN-TIVS AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème à perles. *Rv.* VICTORIA AVGVSTORVM/SMAN[A] La Victoire assise à droite sur une cuirasse, inscrivant OVT (sic) / XXXX sur un bouclier que lui tient un petit Eros.

Cohen - ; RIC 519, 93 et 526, 175.

Rare; superbe.

CONSTANT Ier, 337-350.
Arles, 348-350.
AE, 5,48 g, ↑.

316

Av. DN CONSTA-NS P F AVG Son buste drapé et cuirassé, coiffé d'un diadème à rosaces; dans le champ gauche, A. *Rv.* FEL TEMP-REPARATIO/SARL Constant Ier debout de face, la tête à gauche, sur une embarcation conduite par la Victoire, tenant dans la main droite un globe surmonté d'une Victoire et dans la main gauche un labarum; dans le champ gauche, A.

Cohen 11; RIC VIII, 212, 126; Sutherland 552 (variante).

Bon portrait; fine patine marron-gris; superbe.

MAGNENCE, 350-353.
Lyon, 351-352.
AE, 5,30 g, ↑.

Voir agrandissement couleur p. 161

317

Av. D N MAGNEN-TIVS P F AVG Son buste drapé et cuirassé à droite; dans le champ gauche, A. *Rv.* VICTORIAE D D NN AVG ET CAE[S]/SP/RPLC Deux Victoires debout face à face, tenant une couronne à l'intérieur de laquelle est inscrit VOT/V/MVLT/X; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 68; RIC VIII, 187, 136; P. Bastien, Le monnayage de Magnence (350-353), Wetteren, 1969, 176.

Fine patine gris-vert; superbe exemplaire.

JULIEN II, César 355-360.
Constantinople.
Silique réduite, AR, 2,30 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 161

318

Av. DN IVLIANV-S NOB CAES Son buste drapé et cuirassé à droite. *Rv.* VOTIS/V/MVLTIS/X dans une couronne; en-dessous, T CON; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 154; RIC VIII, 223, 260.

Bon portrait; finement patiné; superbe.

Sur cette monnaie les traits de Julien rappellent encore fortement ceux de Constance Galle.

JULIEN II, 360-363.
Sirmium, 361-363.
AE, 3,96 g, ↖.

Voir agrandissement couleur p. 161

319

Av. D N FL CL IVLI-ANVS P F AVG Son buste casqué et cuirassé à gauche, muni d'un bouclier et tenant un javelot; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VOT/X/MVLT/XX dans une couronne; en-dessous, ASIRM; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 151; RIC VIII, 393, 108.

Très belle patine verte; superbe exemplaire.

JOVIEN, 363-364.
Constantinople.
Silique, AR, 2,10 g, ↘.

320

Av. D N IOVIAN-VS P F AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème à perles. *Rv.* VOT/V/MVL /X dans une couronne; en exergue, CP.Δ; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 33; RIC VIII, 464, 173.

Finement patiné; très bel exemplaire.

VALENTINIEN Ier, 364-375.
Siscia, 364-367.
AE, 2,49 g, ↓.

321

Av. DN VALENTINI-ANVS PF AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème à perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* GLORIA RO-MANORVM/.ΓSISC Valentinien marchant à droite, la tête retournée, traînant de la main droite un captif par les cheveux et s'appuyant de la main gauche sur une enseigne militaire.

Cohen 12; RIC IX, 146, 5 a et 140, ii.

Bon portrait; belle patine verte; superbe exemplaire.

VALENTINIEN Ier, 364 - 375.
Constantinople, 367-375.
Silique, AR, 2,18 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 161

322

Av. D N VALENTINI-ANVS P F AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème à perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VOT/VX (sic) / MVLT/XX dans une couronne; en-dessous, C, chrisme et S; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 75; RIC IX, 219, 38 a.

Bon portrait; patiné; superbe exemplaire.

THEODOSE Ier, 379-395.
Thessalonique, 379-383.
Solidus, AU, 4,34 g, ↘.

Voir agrandissement couleur p. 161

323

Av. D N THEODO-SIVS P F AVG Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème à perles; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* VICTOR-IA AVGG/COM Les deux empereurs nimbés, assis de face, tenant ensemble un globe; derrière eux, une Victoire, les ailes déployées; le tout dans un cercle perlé.

Cohen 37; RIC IX, 180, 34 j.

Bon portrait; superbe.

EMPIRE BYZANTIN

THEODOSE II, 408-450.
Constantinople, 408-419.
Tremissis, AU, 1,49 g, ↑.

324

Av. D N THEODO-SIVS P F AVG Son buste diadémé, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* VICTORI-A-AVGVSTORVM /CONOB La Victoire debout de face, la tête à gauche, tenant dans la main droite une couronne et dans la main gauche un globe crucigère.

DO 319; Ratto 186; MIRB 45.

Flan large; superbe exemplaire.

BASILISCUS et MARCUS, automne 475 - août 476.
Constantinople.
Solidus, AU, 4,49 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 191

325

Av. D N BASILISCI-ET MARC P AVG Buste casqué et cuirassé de Basiliscus de face, muni d'un bouclier et tenant dans la main droite une lance appuyée sur l'épaule. *Rv.* SALVS REI * PVBLICAE/CONOB Les deux empereurs nimbés assis de face, portant chacun une mappa dans la main droite et un globe dans la main gauche.

DO 621; Ratto - ; MIRB 8.

Rare; flan large; superbe exemplaire.

LEON Ier, 457-474.
Constantinople, 457-473.
Solidus, AU, 4,47 g, ↓.

326

Av. D N LEO PE-RPET AVG Son buste casqué et cuirassé de face, muni d'un bouclier et tenant de la main droite une lance appuyée sur l'épaule. *Rv.* VICTORI-A AVGGGH/CONOB La Victoire debout à gauche, tenant dans la main droite une longue croix; dans le champ droit, étoile.

DO 527; Ratto 248; MIRB 3.

Très beau.

ANASTASE, 11 avril 491-10 juillet 498.
Constantinople, 491-498.
Solidus, AU, 4,50 g, ↓.

327

Av. D N ANASTA-SIVS P P AVC Son buste casqué et cuirassé de face, tenant dans la main droite une haste et dans la main gauche un bouclier. *Rv.* VICTORIA AVGGGΘ/CONOB La Victoire debout à gauche, tenant dans la main droite une longue croix; dans le champ droit, une étoile.

DO 3 h; Ratto 312; MIB 4; BN 5.

Très beau/superbe.

ANASTASE, 11 avril 491 - 10 juillet 518.
Constantinople, 498-518.
Follis, AE, 18,14 g, ↓.

328

Av. D N ANASTA-SIVS P P AVG Son buste diadémé, drapé et cuirassé à droite. *Rv.* M; au-dessus, une croix; au-dessous, E; dans le champ, deux étoiles à six branches; en exergue, CON.

DO 23 i; Ratto 338; BN 58-61; MIB 27.

Très belle patine verte; flan large et bien centré; superbe.

JUSTINIEN Ier, 1er août 527 - 14 novembre 565.
Constantinople, 545-565.
Solidus, AU, 4,49 g, ↙.

329

Av. D N IVSTINI-ANVS P P AVC Son buste casqué et cuirassé de face, tenant dans la main droite un globe crucigère. *Rv.* VICTORI-A AVGGGB / CONOB La Victoire debout de face tenant, dans la main droite une croix chrismée et dans la main gauche un globe crucigère; dans le champ gauche, étoile.

DO 9 b; Ratto 458; MIB 7; BN 11.

Presque superbe.

JUSTINIEN Ier, 1er août 527 - 14 novembre 565.
Constantinople, 545-565.
Solidus, AU, 4,45 g, ↓.

330

Av. D N IVSTINI-ANVS P F AVG Son buste casqué et cuirassé de face, tenant dans la main droite un globe crucigère et dans la main gauche un bouclier. *Rv.* VICTORI-A AVGGGS La Victoire debout de face, tenant dans la main droite une longue croix chrismée et dans la main gauche un globe crucigère; dans le champ droit, étoile; en exergue, CONOB.

DO 9 f; Ratto - cf. 454 (avec E); MIB 7; BN 16.

Presque superbe.

JUSTINIEN Ier, 1er août 527 - 14 novembre 565.
Rome, 538-544.
Follis, AE, 16,21 g, ↓.

331

Av. DN IVSTINI-ANVS P P Son buste drapé et cuirassé à droite, coiffé d'un diadème à perles. *Rv.* M ; au-dessus, croix; au-dessous, A; dans le champ gauche, croix; dans le champ droit, christogramme; à l'exergue, ROMA; le tout dans une couronne.

BMC Vandals, 108, 1-2, pl. 1, 2; DO - cf. 324 b (croix à la place du christogramme); Ratto - ; MIB 219; BN - .

Rare; très belle patine verte; très bel exemplaire.

JUSTINIEN Ier, 1er août 527 - 14 novembre 565.
Salona (?), 540-552.
Follis, AE, 10,37 g, ↓.

332

Av. DN IVSTN-ANVS PA Son buste casqué et cuirassé de face, tenant dans la main droite un globe crucigère; dans le champ droit, croix. *Rv.* M; au-dessus, croix.

DO 358; Ratto 731; MIB 248; BN - cf. p. 122.

Belle patine vert foncé; bien centré; très bel exemplaire.

JUSTIN II avec SOPHIE, 15 novembre 565 - 5 octobre 578.
Nicomédie, 566/567.
Follis, AE, 14,22 g, ↓.

333

Av. DN IVSTI-NVS P P AVG Justin II à droite, et Sophie à gauche, nimbés, assis de face sur un double trône, Justin tenant dans la main droite un sceptre cruciforme et Sophie un globe crucigère. *Rv.* M; au-dessus, croix; au-dessous, A; dans le champ gauche, A/N/N/O écrit verticalement; dans le champ droit, II; en exergue, NIKO.

DO 92 a; Ratto 843; MIB 46 a; BN 1.

Patine marron; très bel exemplaire.

JUSTIN II avec SOPHIE, 15 novembre 565 - 5 octobre 578.
Cyzique, 574/575.
Follis, AE, 12,61 g, ↑.

334

Av. D N IVSTI-NVS P A Justin II à gauche, et Sophie à droite, nimbés, assis de face sur un double trône, Justin tenant dans la main droite un globe crucigère et Sophie une longue croix; au-dessus, croix. *Rv.* M; au-dessus, croix; au-dessous, B; dans le champ gauche, A/N/N/O écrit verticalement; dans le champ droit, X; en exergue, KYZ.

DO 123 c; Ratto 881; MIB 50 b; BN-.

Patine marron-vert; superbe.

TIBERE II CONSTANTIN, 26 septembre 578 - 14 août 582.
Constantinople, 579 ap. JC.
Follis, AE, 16,20 g, ↗.

335

Av. D M TIB CONS-TANT PP AVI Son buste couronné de face en habit consulaire, tenant dans la main droite une mappa et dans la main gauche un sceptre surmonté d'un aigle. *Rv.* M; au-dessus, croix; dans le champ gauche, A/N/N/O écrit verticalement; dans le champ droit, U; en exergue, CONA.

DO 11 a; Ratto 926; MIB 25; BN-.

Patine vert foncé; flan large; très beau.

FOCAS, 25 novembre 602 - 5 octobre 610.
Constantinople, 607-610.
Solidus, AU, 4,42 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 191

336

Av. D N FOCAS-PERP AVG Son buste casqué et cuirassé de face, tenant dans la main droite un globe crucigère. *Rv.* VICTORIA AVGXI/CONOB La Victoire debout de face, tenant dans la main droite une longue croix chrismée et dans la main gauche un globe crucigère.

DO 10 j; Ratto 1187; MIB 9; BN 23.

Superbe.

FOCAS, 25 novembre 602 - 5 octobre 610.
Constantinople, 607-610 .
Solidus, AU, 4,40 g, ↓.

337

Av. D N FOCAS-PERP AVG Son buste casqué et cuirassé de face, tenant dans la main droite un globe crucigère. *Rv.* VICTORIA-AVGXS/CONOB La Victoire debout de face, tenant dans la main droite une longue croix chrismée et dans la main gauche un globe crucigère.

DO 10 f; Ratto 1183; MIB 9; BN-.

Superbe exemplaire.

FOCAS, 25 novembre 602 - 5 octobre 610.
Ravenne, 602-607.
1/8 silique, AR, 0,42 g, ↓.

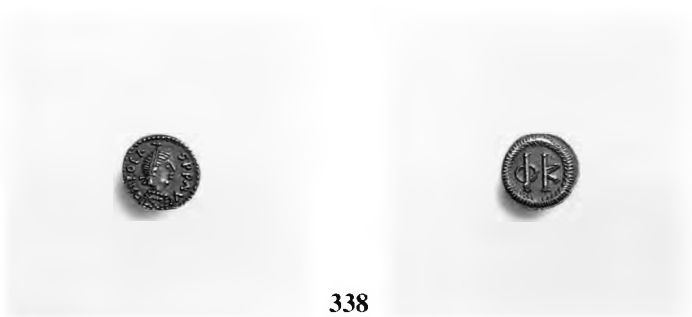

338

Av. DN FOCA-S P P AVG Son buste imberbe diadémé à droite; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* ΦK dans une couronne.

DO 130 a; Ratto - ; MIB 58; BN 1-2.

Rare; finement patiné; superbe exemplaire.

L'empire est menacé, du dedans, du dehors, et seul un pouvoir fort peut ramener la paix. Mais comment faire en sorte que ces immensités obéissent et prospèrent sous un même règlement ? Dioclétien, militaire et d'humbles origines, comprit tôt qu'il fallait partager, non pas l'autorité, mais le gouvernement.

Maximien, grâce à lui accède au rang d'Auguste en charge de l'Occident. Dioclétien se réservant l'Orient pousse alors un peu plus sa réforme. Deux Césars, tous les deux militaires, sont nommés héritiers des Augustes, Constance pour Dioclétien, Galère pour Maximien. Quatre grandes capitales quadrillent le territoire. La tétrarchie est née.

Il fallait pour qu'elle tienne, s'inspirer du divin et donner aux légions des raisons d'obéir. Jupiter et Hercule serviront de prétextes. Le pouvoir des quatre hommes est ainsi régulé sur des bases ancestrales qui se veulent un retour aux principes sacrés. Vingt ans de ce système adroit rétablit les frontières et l'héritage intact revint à Constantin qui fit Constantinople.

lots n^os^ 288 et 300

Maximien Hercule et Constantin

291

295

296

290

289

294

298

299

293

292

Témoignages de la tétrarchie

FOCAS avec LEONTIA, 25 novembre 602 - 5 octobre 610.
Antioche, 604/605.
Follis, AE, 14,70 g, ↓.

339

Av. DN FOCVI-NEPEAV Focas à gauche, et Léontia à droite, debout de face, Focas tenant dans la main droite un globe crucigère et Léontia un sceptre cruciforme; entre leurs têtes, une croix. *Rv.* M ; au-dessus, croix; dans le champ gauche, A/N/N/O écrit verticalement; dans le champ droit, III; en exergue, THEXP.

DO 85; Ratto 1271; MIB 83 a; BN 6.

Patine marron; flan large; très bel exemplaire.

FOCAS, 25 novembre 602 - 5 octobre 610.
Carthage, 604/605.
Solidus, AU, 4,42 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 191

340

Av. DN FOCAS-PERP AN H Son buste couronné, drapé et cuirassé de face tenant dans la main droite un globe crucigère. *Rv.* VICTORI-A AVGG H/CONOB La Victoire debout de face, tenant dans la main droite une longue croix chrismée et dans la main gauche un globe crucigère.

DO 109, 2; Ratto - ; MIB 32; BN 3.

Rare; bien centré; superbe exemplaire.

HERACLIUS, 5 octobre 610 - 11 janvier 641.
Cyzique, 610-611.
Follis, AE, 10,01 g, ↓.

341

Av. DN hRACLI PERP AVG Son buste casqué et cuirassé de face, tenant dans la main droite une croix et dans la main gauche un bouclier. *Rv.* M ; au-dessus, croix; au-dessous, lettre d'officine; dans le champ gauche, A/N/N/O écrit verticalement; en exergue, KYZ; le tout dans une couronne.

DO 167; Ratto 1309; MIB 184; BN - cf. 1 (avec B).

Belle patine verte; très bel exemplaire.

HERACLIUS, 5 octobre 610 - 11 janvier 641,
avec HERACLIUS CONSTANTIN,
à partir du 22 janvier 613.
Carthage, 614-641.
1/2 silique, AR, 0,73 g, ←.

342

Av. DN ERACΛIO PP AV Buste couronné, drapé et cuirassé d'Héraclius de face. *Rv.* Bustes couronnés et drapés d'Héraclius Constantin et Martine de face; entre leurs têtes, une croix.

DO 233.4; Ratto 1462; MIB 149; BN 3-11.

Patine, bien centré; superbe.

CONSTANT II, septembre 641 - 15 juillet 668.
Constantinople, 647 ap. JC.
Solidus, AU, 4,31 g, ↓.

343

Av. D N CONSTAN-TINXS PP AV Son buste de face, coiffé d'une couronne ornée d'une croix, vêtu d'une chlamyde et tenant dans la main droite un globe crucigère. *Rv.* VICTORIA-AVGXA/CONOB Croix potencée au-dessus d'une base à trois degrés; dans le champ droit, E.

DO - cf. 5 (A manque); Ratto - ; MIB 9; BN-; TNA 1, 489 (cet exemplaire).

Presque superbe.

CONSTANT II, septembre 641 - 15 juillet 668.
Constantinople, 647/648.
Solidus, AU, 4,38 g, ↓.

344

Av. dN CONSTAN-TINXS P P AV Son buste de face, coiffé d'une couronne ornée d'une croix, vêtu d'une chlamyde et tenant dans la main droite un globe crucigère. *Rv.* VICTORIA-AVGXΔ/CONOB Croix potencée sur une base à trois degrés; dans le champ droit, S.

DO 7 c; Ratto - ; MIB 11; BN - cf. 17 (officine H).

Superbe.

CONSTANT II, septembre 641 - 15 juillet 668.
Constantinople, 650-651.
Solidus, AU, 4,37 g, ↓.

345

Av. D N CONSTAN-TINXS PP AV Son buste de face, coiffé d'une couronne ornée d'une croix, vêtu d'une chlamyde et tenant dans la main droite un globe crucigère. *Rv.* VICTORI[A]-AVGXΔ/CONOB Croix potencée sur une base à trois degrés; en exergue, CONOB.

DO - cf. 16 (D manque); Ratto - ; MIB 20; BN - cf. 29-30 (D manque); TNA 3, 362 (cet exemplaire).

Superbe.

CONSTANT II, septembre 641 - 15 juillet 668.
Carthage, 652-657.
1/3 silique, AR, 0,48 g, ↓.

346

Av. DN CO-TATA Son buste couronné et drapé de face, tenant dans la main droite un globe crucigère. *Rv.* P.A ; au-dessus, une croix entourée de deux points; au-dessous, X entouré de deux points; le tout dans un cercle perlé.

DO 132; Ratto 1547; MIB 157 a; BN 9-10.

Rare; superbe.

CONSTANT II, septembre 641 - 15 juillet 668,
avec CONSTANTIN, HERACLIUS et TIBERE,
2 juin 659 - 15 juillet 668.
Constantinople, 659-661.
Solidus, AU, 4,45 g, ↓.

347

Av. dN CONS-TANTI Buste de Constant II avec une longue barbe, coiffé d'une couronne ornée d'une croix et d'une longue plume, vêtu d'une chlamyde et buste juvénile de Constantin IV de face; au-dessus, croix. *Rv.* VICTORI-A-A-GXΔ/CONOB Longue croix sur un globe entre Héraclius et Tibère debout de face tenant chacun dans la main droite un globe crucigère.

DO 28 b; Ratto - cf. 1611 (officine S); MIB 29; BN - cf. 53-54 (officines G et S); TNA 1, 499 (cet exemplaire).

Presque superbe.

CONSTANT II, septembre 641 - 15 juillet 668,
avec CONSTANTIN IV, à partir du 13 avril 654.
Constantinople, 654-659.
Hexagramme, AR, 5,17 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 191

348

Av. dN CONSTAN-TINXS P P AV Buste de Constant II avec une longue barbe et buste juvénile de Constantin IV de face; au-dessus, une croix. *Rv.* dEXS AdIXTA ROMANIS Croix potencée sur un globe et une base à trois degrés.

DO 54; Ratto 1599; MIB 149; BN 10.

Rare; finement patiné; très bel exemplaire.

CONSTANTIN IV, 15 juillet 668 - 10 juillet 685.
Syracuse, 681-682.
Follis, AE, 4,29 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 191

349

Av. Son buste casqué et cuirassé de face, muni d'un bouclier et tenant une lance appuyée sur l'épaule droite. *Rv.* M ; au-dessus, le monogramme de l'empereur; au-dessous, SCL.

DO 63; Ratto - ; MIB 107; BN - .

Belle patine verte; superbe exemplaire.

JUSTINIEN II, 10 juillet 685 - fin 695.
(1er règne).
Constantinople, 686/687.
Follis, AE, 8,85 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 191

350

Av. IVSTINI-ANXS P Son buste couronné de face, vêtu d'une chlamyde, tenant dans la main droite un globe crucigère; dans le champ droit, une croix; le tout dans un cercle perlé. *Rv.* M; au-dessus, croix; au-dessous, E; dans le champ gauche, A/N/N/O écrit verticalement; dans le champ droit, croix, II / - ; en exergue, CON.

DO 18 b; Ratto 1693; MIB 44; BN 1.

Belle patine verte; superbe exemplaire.

LEONCE II, 695-698.
Constantinople, 695-698.
Solidus, AU, 4,23 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 190

351

Av. D LEO-N PE AV Son buste de face en loros, tenant dans la main droite l'akakia et dans la main gauche, le globe crucigère. *Rv.* VICTORIA-AVGX I/CONOB Croix potencée sur une base à trois degrés.

DO (1i); Ratto - cf. 1728 (officine E); MIB 1; BN - .

Rare; superbe.

TIBERE III, Fin 698 - été 705.
Constantinople.
Solidus, AU, 4,46 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 190

352

Av. D TIBERI-XSPE AV Buste cuirassé de Tibère III de face, tenant dans la main droite une lance portée transversalement devant lui et un bouclier. *Rv.* VICTORIA AVXA/CONOB Croix potencée sur une base à trois degrés.

DO (1a); Ratto - ; MIB 1; BN - cf. 1-3 (A manque). TNA 1, 502 (cet exemplaire).

Bien centré; superbe exemplaire.

MICHEL II, 25 décembre 820 - 2 octobre 829,
avec THEOPHILE, à partir du 12 mai 821.
Constantinople, 821-829.
Follis, AE, 8,35 g, ↓.

353

Av. MIXAHL-S Θ-EOFILOS Bustes couronnés de face de Michel II en chlamyde et de Théophile en loros; au-dessus, une croix. *Rv.* M entre X/X/X et N/N/N; au-dessus, croix; au-dessous, Θ.

DO 9; Ratto 1812; BN 5.

Patine vert foncé; bien centré; superbe exemplaire.

THEOPHILE, 2 octobre 829 - 20 janvier 842.
Constantinople, 829-830/831.
Follis, AE, 8,07 g, ↓.

354

Av. * . ΘE-OFIL bASIL Son buste de face, coiffé d'une couronne ornée d'une croix, vêtu d'une chlamyde, portant dans la main droite une croix de patriarche; dans le champ gauche, une étoile. *Rv.* M; au-dessus, une croix; au-dessous, Θ; dans le champ gauche, X / X / X; dans le champ droit, N / N / N.

DO 13; Ratto 1822; BN 2.

Patine marron; bien centré; superbe.

THEOPHILE, 2 octobre 829 - 20 janvier 842.
Constantinople, 830/831-842.
1/2 follis, AE, 6,10 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 191

355

Av. ΘEOFIL-bASIL Buste à mi-corps de Théophile de face, coiffé d'une couronne surmontée d'une toufa et portant le loros, tenant dans la main droite un labarum et dans la main gauche un globe crucigère. *Rv.* + ΘEO/FILE AVG/OVSTESV/NICAS.

DO 16 b.2; Ratto 1827; BN - cf. 15-20 (loros fermé à droite).

Patine verte; très bel exemplaire.

THEOPHILE, 2 octobre 829 - 20 janvier 842.
Syracuse, 831 - 842.
Semissis, AU, 1,77 g, ↓.

356

Av. ΘEO-FIΛOS Son buste de face, coiffé d'une couronne ornée d'une croix, vêtu d'une chlamyde et portant dans la main droite un globe crucigère. *Rv.* ΘEO-FIΛOS Son buste de face, coiffé d'une couronne ornée d'une croix, vêtu d'une trabéa et portant dans la main droite un globe crucigère.

DO 26 c; Ratto - cf. 1818 (L pour L); BN - .

Bien centré; superbe.

BASILE Ier, 23 septembre 867 - 28 août 886,
avec LEON VI et CONSTANTIN,
6 janvier 870-3 septembre 879.
Constantinople, 870-879.
Follis, AE, 5,34 g, ↓.

357

Av. Bustes couronnés de face de Basil au centre, Léon à gauche et Constantin à droite, Basil portant un loros et ses fils une chlamys. *Rv.* + bASIL/CONSTAN/T S LEON EN/ΘO bASILS/ROMEON; au-dessus, une étoile.

DO 10 d3; Ratto 1865; BN 23.

Patine vert foncé; très bel exemplaire.

CONSTANTIN VII, 6 juin 913 - 9 novembre 959,
avec ROMAIN I, 17 décembre 920-16 décembre 944.
Constantinople, 931-944.
Solidus, AU, 4,35 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 191

358

Av. + IhS XPS REX REGNANTIUM Le Christ nimbé assis de face sur un trône, bénissant de la main droite et tenant de la main gauche les Evangiles. *Rv.* + CONSTANTINOS CE ROMAN EN XΩ b R Constantin VII en loros à droite et Romain I en chlamys à gauche debout de face, couronnés, tenant ensemble une croix patriarcale et chacun un globe crucigère.

DO 10; Ratto - ; BN 12-13.

Rare; superbe.

BASILE II, 10 janvier 976 - 15 décembre 1025,
avec CONSTANTIN VIII, 10 janvier 976 - 15 décembre 1025.
Constantinople, 1005-1025.
Histaménon, AU, 4,44 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 191

359

Av. + IhS XIS REX REGNANTIhM Buste nimbé du Christ de face, vêtu de la stola et du kolobion, bénissant de la main droite et tenant de la main gauche les Evangiles. *Rv.* + bASIL C CONSTAN TIb R Bustes de face de Basil II, vêtu d'un loros et de Constantin VIII, vêtu d'une chlamyde, tenant ensemble une longue croix.

DO 6a; Ratto 1944; BN 15.

Superbe.

ANONYME.
Constantinople, 976-1035.
Follis, AE, 10,83 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 191

360

Av. +EMMA NOVHΛ Buste nimbé du Christ de face, vêtu de la stola et du kolobion, tenant dans la main gauche les Evangiles. *Rv.* +IhSXS XRISTXS bASILEX bASILE.

DO A2; Ratto 1957; BN 1 ss.

Belle patine brun-vert; presque superbe.

ANONYME.
Constantinople, 976-1035.
Follis, AE, 8,34 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 191

361

Av. + EMMA-NOVHΛ Buste nimbé du Christ de face tenant dans la main gauche les Evangiles; dans le champ gauche, IC; dans le champ droit, XC. *Rv.* +IhSXS/XPISTXS/BASILEX/BASILE.

DO A2, 1; Ratto 1920 ss; BN 12.

Très belle patine verte; superbe.

CONSTANTIN VIII, 16 décembre 1025 - 11 novembre 1028.
Constantinople.
Histaménon, AU, 4,43 g, ↓.

362

Av. +IhS XIS REX REGNΛNTIhM Buste nimbé du Christ de face, vêtu de la stola et du kolobion, bénissant de la main droite et tenant de la main gauche les Evangiles. *Rv.* +CΩNSTΛNTIN bΛSILEXS ROM Buste de Constantin VIII de face, portant le stemma, vêtu d'un loros avec le maniakion, tenant dans la main droite le labarum et dans la main gauche l'akakia.

DO 2,1; Ratto - cf. 1969 (sans globules aux coins du labarum); BN 2.

Superbe.

ROMAIN III ARGYRE, 12 novembre 1028 - 11 avril 1034.
Constantinople, 1028-1034.
Histaménon, AU, 4,43 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 189

363

Av. +IhS HIS REX-REGNANTIhM Le Christ nimbé trônant de face, bénissant de la main droite et tenant dans la main gauche les Evangiles. *Rv.* ΘCE bOHΘI-RΩMAhΩ La Vierge à droite, debout de face, couronnant l'empereur à gauche, debout de face, vêtu d'un loros et tenant dans la main gauche un globe crucigère.

DO 1b; Ratto 1973; BN 6.

Superbe.

ROMAIN III ARGYRE, 12 novembre 1028 - 11 avril 1034.
Constantinople.
Histaménon, AU, 4,43 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 189

364

Av. + IhS XIX REX-REGNANTIhM Le Christ nimbé trônant de face, bénissant de la main droite et tenant de la main gauche les Evangiles; le tout dans un double cercle linéaire. *Rv.* ΘCE bOHΘI-RΩMAhΩ La Vierge à droite, debout de face, couronnant l'empereur à gauche, debout de face, vêtu d'un loros et tenant dans la main gauche un globe crucigère.

DO 1b; Ratto 1973; BN 6.

Superbe.

CONSTANTIN IX MONOMAQUE, 12 juin 1042 - 11 janvier 1055.
Constantinople.
2/3 de miliaresion, AR, 1,86 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 191

365

Av. H ΛΛΑΧΕΡ-NITICA Buste nimbé de la Vierge orante de face, vêtu de la stola et du maphorion orné de quatre points. *Rv.* ΘΚΕ R Θ/ΚΩΝCTAN/TINΩ ΔEC/ΠOTH TΩ/MONOMA/-XI-.

DO 8a; Ratto 1990; BN 8-11.

Rare; finement patiné; très bel exemplaire.

ROMAIN IV DIOGENE, 1er janvier 1068 - 19 août 1071.
Constantinople.
1/3 de miliaresion, AR, 0,70 g, ↓.

Voir agrandissement couleur p. 191

366

Av. M-Θ / ΘK-RΘ Buste nimbé de la Vierge orante de face, vêtu de la stola et du maphorion orné de quatre points. *Rv.* PΩM Buste de Romain III de face, vêtu du loros, portant dans la main droite une croix patriarcale et dans la main gauche un globe crucigère; le tout dans un triple cercle linéaire orné de quatre Δ.

DO 7; Ratto - ; BN (Romain III) 2.

Rare; finement patiné; très bel exemplaire.

MANUEL I COMNENE, 8 avril 1143 - 24 septembre 1180.
Constantinople.
Hyperpère, AU, 4,44 g, ↘.

367

Av. + KE RO-HΘEI Buste nimbé du Christ de face, vêtu de la stola et du kolobion, tenant dans la main gauche les Evangiles, entre les lettres IC - XC. *Rv.* MA/NOV/HΛ/ΔEC/ΠO/TH-TΩ/ΠOP/ΦV/PO/ΓE/NH/T/Ω Manuel debout de face, vêtu du divitision et de la chlamyde, tenant dans la main droite un labarum et dans la main gauche un globe surmonté d'une croix patriarcale; dans le champ droit, en haut, la main de Dieu.

M.F. Hendy, Coinage and Money in the Byzantine Empire 1081-1261, Dumbarton Oaks Studies XII, Washington, 1969, pl. 12, 10; Ratto 2111; BN 13.

Flan un peu déformé sur les bords sinon superbe.

L'an mil avait sonné depuis vingt cinq années déjà. Le "Tueur de Bulgares", Basile Ier, mourant, abandonnait sa charge à son frère Constantin qui n'avait que des filles : Eudocie, Zoe, et Théodora.

Constantin VIII, déjà vieux, prépare sa succession. Son penchant naturel va vers Théodora, la plus jeune de ses filles qui quelques années plus tôt faillit épouser un empereur germanique mort prématurément. On lui présente un époux digne d'elle, ce Romain Argyros, qu'elle refuse parce que déjà marié.

A quarante huit ans, Zoe, qui n'a pas ce scrupule, voit pour elle l'occasion d'échapper à l'ennui d'un gynécée trop fade et de vivre un destin enfin à sa mesure. Vingt deux années de règne, trois maris et un fils adoptif, apporteront leur poids pour faire de la dynastie macédonienne la plus longue de l'histoire de Byzance.

Argyros devenu Romain III est ainsi couronné par les mains de la Vierge dans la tradition de Léon VI. Le Christ en majesté, de superbe facture, est un motif repris du règne de Basile qui en fit en son temps le symbole de son règne.

Les figures divines d'une chrétienté rayonnante ne suffiront pas cependant à faire de Romain III un grand Basileus. On lui tient en mérite ses dons de bâtisseur, couvrant d'or le dôme de Sainte Sophie, reconstruisant le Saint Sépulcre et donnant à la Vierge l'église qui garde son tombeau.

lots n^{os} 363 et 364

La Vierge et le Christ consacrent

351 - 352. Léonce II et Tibère III

359

325

358

365

336

340

366

355

348

350

360

349

361

Mélange d'iconographie byzantine

BIBLIOGRAPHIE

AMNG	B. Pick, K. Regling, H. Gaebler, F. Münzer, M.L. Strack, H. von Fritze, Die Antiken Münzen Nord-Griechenlands, Berlin, 1873-1935.
AMUGS	Die Antiken Münzen und geschnittene Steine, publication du Deutsches Archeologisches Institut.
ANS	American Numismatic Society.
ANS NNM	ANS Numismatic Notes and Monographs.
Babelon	E. Babelon, Description historique et chronologique des monnaies de la République romaine, Paris-Londres, 1885-1886.
Bellinger, Dura-Europos	A.R. Bellinger, Two Roman Hoards from Dura-Europos, ANC, NNM49, 1931.
BMC	British Museum Catalogue of Greek Coins, Londres, 1873-1914.
BMC RR	H. A. Grueber, Coins of the Roman Republic in the British Museum, 1910.
BMC ER	H. Mattingly et A.G. Carson, Coins of the Roman Empire in the British Museum, 1923 ss.
BN	C. Morrisson, Catalogue des monnaies byzantines de la Bibliothèque Nationale, Paris, 1970.
Cohen	H. Cohen, Description historique des monnaies frappées sous l'Empire Romain communément appelées Médailles Impériales, 2e édition, Paris-Londres, 1880.
Crawford	M.H. Crawford, Roman Republic Coinage, Cambridge, 1974.
Dattari	G. Dattari, Monete imperiale greche. Num. Augg. Alexandrini. Cataloggo della col lezione G. Dattari compilato dal proprietario, Le Caire, 1901.
DO	A. Bellinger - P. Grierson, Byzantine coins in the Dumbarton Oaks Collection and in the Whittemore Collection, Washington, 1966-1973. P. Grierson - M. Mays, Catalogue of late Roman coins in the Dumbarton Oaks Collection and in the Whittemore Collection, Washington, 1992.
Giard	J.-B. Giard, Bibliothèque Nationale. Catalogue des monnaies de l'Empire Romain, Paris, 1988.
Hess	Adolph Hess AG, Lucerne.
Inv. Wadd.	E. Babelon, Inventaire sommaire de la collection Waddington, acquise par l'Etat en 1897, Paris, 1898.
Kent-Hirmer	J.P.C. Kent et M. Hirmer, Roman Coins, Londres, 1978.
Leu	Bank Leu AG, Zurich
Lindgren	H.C. Lindgren -F.L. Kovacs, Ancient Bronze Coins of Asia Minor and the Levant from the Lindgren collection, San Matteo, 1985.
MIB	W. Hahn, Moneta Imperii Byzantini, Vienne, 1973-1981.

MIRB	W. Hahn, Moneta Imperii Romani-Byzantini. Die Ostprägung des Römischen Reiches im 5. Jahrhundert (408-491), Vienne, 1989.
NC	Numismatic Chronicle, publication de la Royal Numismatic Society, Londres.
Ratto	Monnaies byzantines et d'autres pays contemporaines à l'époque byzantine, vente R. Ratto, Lugano, 9 décembre 1930.
RIC	H. Mattingly and E. Sydenham, The Roman Imperial Coinage, Londres, 1927-1981.
RNS	Royal Numismatic Society, Londres.
RPC	A. Burnett, M. Armandry and P. Ripollès, Roman Provincial Coinage, Londres-Paris, 1992 ss
SNG	Sylloge Nummorum Graecorum.
SNG BNP	France 2, Cabinet des Médailles, Cilicie, Paris, 1993.
SNG Copenhagen	The Royal Collections of Coins and Medals, Danish National Museum, Copenhague, 1942-1979.
SNG Levante	Switzerland I. E. Levante, Cilicia, Berne, 1986.
SNG von Aulock	Deutschland. Sammlung H. von Aulock, Berlin, 1957-1968.
Sternberg	Frank Sternberg, Zürich.
Sutherland	C.H.V. Sutherland, Monnaies romaines, Fribourg, 1974.
Sydenham	A.E. Sydenham, The coinage of the Roman Republic, Londres, 1952.
Sydenham	The coinage of Caesarea in Cappadocia, reprint New-York, 1978.
TNA	The Numismatic Auction, Ltd., New-York.
Tradart	Tradart Genève SA, Genève.
Weber	L. Forrer, Descriptive Catalogue of the Collection of Greek Coins formed by Sir Hermann Weber M.D., I-III, Londres, 1922-1926.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La participation aux enchères implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions de ventes :

Article 1 : Définitions
Les ventes organisées par Tradart Genève SA (ci-après « Tradart ») sont des ventes volontaires aux enchères publiques, menées sous la conduite et le contrôle d'un huissier judiciaire et d'un commissaire-priseur autorisés. Sous réserve des présentes conditions générales et des conditions particulières relatives au vendeur, les dispositions prévues aux art. 229 à 236 du Code suisse des Obligations s'appliquent à titre supplétif.
Par « vendeur », l'on entend, dans les présentes conditions générales, non pas Tradart, mais le propriétaire des lots mis en ventes.

Article 2 : Admission aux enchères
Les ventes sont ouvertes à tous.
Toute personne inconnue est toutefois invitée à se faire connaître au plus tard avant que la vente n'ait commencé.
Tradart se réserve également le droit de refuser l'accès à toute personne paraissant d'une solvabilité manifestement douteuse ou susceptible de troubler le bon déroulement de la vente.

Article 3 : Authenticité
Le présent catalogue a été confectionné avec soin afin que les indications portées soient correctes et dignes de foi.
Toute indication figurant dans le catalogue, les annonces, brochures ou tout autre écrit à propos d'un objet, notamment concernant son origine, sa datation, sa description, ses références, ses appréciations de qualité ou son estimation, ne reflète que l'opinion de Tradart, qu'elle donne dans le cadre de son mandat en toute science et conscience.
La responsabilité de Tradart ne saurait dès lors en aucun cas être engagée de ce chef, à l'exception de l'authenticité, qui est garantie sans restriction.

Article 4 : Défauts
Tous les lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent avec leurs défauts, imperfections, et erreurs éventuelles de description. Tradart ne saurait être rendue responsable des différences pouvant survenir entre l'objet et les mentions qui le concernent dans le catalogue, ni des défauts que cet objet peut comporter. Les acheteurs doivent s'assurer eux-mêmes avant la vente de l'état matériel de chaque lot, notamment en ce qui concerne d'éventuels défauts ou réparations.
Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée.

Article 5 : Exposition
Tout visiteur est responsable à concurrence du prix de l'estimation la plus élevée du dommage qu'il cause aux objets ou lots exposés.

Article 6 : Mise à prix
Les prix indiqués en annexe au catalogue constituent des estimations qui doivent servir de guide aux enchérisseurs. Il se peut que les prix obtenus soient beaucoup plus élevés ou plus bas que ces estimations.
Le commissaire-priseur débutera les enchères à un prix égal à 50 % de l'estimation la plus élevée. Il se réserve toutefois le droit de modifier la mise à prix à sa discrétion, notamment s'il est en possession d'ordres écrits pour un montant supérieur.

Article 7 : Modifications, retraits ou remises en vente des lots
Tradart ou, pour elle, le commissaire-priseur, possède l'absolue discrétion, sans justifier d'aucun motif, d'avancer les enchères, de modifier l'ordre du catalogue, de diviser, de combiner ou de retirer un ou plusieurs lots de la vente.
Dans le cas où un prix de réserve a été fixé, le commissaire-priseur ou l'huissier judiciaire se réservent le droit d'enchérir pour le compte du vendeur. Si le prix de réserve fixé par le vendeur n'est pas atteint, il sera passé à la criée du lot suivant, par un simple coup de marteau. L'objet non adjugé pourra être remis aux enchères en fin de catalogue ou lors d'une vente ultérieure, à la seule discrétion du commissaire-priseur.

Article 8 : Enchères
Les personnes ayant l'intention d'acheter sont priées de se présenter avant la vente, de remplir le formulaire d'inscription et d'enchérir au moyen d'un numéro qui leur sera attribué. Les acheteurs doivent donner leurs nom et adresse.
Les acheteurs peuvent enchérir par surenchères (enchères directes) ou ordres d'achat (en exécution d'un mandat confié à Tradart).
Les surenchères doivent avoir lieu à haute voix ou par signe traduisant sans équivoque la volonté de surenchérir.
L'huissier judiciaire ou le commissaire-priseur se réservent le droit de refuser les offres émanant d'acheteurs inconnus ou faites de mauvaise foi. Le montant habituel des surenchères est fixé entre 5 et 10 %. L'huissier judiciaire pourra préciser ou modifier ce taux en l'annonçant préalablement.
Les enchères directes (pendant la vente) par téléphone sont admises pour les acheteurs connus de l'huissier judiciaire ou de Tradart, ou pour ceux qui se sont valablement inscrits et fait connaître par écrit avant la vente.

Article 9 : Ordres d'achat
Tout ordre d'achat donné à l'exposition ou par téléphone devra être confirmé par écrit (ordre signé, lettre, télégramme ou télex) pour pouvoir être représenté par Tradart.
Aucun ordre d'achat illimité ne sera accepté. Le commissaire-priseur se réserve le droit de rejeter tout ordre qu'il considérerait de mauvaise foi. Les ordres d'achat seront exécutés par Tradart, sans frais supplémentaires. Si des ordres d'achat devaient être identiques, la préférence sera accordée à celui qui aura été envoyé le premier, le cachet de la poste (ou le libellé du télex ou du fax) faisant foi, comme seul Tradart le déterminera. Au cas où deux ordres d'achat identiques seraient donnés à la fois par un enchérisseur présent et par un donneur d'ordres d'achat, c'est l'enchérisseur présent qui l'emportera.

Article 10 : Dépôts
Tout donneur d'ordre d'achat inconnu avant une vente est tenu de garantir ses ordres par des références bancaires valables ou par un dépôt auprès de Tradart, égal à 25 % du montant des ordres donnés, avant que ceux-ci ne soient acceptés.
Les dépôts seront utilisés pour les ordres exécutés et tout montant non utilisé sera remboursé dans les plus brefs délais.

Article 11 : Adjudication
L'adjudication est accordée à celui qui fait l'offre la plus élevée. Tout litige quant à la personne considérée comme l'acheteur d'un lot relève de la discrétion absolue du commissaire-priseur qui peut annuler l'adjudication et remettre immédiatement le lot à la vente.
Tout acheteur est responsable de l'achat effectué en son nom. Il ne peut pas prétendre avoir agi pour le compte d'un tiers.

Article 12 : Prix d'adjudication
La vente a lieu strictement au comptant, en francs suisses. Toutefois, pour permettre un déroulement rapide de la vente, il sera établi un bordereau pour chaque acheteur. Les bordereaux sont payables à la fin de chaque vacation.
L'acheteur paie une surtaxe de 22 % en sus du prix d'adjudication de chaque lot. Cette surtaxe est réduite à 15 % pour les grossistes suisses, enregistrés comme tels, sur présentation de leur carte de grossiste.
Les acheteurs domiciliés à l'étranger ayant renvoyé une déclaration d'exportation pour les objets achetés, timbrée par la douane suisse, recevront une ristourne de 7 % de la valeur d'achat. Cette déclaration, que les acheteurs obtiendront lors de la vente, doit être munie de sceaux de la douane suisse à la sortie de la marchandise du pays.
Les déclarations non timbrées ne donnent aucun droit à la ristourne.

Article 13 : Paiement du prix
La totalité du prix d'achat, surtaxe comprise, doit être payée au comptant après la vente sur simple réquisition ou, avec l'accord préalable exprès de Tradart, dans les 30 jours. Pour tout retard, un intérêt de 1 % par mois sera perçu.

Article 14 : Livraison de la marchandise
Les profits et les risques passent à l'acheteur dès l'adjudication. Le transfert de possession de la marchandise à l'acheteur ne sera toutefois effectué qu'au moment où le prix d'achat sera intégralement payé, sauf accord contraire exprès.
Pour éviter des erreurs de livraison et des complications dans le règlement des achats, aucun lot ne peut être enlevé pendant la durée de la vente.
Les objets vendus et payés pourront être enlevés par les acheteurs le jour même, après la vente, ou le lendemain, selon des modalités qui seront précisées le jour de la vente.
Dans tous les cas, les lots seront enlevés aux frais et risques de l'acquéreur, au plus tard dans les 10 jours du paiement intégral du prix. Au-delà de ce délai, des frais de stockage seront facturés à l'acheteur.
Sur demande, un transitaire pourra effectuer l'expédition et l'assurance des objets aux frais de l'acheteur. Des instructions précises devront être données dans ce sens lors de la vente.
Ces expéditions ne pourront toutefois être effectuées qu'après paiement intégral du prix et de la surtaxe.

Article 15 : Inexécution par l'acheteur de ses obligations
En cas de retard de paiement, l'acquéreur sera en demeure et Tradart pourra agir en exécution et réclamer des dommages-intérêts. Dans la même hypothèse, ainsi que dans celle où l'acquéreur ne retirerait pas un lot conformément aux conditions de vente, Tradart pourra également renoncer à l'exécution et réclamer des dommages-intérêts ou se départir du contrat. L'acquéreur accepte qu'en cas de demeure, le lot soit remis en vente aux enchères publiques ou privées au gré de Tradart, sans préjudice de tous autres droits, et toute différence de prix sera recouvrée contre l'acquéreur défaillant.
Dans tous les cas, tout acompte sera acquis de plein droit, à titre de dédit.

Article 16 : Droit de gage
Jusqu'au paiement intégral du prix et de la surtaxe, l'acquéreur confère à Tradart un droit de gage sur la totalité des lots en possession de Tradart, garantissant le paiement de tout montant dû en capital, intérêts, commissions et frais éventuels.
Tradart est autorisée, mais n'est pas obligée de le faire, à réaliser les gages sans autres formalités et sans préavis si l'acquéreur est en demeure. Tradart pourra réaliser les gages de gré à gré et n'est pas tenue d'observer les formalités prévues par la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. Tradart est également libre d'ouvrir ou de continuer une poursuite ordinaire sans pour autant renoncer à son droit de gage.

Article 17 : Responsabilité
N'agissant qu'en qualité de mandataire, Tradart, soit pour elle le commissaire-priseur, n'assume aucune responsabilité en cas de manquements des acheteurs ou des vendeurs.
Tradart se réserve le droit de faire valoir tant contre l'acheteur que le vendeur le dommage qu'elle pourrait personnellement ressentir du fait d'un de ces manquements.
Acheteurs et vendeurs acceptent de ne poursuivre Tradart d'aucun grief lié à la vente, mais de se reconnaître mutuellement comme seules parties à un éventuel litige relatif à ce grief, à l'exclusion de Tradart.

Article 18 : Peines de police
Celui qui intentionnellement entrave ou fausse librement les enchères sera passible de peines de police.

Article 19 : Interprétation et exécution des conditions de vente
En cas de contradiction entre les diverses traductions des conditions de vente, seul le texte français fera foi.
Les présentes conditions de vente sont soumises au droit suisse. A défaut d'accord contraire exprès, tout litige portant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions de vente sera soumis aux juridictions ordinaires du canton de Genève, sous réserve de recours au Tribunal fédéral suisse.

ALLGEMEINE GESCHÄFTS-BEDINGUNGEN

Die Teilnahme an den Auktionen impliziert die bedingungslose Anerkennung der vorliegenden Geschäftsbedingungen:

Artikel 1: Definitionen
Die durch Tradart SA (nachfolgend «Tradart» genannt) veranstalteten Verkäufe sind freiwillige öffentliche Auktionsverkäufe unter der Leitung und der Aufsicht eines amtlichen Gerichtsvollziehers und eines zugelassenen Auktionators.
Unter Vorbehalt der vorliegenden allgemeinen Geschäftsbedingungen und der Sonderbedingungen des Verkäufers sind erganzend die in den Artikeln 229 bis 236 des schweizerischen Obligationsgesetzbuches enthaltenen Verfügungen anwendbar.
Unter «Verkäufer» wird in den hissigen allgemeinen Geschäftsbedingungen nicht Tradart, sondern der Besitzer der zum Verkauf angebotenen Lose verstanden.

Artikel 2: Zulassung zu den Auktionen
Die Verkäufe stehen allen offen.
Jede unbekannte Person wird jedoch dazu aufgefordert, sich spätestens vor Beginn der Auktion bekannt zu machen.
Tradart behält sich ebenfalls das Recht vor, jeder Person den Zutritt zu verweigern, deren Zahlungsfähigkeit offensichtlich zweifelhaft ist oder die möglicherweise den ordentlichen Ablauf der Auktion stört.

Artikel 3: Echtheit
Der vorliegende Katalog wurde sorgfältig zusammengestellt, um sicherzustellen, daß die Angaben zutreffend und glaubwürdig sind.
Jede in dem Katalog, in den Anzeigen, in den Broschüren oder in jedem anderen Schriftstück enthaltene Angabe, die ein Objekt zum Gegenstand hat und insbesondere sein Ursprung, seine Datierung, seine Beschreibung, seine Referenzen, seine Qualitätsbeurteilungen oder seine Schätzung, gibt lediglich die Meinung von Tradart wieder, die sie im Rahmen ihres Auftrags mit gutem Wissen und Gewissen äußert.
Tradart übernimmt infolgedessen diesbezüglich keine Verantwortung, außer hinsichtlich der Echtheit, welche einschränkungslos garantiert wird.

Artikel 4: Mängel
Alle Lose werden in dem Zustand versteigert, in dem sie sich befinden, d.h. mit ihren Mängeln, Unvollkommenheiten und eventuellen Beschreibungsfehlern. Tradart kann weder für Differenzen haftbar gemacht werden, die sich zwischen dem Objekt und den Angaben in dem Katalog, die es betreffen, ergeben, noch für Fehler, die das betreffende Objekt möglicherweise aufweist. Die Käufer müssen sich selbst vor der Versteigerung von dem Zustand des Materials jedes Loses vergewissern, insbesondere, was eventuelle Mängel oder Reparaturen anbetrifft.
Keine Reklamation wird nach dem Zuschlag angenommen.

Artikel 5: Ausstellung
Jeder Besucher ist in Höhe des höchsten Schätzwertes für den Schaden haftbar, den er ggf. an den Objekten oder an den ausgestellten Losen verursacht.

Artikel 6: Preisfestsetzung
Die in Beilage des Katalogs angegebenen Preise stellen Schätzungen dar, die den Teilnehmern an der Auktion als Richtlinien dienen sollen. Es ist möglich, daß letztendlich die erzielten Preise wesentlich über oder unter diesen Schätzungen liegen.
Der Auktionator beginnt die Auktion mit einem Preis in Höhe von 50 % der höchsten Schatzung. Er behält sich jedoch das Recht vor, die Preisfestsetzung nach eigenem Ermessen zu modifizieren, insbesondere wenn er im Besitz schriftlicher Gebote ist, die höher liegen.

Artikel 7: Modifizierungen, Rücknahmen oder Neuangebot der Lose
Es liegt vollständig in dem Ermessen von Tradart oder — für sie — des Auktionators, die Gebote ohne Angabe von Gründen zu steigern, die Folgeordnung des Katalogs zu ändern, diesen zu teilen, mehrere Lose der Auktion zu vereinen oder mehrere Lose aus der Auktion zurückzuziehen.
In dem Fall, in dem ein Reservepreis festgelegt würde, behält sich der Auktionator oder der amtliche Gerichtsvollzieher das Recht vor, zu Lasten des Verkäufers mitzubieten. Wenn der durch den Verkäufer festgelegte Reservepreis nicht erreicht wird, wird durch einfachen Hammerschlag zur Versteigerung des nächsten Loses übergegangen. Das nicht verkaufte Los kann bei Erreichen des Katalogendes auf Veranlassung des Auktionators wieder zur Versteigerung gebracht werden.

Artikel 8: Versteigerungen
Die Personen, die die Absicht haben zu kaufen, werden gebeten, sich vor Beginn der Auktion bekannt zu machen, das Anmeldeformular auszufüllen und mit einer Nummer mitzubieten, die ihnen zugewiesen wurde. Die Käufer müssen ihren Namen und ihre Anschrift angeben.
Die Käufer können durch Mehrgebote (Direktgebote während der Versteigerung) oder durch Kaufaufträge (in Anwendung einer entsprechenden auf Tradart übertragenen Vollmacht) an der Versteigerung teilnehmen.
Die Mehrgebote müssen stimmlich oder durch ein Zeichen erfolgen, das unmißverständlich die Absicht eines höheren Gebotes kenntlich macht.
Der amtliche Gerichtsvollzieher oder der Auktionator behalten sich das Recht vor, Angebote von unbekannten Käufern oder mit schlechter Absicht gemachte Angebote abzulehnen. Der übliche Betrag für ein höheres Gebot liegt zwischen 5 und 10 %. Der amtliche Gerichtsvollzieher kann diesen Satz durch vorherige Bekanntgabe mitteilen oder ändern.
Direkte Mehrgebote per Telefon (während der Versteigerung) von Käufern, die dem amtlichen Gerichtsvollzieher oder Tradart bekannt sind, oder Käufern, die sich gültig angemeldet und schriftlich vor der Auktion bekanntgemacht haben, sind zulässig.

Artikel 9: Kaufaufträge
Jeder während der Ausstellung oder telefonisch gemachte Kaufauftrag muß schriftlich bestätigt werden (unterzeichneter Auftrag, Brief, Telegramm oder Fernschreiben), um durch Tradart vertreten werden zu können.
Es wird kein unbeschränkter Kaufauftrag akzeptiert. Der Auktionator behält sich das Recht vor, jeden Kaufauftrag abzuweisen, bei dem er eine böswillige Absicht vermutet.
Die Kaufaufträge werden ohne zusätzliche Sonderkosten von Tradart durchgeführt. Sollten mehrere Kaufaufträge identisch sein, gilt der Zuschlag für den ersten Kaufauftrag. Es gilt der Datumsstempel der Post (oder die Datumsangabe auf dem Fernschreiben oder dem Fax). Tradart ist einzig und allein entsscheidungsbefugt. Wenn zwei identische Kaufaufträge von einem anwesenden Teilnehmer an der Versteigerung und einem schriftlichen Auftraggeber gegeben werden, hat der anwesende Teilnehmer an der Versteigerung das Vorzugsrecht.

Artikel 10: Hinterlegungen
Jeder vor einer Auktion unbekannte Auftraggeber muß seine Aufträge unter Angabe gültiger Bankreferenzen oder durch eine Hinterlegung einer Garantie in Höhe von 25 % der gegebenen Aufträge bei Tradart garantieren, bevor diese akzeptiert werden.
Die Hinterlegungen werden für durchgeführte Aufträge verwendet und der gesamte nicht verwendete Restbetrag wird dem Hinterleger unverzüglich zurückerstattet.

Artikel 11: Zuschlag
Den Zuschlag erhält derjenige, der das höchste Angebot macht. Jeder Streit hinsichtlich der Person, die als der Käufer eines Loses betrachtet wirdt, liegt vollständig im Ermessen des Auktionators, der den Zuschlag annulieren und das Los unmittelbar wieder zur Versteigerung bringen kann.
Jeder Käufer ist für den Kauf haftbar, der in seinem Namen getätigt wurde. Er ist nicht berechtigt einzuwenden, er habe im Auftrag eines Dritten gehandelt.

Artikel 12: Zuschlagpreis
Der Verkauf erfolgt in bar in Schweizer Franken. Um jedoch eine schnelle Abwicklung der Auktion zu erlauben, wird für jeden Käufer eine Schlußnote aufgestellt. Diese Schlußnoten sind am Ende jeder Vakation zahlbar.
Der Käufer zahlt eine zusätzliche Gebühr in Höhe von 22 % des Zuschlagpreises auf jedes Los. Diese Gebühr wird für Schweizer Großhändler, die als solche eingetragen sind und ihre Großhändler-Karte vorzeigen, um 15 % gesenkt.
Die im Ausland wohnhaften Käufer, die für die gekauften Objekte eine durch die schweizerische Zollbehörde ausgestellte Ausfuhrerklärung einsenden, erhalten einen Rabatt in Hohe von 7 % des Kaufpreises. Diese Erklärung, die sie bei der Auktion erhalten, muß den Stempel des schweizerischen Zolls tragen, der bei der Ausfuhr der Güter ins Ausland gegeben wird. Erklärungen, die nicht diesem Stempel tragen, berechtigen nicht zu dem besagten Rabatt.

Artikel 13: Zahlung des Preises
Der gesamte Kaufpreis inklusive Gebühr muß im Anschluß an die Auktion auf einfache Forderung in bar entrichtet werden oder, mit vorheriger ausdrücklicher Zustimmung von Tradart, innerhalb von 30 Tagen. Jeder Zahlungsverzug gibt Anlaß zur Berechnung eines monatlichen Zinses in Höhe von 1 %.

Artikel 14: Lieferung der Güter
Die Nutznießung und die Risiken obliegen nach dem Zuschlag dem Käufer. Die Eigentumsübertragung der Güter auf den Käufer erfolgt allerdings erst in dem Moment, in dem der Kauf vollständig bezahlt ist, außer bei ausdrücklicher anderslautender Vereinbarung.
Um Irrtümer bei der Lieferung und Komplikationen bei der Regelung der Käufe zu vermeiden, darf vor Abschluß der Auktion kein Los entfernt werden.
Die verkauften und durch die Käufer bezahlten Objekte können im Anschluß an die Auktion am selben Tag vom Käufer mitgenommen oder abgeholt werden, spätestens jedoch innerhalb von 10 Tagen nach vollständiger Bezahlung. Nach Ablauf dieser Frist werden dem Käufer die Lagerungskosten in Rechnung gestellt.
Auf Antrag kann ein Transporteur die Versendung und Versicherung der Objekte auf Kosten des Käufers übernehmen. Genaue Anweisungen muß der Käufer diesbezüglich bei seinem Kauf geben. Diese Versendungen können allerdings erst nach Begleichung des gesamten Kaufpreises nebst Gebühren erfolgen.

Artikel 15: Nichteinhaltung seiner verpflichtungen durch den Käufer
Im Falle eines Zahlungsrückstands ist der Käufer in Verzug und Tradart ist berechtigt, die Durchführung zu veranlassen und eine Entschädigung geltend zu machen. In diesem Fall sowie wenn der Käufer sein Los nicht in Übereinstimmung mit den allgemeinen Geschäftsbedingungen abholt, ist Tradart ferner berechtigt, auf die Veranlassung der Durchfuhrung nebst Entschädigung zu verzichten und den Vertrag rückgängig zu machen. Der Käufer akzeptiert, daß das Los im Verzugsfall nach Ermessen von Tradart öffentlich oder privat erneut versteigert wird, ohne Benachteiligung aller anderen Rechte und jeder Preisunterschied ist durch den Käufer in Verzug zahlbar.
In jedem Fall gilt jede Anzahlung als rechtmäßig erhaltenes Abstandsgeld.

Artikel 16: Pfandrecht
Bis zur vollständigen Zahlung des Preises und der Gebühr, räumt der Käufer Tradart ein Pfandrecht auf die gesamten Lose ein, die im Besitz von Tradart sind, womit die Zahlung aller Hauptsummen, Zinsen, Kommissionen und ev. Kosten garantiert wird.
Tradart ist berechtigt, jedoch nicht verpflichtet, die Pfande ohne weitere Formalitäten und ohne vorherige Mitteilung zu realisieren, wenn der Käufer in Verzug gerät. Tradart ist berechtigt, die Pfande nach und nach zu realisieren und muß die durch das Bundesgesetz für die Verfolgung von Schulden oder Konkursen vorgesehenen Formalitäten nicht einhalten. Ferner steht es Tradart frei, eine ordentliche Verfolgung einzuleiten oder fortzuführen, ohne dafür auf das Pfandrecht zu verzichten.

Artikel 17: Haftbarkeit
Die lediglich in der Eigenschaft eines Beauftragten auftretende Tradart oder der in ihrem Namen handelnde Auktionator ist bei Nichteinhaltungen seitens der Käufer oder der Verkäufer nicht haftbar.
Tradart behält sich das Recht vor, bei dem Käufer den Schaden geltend zu machen, den sie persönlich durch dessen Nichteinhaltung erleidet.
Die Käufer und Verkäufer akzeptieren den Verzicht auf jegliche Verfolgung von Tradart hinsichtlich des Verkaufs und erkennen sich gegenseitig als einzige Parteien eines eventuellen diesbezüglichen Streitfalls unter Ausschluß von Tradart, an.

Artikel 18: Polizeistrafen
Derjenige, der absichtlich die Versteigerung stört oder vorsätzlich verfälscht, kann polizeirechtlich geahndet werden.

Artikel 19: Auslegung und Durchführung der allgemeinen Geschäftsbedingungen
Im Falle von Widersprüchen zwischen den verschiedenen Übersetzungen der allgemeinen Geschäftsbedingungen ist allein der französische Text ausschlaggebend.
Die vorliegenden allgemeinen Geschäftsbedingungen unterliegen dem schweizerischen Recht. Außer bei einer ausdrücklichen anderslautenden Vereinbarung, sind für jeden Streit über die Auslegung oder die Durchführung der vorliegenden allgemeinen Geschäftsbedingungen, die ordentlichen Gerichte des Kantons Genf zuständig, unter Vorbehalt der Anrufung des schweizerischen Bundesgerichtes.

CONDIZIONI GENERALI DI VENDITA

La partecipazione alle vendite all'asta implica l'accettazione incondizionata delle presenti condizioni di vendita.

Articolo 1: Definizione
Le vendite organizzate da Tradart Genève SA (qui di seguito denominata «Tradart») sono vendite volontarie all'asta pubblica, effettuate sotto la guida e il controllo di un ufficiale giudiziario e di un commissario-stimatore autorizzati. Restando ferma l'applicazione delle presenti condizioni generali e delle condizioni particolari relative al venditore, le disposizioni previste agli art. 229-236 del Codice svizzero degli obblighi vengono applicate a titolo suppletivo.
Nelle presenti condizioni generali, per «venditore» si intende non Tradart ma i proprietari dei lotti messi in vendita.

Articolo 2: Ammissione all'asta
Le vendite all'asta sono aperte a tutti.
Ogni persona sconosciuta è invitata a farsi riconoscere prima dell'inizio della vendita, al più tardi.
Tradart si riserva ugualmente il diritto di vietare l'accesso a chiunque appaia di solvibilità dubbia o suscettibile di poter disturbare il buon procedimento della vendita.

Articolo 3: Autenticità
Il presente catalogo è stato preparato accuratamente affinché le indicazioni che vi sono contenute siano corrette e di buonafede.
Tutte le indicazioni che appaiono nel catalogo, gli annunci, gli opuscoli o ogni scritto riguardante l'oggetto, particolarmente la sua origine, la sua età, la sua descrizione, le sue referenze, la sua qualità e il suo valore, riflettono solo l'opinione di Tradart, che essa offre nel contesto del suo mandato in tutta scienza e coscienza.
Tradart non si assume nessuna responsabilità per queste possibili accuse, tranne che per l'autenticità, che è garantita senza restrizioni.

Articolo 4: Difetti
Tutti i lotti sono venduti nello stato in cui si trovano e con il loro difetti, imperfezioni e eventuali errori di descrizione. Tradart non potrebbe essere considerata resonsabile delle differenze che si potrebbero riscontrare fra l'oggetto stesso e la descrizione che ne viene fatta nel catalogo, né dei difetti che può presentare l'oggetto. I venditori devono essi stessi verificare, prima della vendita, lo stato materiale di ogni lotto, soprattutto per quanto riguarda eventuali difetti o riparazioni.
Una volta che l'aggiudicazione è stata pronunciata non è ammesso nessun reclamo.

Articolo 5: Esposizione
Ogni visitatore è responsabile dei danni che potrebbe arrecare agli oggetti o lotti esposti, per una somma equivalente alla stima più elevata.

Articolo 6: Prezzo
I prezzi indicati nell'allegato del catalogo costituiscono le stime che devono servire di guida agli offerenti. Può verificarsi che i prezzi ottenuti siano molto più elevati o più bassi di queste stime.
Il commissario-stimatore darà inizio alla vendita all'asta con un prezzo uguale al 50 % della stima più elevata. Egli si riserva tuttavia il diritto di modificare il prezzo iniziale a sua discrezione, soprattutto se è in possesso di ordini scritti per una somma superiore.

Articolo 7: Modifiche, lotti ritirati o rimessi in vendita
Tradart o, in sua vece, il commissario-stimatore, ha discrezione assoluta e non deve giustificare per alcun motivo l'anticipazione delle vendite all'asta, la modificazione dell'ordine presentato nel catalogo o il ritiro di uno o più lotti dalla vendita.
Nel caso in cui sia stato fissato un prezzo di riserva, il commissario-stimatore o l'ufficiale giudiziario si riservano il diritto di rincarare il prezzo per conto del venditore. Se il prezzo di riserva fissato dal venditore non viene raggiunto, si passerà all'asta del lotto successivo con un colpo di martello. L'oggetto non aggiudicato potrà essere rimesso all'asta a fine catalogo o all'occasione di una vendita successiva, a sola discrezione del comissario-stimatore.

Articolo 8: Rilanci
Coloro i quali abbiano l'intenzione di comprare sono pregati di presentarsi prima della vendita, di riempire il formulario d'iscrizione e di fare le loro offerte utilizzando un numero che sarà attribuito loro. Gli acquirenti dovranno dare il loro nome e indirizzo.
Gli acquirenti possono fare un'offerta maggiore mediante rincaro (asta diretta) o ordini d'acquisto (mediante di un mandato affidato a Tradart).
I rincari devono aver luogo ad alta voce mediante un segno che indichi senza equivoci la volontà di fare un'offerta maggiore.
L'ufficiale giudiziario o il commissario-stimatore si riservano il diritto di rifiutare le offerte provenienti da acquirenti sconosciuti o fatte in malafede. La somma abituale di rincaro è fissata tra il 5 % e il 10 %. L'ufficiale giudiziario potrà precisare o modificare questo tasso annunciandolo anticipatomente.
Le aste dirette (durante la vendita) per telefono, sono ammesse per gli acquirenti conosciuti dall'ufficiale giudiziario o da Tradart, o per coloro i quali si sono iscritti e si sono fatti riconoscere per iscritto prima della vendita.

Articolo 9: Ordini di acquisto
Ogni ordino di acquisto dato all'occasione dell'esposizione o per telefono dovrà essere confermato per iscritto (ordine firmato, lettera, telegramma o telex) perché possa essere rappresentato da Tradart.
Non saranno accettati gli ordini di acquisto illimitati. Il commissario-stimatore si riserva il diritto di rifiutare ogni ordine che egli considererebbe di malafede. Gli ordini di acquisto saranno eseguiti da Tradart, senza spese supplementari. Qualora degli ordini di acquisto dovessero essere identici, sarà data precedenza a quello che è stato inviato per primo, faranno fede il timbro della posta (o la data e l'ora del telex o del fax) e ciò sarà determinato da Tradart esclusivamente. Nel caso in cui due ordini di acquisto identici siano stati dati sia da un offerente presente che da un datore d'ordine di acquisto, la precendenza spetta all'offerente presente.

Articolo 10: Deposito
Ogni datore d'ordine d'acquisto sconosciuto al momento della vendita, è obbligato di garantire i suoi ordini mediante referenze bancarie valide o mediante un deposito presso Tradart pari al 25 % del totale degli ordini dati, prima che essi siano accettati.
I depositi saranno utilizzati per gli ordini di acquisto effettuati e la somma non utilizzata sarà rimborsata al più presto.

Articolo 11: Aggiudicazione
L'aggiudicazione va a colui il quale fa l'offerta più elevata. Per ogni litigio riguardante la persona considerata l'acquirente di un lotto, la decisione dipende dal commissario-stimatore che ha discrezione assoluta. Egli può annullare l'aggiudicazione e rimettere immediatamente il lotto in vendita.
Ogni acquirente è responsabile dell'acquisto effetuato a suo nome. Egli non può pretendere di aver agito per conto di terzi.

Articolo 12: Prezzo di aggiudicazione
La vendita ha luogo esclusivamente in contanti, in franchi svizzeri. Tuttavia, per permettere lo svolgersi rapido della vendita, sarà rilasciata una distinta per ogni acquirente. Le distinte saranno pagate dopo la sospensione delle vendite.
L'acquirente paga una sovrimposta del 22 % sul prezzo d'aggiudicazione del lotto. Questa sovrimposta viene ridotta al 15 % per i grossisti svizzeri, registrati come tali, su presentazione del loro documento di grossista.
Gli acquirenti domiciliati all'estero che abbiano rinviato una dichiarazione di esportazione per gli oggetti acquistati, timbrata dalla dogana svizzera, riceveranno una riduzione del 7 % sul valore d'acquisto. Questa dichiarazione, che gli acquirenti otterranno al momento della vendita, deve essere munita del timbro della dogana svizzera al momento dell'uscita della merce dal paese.
La dichiarazioni non timbrate non danno diritto alla riduzione.

Articolo 13: Pagamento del prezzo
La totalità del prezzo d'acquisto, sovrimposta compresa, deve essere pagata in contanti dopo la vendita su semplice richiesta o, con l'accordo preliminare di Tradart, entro trenta giorni. Per ogni ritardo viene applicato un interesse di 1 % al mese.

Articolo 14: Consegna a domicilio della merce
I vantaggi e i rischi vengono trasferiti all'acquirente al momento dell'aggiudicazione. Tuttavia, il trasferimento di proprietà della merce all'acquirente non sarà effettuato che al momento in cui il prezzo di acquisto sera pagato interamente, salvo accordo contrario.
Per evitare errori di consegna e complicazioni allorché si regolano gli acquisti, nessun lotto può essere prelevato durante la vendita.
Gli oggetti venduti e pagati potranno essere ritirati dagli acquirenti lo stesso giorno, dopo la vendita, o il giorno successivo, a seconda delle condizioni fissate il giorno della vendita.
In ogni caso, i lotti saranno ritirati a spese e a rischio dell'acquirente, al più tardi 10 giorni dopo il pagamento del prezzo intero. Dopo detta scadenza, l'acquirente dovrà sopportare le spese di deposito.
Su domanda, un commissionario di transito potrà effettuare la spedizione e l'assicurazione degli oggetti a spese dell'acquirente. Per questo, dovranno essere date istruzioni precise al momento della vendita. Tuttavia, queste spedizioni potranno essere effettuate soltanto dopo il completo pagamento del prezzo e della sovrimposta.

Articolo 15: Inadempimento degli obblighi da parte dell'acquirente
In caso di ritardo di pagamento, l'acquirente sarà intimato e Tradart potrà passare all'esecuzione e reclamare degli interessi per i danni subiti. In questo stesso caso, come anche nel caso in qui l'acquirente non ritiri il lotto, conformemente alle condizioni di vendita, Tradart potrà ugualmentè finunciare all'esecuzione e reclamare degli interessi per danni subiti o desistere dal contratto. L'acquirente accetta che, in caso di intimazione, il lotto sia rimesso in vendita nelle aste pubbliche o private, secondo il volere di Tradart, senza pregiudizio degli altri diritti e ogni differenza di prezzo sarà recuperata presso l'acquirente in torto.
In ogni caso, ogni acconto sarà acquisito di diritto, a titolo di penalità.

Articolo 16: Diritto di pegno
Fino al completo pagamento del prezzo e della sovrimposta, l'acquirente conferisco a Tradart un diritto di pegno sulla totalità dei lotti in possesso di Tradart, garantendo il pagamento di tutta la somma dovuta in capitale, interessi, commissioni ed eventuali spese.
Tradart è autorizzata, ma non è obbligata a farlo, a realizzare i pegni senza formalità e senza preavviso se l'acquirente è intimato. Tradart potrà realizzare i pegni amichevolmente e non è obbligata a osservare le formalità previste dalla legge federale sul perseguimento per debiti e fallimento. Tradart è altresì libera di aprire o di continuare un perseguimento ordinaria senza per questo rinunciare al suo diritto di pegno.

Articolo 17: Responsabilità
Poiché agisce in qualità di mandatario, Tradart, o per essa il commissario-stimatore, non si assume nessuna responsabilità in caso di mancanze degli acquirenti o dei venditori.
Tradart si riserva il diritto di far valere, sia contro l'acquirente che contro il venditore, i danni che essa potrebbe subire in seguito ad una di tali mancanze.
Gli acquirenti e i venditori accettano di non perseguire Tradart per nessuna lamentela legata alla vendita e di riconoscersi reciprocamente come le sole parti in un eventuale litigio relativo a una tale lamentela, escludendo Tradart.

Articolo 18: Pene di polizza
Colui il quale volontarlamente impedisca of falsifichi le aste, sarà soggetto a pene di polizia.

Articolo 19: Interpretazione ed esecuzione delle condizioni di vendita
In caso di contraddizione fra le diverse traduzioni delle condizioni di vendita, farà fede solo il testo francese.
Le presenti condizioni di vendita saranno sottomesse alla legge svizzera. In caso di disaccordo espresso, ogni litigio basato sull'interpretazione o l'esecuzione di tali condizioni di vendita sarà sottomesso alle giurisdizioni ordinarie del Cantone di Ginevra, con riserva di ricorso al Tribunale federale svizzero.

GENERAL CONDITIONS OF SALE

Participation in the auctions implies unconditional acceptance of these present conditions of sale :

Article 1 : Definitions
The sales organised by Tradart Genève SA (hereinafter referred to as "Tradart") are voluntary public auction sales, held under the direction and verification of an authorised huissier judiciaire* and an authorised auctioneer. Subject to these present general conditions and to particular conditions relative to the vendor, the dispositions provided for in Articles 229 to 236 of the Code suisse des Obligations apply supplementarily.
By "vendor" is meant, in these present general conditions, not Tradart, but the proprietor of a lot put up for sale.

Article 2 : Admission tot the auctions
The sales are open to all.
Any person unknown is nevertheless invited to make himself known at the latest before the beginning of the sale.
Tradart reserves to itself also the right to refuse access to any person apparently of manifestly doubtful solvency or likely to disturb the proper progression of the sale.

Article 3 : Authenticity
This present catalogue has been prepared with care, in order that the information included therein shall be correct and trustworthy.
All the information appearing in the catalogue, the publicity, the brochures and all other written matter concerning any object, notably concerning its origin, its dating, its description, its references, the appreciations of its quality or its estimated value reflect only Tradart's opinion, which it gives within the framework of its mandate with full knowledge and conscience.
Consequently, the responsibility of Tradart can in no circumstances be committed under that heading, with the exception of the authenticity which is guaranteed without restriction.

Article 4 : Defects
All the lots are sold in the condition in which they are, with their defects, imperfections and possible errors of description. Tradart cannot be rendered responsible for any differences that might arise, between the object and the details concerning it in the catalogue, nor for any defects that that object might comprise. Purchasers must assure themselves, before the sale, of the material state of each lot, notably as regards possible defects or repairs.
No complaint can be admitted once the sale has been adjudicated.

Article 5 : Display
Every visitor is responsible up to the amount of the highest estimated cost of any damage caused by him to the objects on display.

Article 6 : Pricing
The prices indicated in the appendix to the catalogue constitute the estimate that must serve as guides to the bidders. It can happen that the prices obtained may be much higher or lower than these estimates.
The auctioneer opens the bidding at a price equal to 50 % of the highest estimate. He reserves nevertheless to himself the right to modify the pricing at his discretion, in particular if he has received written orders for a higher price.

Article 7 : Modifications, withdrawals or return to sale of the lots
Tradart or, in its name, the auctioneer, has absolute discretion, and without justifying any reason, to advance the bidding, to modify the order in the catalogue, to divide, to combine or to withdraw one or more lots from the sale.
In a case wherein a reserve price has been fixed, the auctioneer or the huissier judiciaire reserves to himself the right to bid for the account of the vendor. If the reserve price fixed by the vendor is not attained, he shall pass on to the auctioning of the next lot, by a single tap with his hammer. The unadjudicated object may again be put up for bids at the end of the catalogue or at a subsequent sale, at the sole discretion of the auctioneer.

Article 8 : Bidding
Persons having the intention of purchasing are invited to present themselves before the sale, to complete inscription forms and to bid by means of numbers that will be allocated to them. Purchasers must give their names and addresses.
Purchasers may bid by higher bids (direct bids) or by purchase orders (in execution of mandates entrusted to Tradart).
The higher bids must be spoken aloud or made by signs expressing unequivocally the wishes of the bidder.
The huissier judiciaire or the auctioneer reserves to himself the right to refuse offers coming from unknown purchasers or made in bad faith. The amount of the bid increases is usually fixed at between 5 % and 10 %. The huissier judiciaire may specify or modify those percentages subject to prior announcement.
Direct bids (during the sale) by telephone are accepted from purchasers known to the huissier judiciaire or to Tradart, or from those who are validly inscribed and made known in writing before the sale.

Article 9 : Purchase orders
Purchase orders given at the display or by telephone must be confirmed in writing (signed order, letter, telegram or telex) in order to be executed by Tradart.
Unlimited purchase orders will not be accepted. The huissier judiciaire reserves to himself the right to refuse any order that he may consider as being in bad faith. The purchase orders will be executed by Tradart without additional cost. Should purchase orders be identical, preference will be given to the first to be despatched, on the sole evidence of the post-mark (or the heading of the telex or fax), as Tradart alone will determine. In the event of two identical purchase orders being given at the same time by a bidder present and by the giver of a purchase order, it is the bidder present who will be successful.

Article 10 : Deposits
Any giver of a purchase order unknown before the sale, is required to guarantee his orders by valid bank-references or by deposits lodged with Tradart, equal to 25 % of the amounts of the orders given, before those orders can be accepted.
Such deposits will be applied to the orders executed and any unused amount will be reimbursed with the least possible delay.

Article 11 : Adjudication
The adjudication is awarded to the person who made the highest offer. Any litigation as to the person considered as the purchaser of a lot is subject to the sole discretion of the auctioneer, who may cancel the adjudication and immediately put the lot again up for sale.
Every purchaser is responsible for the purchases effected in his name. He cannot contend that he had acted for the account of a third party.

Article 12 : Adjudication price
The sale is executed strictly for cash in Swiss francs. Nevertheless, in order to make possible a rapid execution of the sale, a coupon will be established for each purchaser. These coupons are payable at the end of each day's sale.
The purchaser pays a supplementary tax of 22 % above the adjudicated price of each lot. That tax is reduced to 15 % for Swiss wholesalers registered as such, on presentation of their wholesalers' cards.
Purchasers domiciled abroad who submit declarations of the export of the purchased objects, stamped by the Swiss Customs, will receive reimbursement of 7 % of the value of the purchases. That declaration, which the purchaser can obtain at the time of the sale, must bear the seals of the Swiss Customs, when the merchandise leaves the country.
Unstamped declarations give no right to the reimbursement.

Article 13 : Payment of the price
The total amount of the purchase prices, taxes included, must be paid cash at the end of the sale on simple demand or, with the express approval beforehand of Tradart, within thirty days. For any delay, interest at 1 % per month will be charged.

Article 14 : Delivery of the merchandise
The profits and the risks pass to the purchaser immediately upon the adjudication. The transfer to the purchaser of the ownership of the merchandise will, however, not be effected until the purchase price has been paid in full, in the absence of any express agreement to the contrary.
In order to avoid delivery errors and complications in the settlement of the purchases, no lot may be collected during the sale.
Objects sold and paid for may be collected after the sale on the day itself, or on the next day, according to the arrangements specified on the day of the sale.
In all cases, the lots will be collected at the charge and risks of the purchaser, not later than ten days after the complete payment of the price. Subsequent to that period, the costs of storage will be billed to the purchaser.
On request, a forwarding agent may effect the despatch and the assurance of the objects, at the charge of the purchaser. Precise instructions must be given to that effect, at the time of the sale. Such despatches cannot, however, be effected until after the full payment of the price and the tax.

Article 15 : Failure of the purchaser to carry out his obligations
In the event of delayed payment, the purchaser will be in arrears, and Tradart may act in execution and claim damages. With that same hypothesis, as well as with that wherein the purchaser, in accordance with the conditions of sale, should not have withdrawn a lot, Tradart also may renounce the execution and claim damages or renounce the contract. The purchaser accepts that, in case of delayed payment, the lot may be put up again for public or private auction, at the choice of Tradart, without prejudice to all other rights, and any difference in price will be recovered from the defaulting purchaser.
In any event, any deposit may be acquired by right, by way of penalty.

Article 16 : Security bond
Until the price and the tax have been paid in full, the purchaser grants to Tradart a security bond for the totality of the lots in the possession of Tradart, guaranteeing the payment of the total sum due as capital, interest, commissions and expenses, if any.
Tradart is authorised, but is not obliged so to act, to realise the bonds without any other formalities and without prior notice, if the purchaser is in arrears. Tradart may realise the bonds by mutual agreement and is not required to observe the formalities provided for in the Swiss law on the collection of debts and default. Tradart is free also to open or to pursue ordinary juridical actions and that without in any way renouncing its right to a security bond.

Article 17 : Responsibility
Acting only as mandatory, Tradart, as auctioneer, assumes no responsibility in the event of shortcomings of purchasers or vendors.
Tradart reserves to itself the right to exploit, vis-à-vis either the purchasers or the vendor, the damage that it might itself suffer as a result of such shortcomings.
Purchasers and vendors agree not to proceed against Tradart for any grievance associated with the sale, but instead to recognise themselves mutually as the sole parties to any possible litigation arising out of the grievance, to the exclusion of Tradart.

Article 18 : Police penalties
Anyone who intentionally hinders or deliberately falsifies the bidding will be liable to police penalties.

Article 19 : Interpretation and execution of the conditions of sale
In the event of any contradiction between the several translations of the conditions of sale, the French text alone shall be applied.
These present conditions of sale are governed by Swiss law. In the absence of express agreement to the contrary, any litigation arising out of the interpretation or execution of these present conditions of sale shall be submitted to the ordinary jurisdictions of the Canton of Geneva, under reservation of recourse to the Swiss Federal Tribunal.

---

* Bailiff.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

MONNAIES GRECQUES

L'emblème animalier
La première monnaie d'or 13
La tortue d'Egine 15
Un art fécond, à chacun son symbole
Thasos et sa monnaie 27
Témoignages de cités grecques . . . . . 28 à 29
Figures de l'Olympe
Artémis 41
Apollon 43
Le bronze, monnaie de tous et de chacun
Un buste d'éphèbe 57
L'aigle, le crabe et le poisson 58
Les attraits du bronze 59
De l'art du portrait
Alexandre déifié 71
Diodote II de Bactriane 73
Florilège
Symboles d'un peuple 85
Une histoire d'amour 86
Reflets d'une collection 87

MONNAIES ROMAINES ET BYZANTINES

Rome s'affirme
Les premières émissions en or 103
Portrait d'Imperator 105
La Grèce sous l'empire
Le pouvoir monétaire partagé 117
L'argent devient billon 118
Le bronze rappelle et enseigne 119
De la république à l'empire
Les Dioscures au panthéon de Rome 131
Deniers de l'empire 133
A l'école des graveurs grecs
La beauté d'Agrippine 145
Néron vers ses trente ans 147
Auguste, architecte de l'empire
Actium commémorée 159
Voyage dans l'histoire de Rome . . . . . 160 à 161
Deux augustes et deux césars pour un empire trop vaste
Maximien Hercule et Constantin 175
Témoignages de la tétrarchie 177
Constantinople, un nouvel empire
La Vierge et le Christ consacrent 189
Léonce II et Tibère III 190
Mélange d'iconographie byzantine 191

TABLE DES MATIERES

Avant-propos 1

Monnaies grecques 3

CELTES 4
ITALIE 6
SICILE 19
MER NOIRE 25
GRECE DU NORD 30
GRECE CENTRALE 39
PELOPONNESE 47
ASIE 48
AFRIQUE 82

La Fortune, ainsi consacré et les hommes et les lieux... 12
Tout animal est un monde... 14
Qu'en saurions-nous, sans elle, de ces beaux jeux d'amour... 26
Artémis, sœur jumelle d'Apollon.. 40
Abandonnée de tout, même du courroux d'Héra... 42
Elle devient si courante, si pratique, cette monnaie de métal... 56
Bien plus célèbre encore que l'illustre penseur... 70
L'Afghanistan d'hier où la Grèce y brillait... 72
Trois ans et demi d'un espoir quasiment insensé... 84

Bibliographie 88

Monnaies romaines et byzantines 91

REPUBLIQUE ROMAINE 92
EMPIRE ROMAIN 107
EMPIRE BYZANTIN 169

Capoue et ses délices... 102
Le destin des vaincus n'est pas toujours à plaindre... 104
C'est le mélange des genres... 116
Les chevaux blancs galopent d'une charge intrépide... 130
Fille du vainqueur d'Actium et petite fille d'Auguste... 144
Les vocations... 146
Puisse-t-il m'être donné de fonder l'Etat sur des bases saines... 158
L'empire est menacé... 174
L'an mil avait sonné... 188

Bibliographie 192

Conditions de vente 194

Table des illustrations 198

Table des matières 199

	DEGRÉS DE CONSERVATION	STUFE DER ERHALTUNG	GRADI DI CONSERVAZIONE	DEGREES OF PRESERVATION
1	fleur de coin FDC	Stempelglanz FDC	fior di conio FDC	minte state FDC
2	presque FDC	Fast FDC	quasi FDC	nearly FDC
3	superbe exemplaire	Prachtexemplar Von feinster Erhaltung Von bester Erhaltung	splendido	superb
4	superbe	Vorzüglich	bellissimo	extremely fine
5	presque superbe	Fast vorzüglich	quasi bellissimo	nearly extremely fine
6	très bel exemplaire très beau	Sehr schönes Exemplar Sehr schön	molto bello	very fine specimen very fine
7	presque très beau	Fast sehr schön	quasi molto bello	nearly very fine
8	beau	Schön	bello	fine
9	assez beau	Fast schön	discreto	nearly fine
10	très bien conservé	Sehr gut erhalten		good

TRADART

AIMEZ QU'ON VOUS CONSEILLE

VENTE PUBLIQUE

JEUDI 18 NOVEMBRE 1993
HÔTEL DES BERGUES, GENÈVE

MONNAIES ANTIQUES

GRECQUES, ROMAINES ET BYZANTINES
PROVENANT DES COLLECTIONS
DE DIVERS AMATEURS

Prix d'estimation en francs suisses
Schätzungen in Schweizer Franken
Prezzi di valutazione in franci Svizzeri
Estimates in Swiss francs

Tradart Genève S.A. - 29, quai des Bergues - 1201 Genève - Tél. : 022/731.38.31 - Fax : 022/731.45.90

GENEVE BRUSSELS NEW YORK

lot	Prix estimés	lot	Prix estimés	lot	Prix estimés	lot	Prix estimés	lot	Prix estimés
1	2.200 - 2.800	38	14.000 - 18.000	75	5.200 - 6.200	112	1.400 - 1.800	149	58.000 - 68.000
2	1.400 - 1.800	39	1.800 - 2.400	76	150 - 200	113	13.000 - 17.000	150	7.000 - 9.000
3	1.400 - 1.800	40	3.800 - 4.800	77	7.200 - 7.800	114	1.800 - 2.200	151	1.000 - 1.200
4	14.500 - 16.500	41	3.200 - 3.800	78	2.200 - 2.800	115	1.800 - 2.400	152	1.000 - 1.400
5	7.800 - 8.800	42	3.200 - 3.800	79	500 - 700	116	350 - 450	153	1.800 - 2.200
6	1.600 - 2.000	43	6.500 - 8.500	80	10.000 - 12.000	117	1.200 - 1.600	154	1.000 - 1.400
7	1.800 - 2.400	44	2.200 - 2.800	81	12.000 - 14.000	118	400 - 500	155	6.500 - 7.500
8	3.200 - 3.800	45	6.200 - 7.800	82	1.400 - 1.800	119	16.000 - 18.000	156	7.500 - 9.500
9	3.600 - 4.600	46	6.800 - 7.800	83	300 - 400	120	2.600 - 3.400	157	600 - 700
10	1.000 - 1.200	47	14.000 - 18.000	84	1.200 - 1.600	121	2.000 - 2.400	158	22.000 - 28.000
11	3.800 - 4.800	48	11.500 - 13.500	85	2.200 - 2.800	122	7.800 - 8.800	159	1.400 - 1.800
12	2.200 - 2.800	49	3.200 - 3.800	86	300 - 400	123	1.400 - 1.800	160	400 - 600
13	4.200 - 5.800	50	1.400 - 1.800	87	1.800 - 2.400	124	3.000 - 3.600	161	14.000 - 18.000
14	700 - 900	51	800 - 1.200	88	1.400 - 1.800	125	1.200 - 1.600	162	1.400 - 1.800
15	1.800 - 2.600	52	3.800 - 4.800	89	7.500 - 9.500	126	800 - 1.000	163	150 - 200
16	1.400 - 1.800	53	8.500 - 9.500	90	7.200 - 8.800	127	1.400 - 1.800	164	100 - 150
17	3.200 - 3.800	54	6.200 - 7.200	91	600 - 800	128	1.800 - 2.200	165	200 - 250
18	1.800 - 2.200	55	1.000 - 1.400	92	900 - 1.100	129	6.500 - 7.500	166	100 - 150
19	10.000 - 12.000	56	400 - 600	93	4.200 - 4.800	130	800 - 1.000	167	100 - 150
20	4.400 - 5.400	57	7.200 - 8.800	94	1.000 - 1.200	131	2.000 - 2.400	168	1.000 - 1.200
21	800 - 1.000	58	4.200 - 4.800	95	3.000 - 3.600	132	700 - 900	169	1.400 - 1.800
22	9.000 - 12.000	59	28.000 - 32.000	96	12.000 - 16.000	133	4.800 - 5.800	170	80 - 120
23	3.800 - 4.800	60	12.000 - 14.000	97	1.000 - 1.400	134	1.800 - 2.200	171	2.400 - 2.800
24	800 - 1.000	61	1.400 - 1.800	98	1.800 - 2.600	135	9.500 - 11.500	172	250 - 300
25	4.800 - 5.800	62	7.800 - 8.800	99	6.200 - 7.800	136	800 - 1.000	173	1.800 - 2.200
26	1.800 - 2.400	63	2.200 - 2.800	100	10.000 - 12.000	137	500 - 700	174	150 - 200
27	12.000 - 14.000	64	100 - 150	101	22.000 - 28.000	138	4.200 - 4.800	175	150 - 200
28	7.500 - 9.500	65	600 - 900	102	1.600 - 2.200	139	2.200 - 2.800	176	1.400 - 1.800
29	3.400 - 4.200	66	800 - 1.000	103	1.000 - 1.200	140	700 - 900	177	200 - 250
30	3.800 - 4.800	67	6.800 - 7.800	104	6.800 - 7.800	141	1.000 - 1.200	178	400 - 500
31	7.500 - 9.500	68	1.800 - 2.400	105	1.000 - 1.400	142	18.000 - 24.000	179	400 - 500
32	3.800 - 4.800	69	800 - 1.000	106	4.200 - 4.800	143	500 - 700	180	2.200 - 2.600
33	4.200 - 5.200	70	600 - 800	107	8.800 - 10.800	144	4.200 - 5.200	181	300 - 400
34	14.000 - 16.000	71	2.800 - 3.600	108	8.200 - 8.800	145	1.400 - 1.800	182	200 - 300
35	2.200 - 2.800	72	8.200 - 9.800	109	3.600 - 4.400	146	4.200 - 4.800	183	7.500 - 9.500
36	2.200 - 2.800	73	2.200 - 2.800	110	5.200 - 6.400	147	1.200 - 1.600	184	5.200 - 6.200
37	1.400 - 1.800	74	600 - 800	111	2.200 - 2.800	148	120 - 180	185	22.000 - 26.000

lot	Prix estimés	lot	Prix estimés	lot	Prix estimés	lot	Prix estimés	lot	Prix estimés
186	150 - 200	223	4.200 - 5.200	260	400 - 500	297	300 - 400	334	1.000 - 1.200
187	12.000 - 16.000	224	4.800 - 5.800	261	600 - 700	298	600 - 700	335	600 - 800
188	6.200 - 7.200	225	12.000 - 15.000	262	1.000 - 1.200	299	400 - 500	336	400 - 500
189	7.500 - 9.500	226	2.000 - 2.400	263	2.800 - 3.400	300	24.000 - 28.000	337	400 - 500
190	250 - 300	227	1.400 - 1.800	264	6.800 - 7.800	301	450 - 550	338	1.800 - 2.200
191	400 - 500	228	1.000 - 1.200	265	700 - 900	302	400 - 500	339	600 - 800
192	1.800 - 2.200	229	7.500 - 9.500	266	300 - 350	303	180 - 220	340	2.800 - 3.200
193	300 - 400	230	500 - 700	267	600 - 700	304	280 - 320	341	600 - 700
194	400 - 500	231	1.000 - 1.200	268	500 - 700	305	400 - 500	342	500 - 600
195	5.200 - 5.800	232	800 - 900	269	800 - 1.000	306	400 - 500	343	300 - 400
196	600 - 800	233	7.500 - 8.500	270	800 - 1.000	307	600 - 700	344	300 - 400
197	68.000 - 78.000	234	2.800 - 3.400	271	2.000 - 2.400	308	700 - 900	345	400 - 500
198	700 - 900	235	5.800 - 6.800	272	300 - 350	309	180 - 220	346	700 - 900
199	500 - 700	236	3.200 - 3.800	273	150 - 200	310	600 - 700	347	300 - 350
200	500 - 700	237	200 - 250	274	1.400 - 1.600	311	600 - 700	348	1.200 - 1.400
201	800 - 1.200	238	3.800 - 4.800	275	180 - 220	312	14.000 - 16.000	349	700 - 800
202	4.600 - 5.200	239	200 - 300	276	200 - 250	313	500 - 600	350	3.800 - 4.800
203	18.000 - 22.000	240	2.600 - 3.200	277	300 - 400	314	1.200 - 1.400	351	4.200 - 4.800
204	5.800 - 6.800	241	6.200 - 7.200	278	200 - 250	315	3.800 - 4.400	352	3.200 - 4.200
205	5.800 - 7.800	242	600 - 700	279	600 - 800	316	500 - 600	353	1.000 - 1.200
206	14.000 - 16.000	243	7.500 - 9.500	280	500 - 600	317	800 - 1.000	354	1.000 - 1.200
207	300 - 400	244	5.800 - 6.800	281	600 - 800	318	800 - 1.000	355	300 - 400
208	3.200 - 3.800	245	2.200 - 2.800	282	1.000 - 1.400	319	1.200 - 1.400	356	250 - 300
209	1.400 - 1.800	246	6.800 - 7.800	283	600 - 700	320	2.200 - 2.800	357	700 - 800
210	300 - 400	247	200 - 250	284	600 - 700	321	300 - 400	358	8.500 - 9.500
211	150 - 200	248	2.500 - 3.000	285	400 - 450	322	1.200 - 1.400	359	400 - 600
212	200 - 300	249	3.200 - 3.800	286	500 - 660	323	5.800 - 6.800	360	1.000 - 1.200
213	1.200 - 1.400	250	3.600 - 4.200	287	500 - 600	324	400 - 500	361	1.000 - 1.200
214	300 - 400	251	200 - 250	288	32.000 - 38.000	325	6.800 - 7.800	362	1.000 - 1.200
215	1.200 - 1.400	252	300 - 350	289	600 - 800	326	300 - 350	363	400 - 600
216	1.000 - 1.200	253	1.400 - 1.600	290	3.800 - 4.200	327	500 - 600	364	400 - 600
217	3.000 - 3.500	254	300 - 350	291	3.200 - 3.800	328	1.200 - 1.600	365	2.600 - 3.200
218	150 - 200	255	600 - 700	292	2.600 - 3.200	329	300 - 350	366	4.200 - 4.800
219	4.800 - 6.200	256	1.800 - 2.200	293	3.600 - 4.200	330	200 - 250	367	300 - 400
220	1.800 - 2.200	257	3.200 - 3.800	294	400 - 500	331	1.400 - 1.800		
221	1.200 - 1.400	258	1.400 - 1.800	295	600 - 700	332	1.800 - 2.200		
222	300 - 400	259	600 - 800	296	1.200 - 1.400	333	800 - 1.000		